

# La Lettre de l'IRMC

n° 35 |  
janvier 2024

*dossier*

## FEMMES & RECHERCHES

**avec les contributions de**  
Fatma Charfi, Anna Denis,  
Rym Ghachem, Fatma  
Oussedik, Camille Schmoll,  
Leila Temime Bili,  
Adrien Thibault et  
feue Ahlem Belhaj

**Varia**  
Hend Ben Othman

**Jeune recherche**  
Lorenzo Ghione, Nicolas  
Guillouet et Zayneb Ridène







7  
Dossier.  
*Femmes et recherches*

1. *Paroles de femmes*

Créer des passerelles entre médecine et engagement. Entretien avec Ahlem Belhaj, Rym Ghachem et Fatma Charfi

Fatma Oussedik à l'IRMC. Parcours d'une sociologue algérienne

8

22



Comme nous existons de Kaoutar Harchi, entre recherche et création

32

2. *Méthodes et enquêtes*

37

Les Femmes de la Maison houssaynite. Al Harîm al Maçoun, de Leila Temime Blili, prix Louis Marin 2023

38

Étudier la presse féminine au tournant des indépendances : les revues Faïza et AWA, par Anna Denis

42

Extraits choisis. Les damnées de la mer. Femmes et frontières en Méditerranée de Camille Schmoll

48

52

Compte-rendu. Les damnées de la mer, par Adrien Thibault

56

Féminiser le regard sur les migrations : qu'est-ce à dire ? par Camille Schmoll

61

Sur ce thème...

Varia | Travaux en cours

63

Pour une recherche « décentralisée » à la rencontre des chercheurs et acteurs locaux, par Hend Ben Othman



68  
*Jeune recherche*

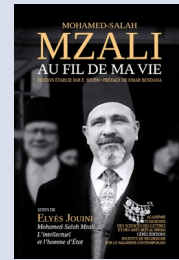
Étude de l'émergence de pratiques agroécologiques sur la façade orientale du Cap Bon, par Nicolas Guillouet et Zayneb Ridène

69

La diplomatie migratoire dans la Tunisie contemporaine, ou comment naviguer entre la légitimation interne du régime et les peurs de l'Europe, par Lorenzo Ghione

74

80  
*Actualités des publications*



avec la direction de Nela Saadi

Éclairages variés sur la Libye contemporaine

IRMC

RECHERCHES CONTEMPORAINES



Pour ce numéro, l'appel à contributions artistiques de l'IRMC met à l'honneur deux œuvres originales. Nous remercions Raphaëlle Maalouf (dessin ci-dessus) et Éric Gohary (en couverture) pour leurs propositions.

Coordination scientifique : Katia Boissevain, Kmar Bendana, Khaoula Matri  
Préparation éditoriale : Selma Hentati  
PAO : Besma Ouraïed  
Coordination du projet artistique : Anaëlle Birre



# Femmes partout, égalité nulle part ?\* L'éditorial de Katia Boissevain

Depuis la dernière *Lettre* n° 34 en juin 2023, l'équipe de rédaction de l'IRMC a initié un nouveau format en trois parties : un dossier thématique porté par un-e chercheur-e, une section « Varia », et le maintien d'une section qui présente la « Jeune recherche » en cours au sein de l'institut, souvent conduite par des doctorant-es ou étudiant-es en master, en accueil scientifique ou en stage en ses murs. Nous avons aussi instauré et poursuivi une collaboration avec des jeunes artistes, et ce projet a été porté avec enthousiasme par Anaëlle Birre, volontaire internationale arrivée en mars 2023 et qui s'est merveilleusement intégrée à l'équipe.

Le dossier de cette livraison s'adosse au séminaire de recherche « Chercheuses et féministes. Engagements et production scientifique », organisé depuis deux ans par deux chercheuses associées de l'IRMC, Khaoula Matri (socio-anthropologue, enseignante-chercheuse à l'Université de Sousse) et Kmar Bendana (historienne, professeure émérite à l'Université de La Manouba). Ce dossier, comme le séminaire, a l'intérêt de nous permettre un temps d'arrêt sur la production scientifique des quarante dernières années concernant les femmes, le genre, dans des disciplines différentes. Ils nous enjoignent l'un comme l'autre à comprendre comment « naître femme » ou « être femme » peut, dans certains cas, orienter les questions, voire les méthodes de recherche et, ce faisant, les résultats. Ils nous permettent de mettre en regard les analyses, les affects et les subjectivités, d'objectiver les conditions de production scientifique des femmes chercheuses, et donc de comprendre la manière dont leur place dans le monde et au sein des relations de pouvoir entre hommes et femmes les a conditionnées.



Katia Boissevain,  
directrice de  
l'IRMC.  
© Afef Toumi/  
IRMC

Dans la première partie du dossier, entre discriminations, résistances, contournements et prises de conscience subjectives, Ahlem Belhaj, Rym Ghachem et Fatma Charfi, toutes trois psychiatres, nous parlent des clivages et liens entre les mondes militants et académiques qui sont apparus lorsqu'il s'est agi de mener des recherches avec une approche féministe, notamment sur les violences faites aux femmes. Fatma Oussedik, sociologue algérienne de renom, nous guide par ailleurs au travers de ses multiples recherches sur des thématiques de sociologie politique inspirées par ses interrogations quant à la justice sociale. Selma Hentati nous y propose également un compte-rendu de *Comme nous existons* de Kaoutar Harchi, sociologue française d'origine marocaine. L'ouvrage dévoile les liens étroits tissés dans l'intimité d'un parcours familial et personnel, en même temps qu'il analyse la dimension politique de ce parcours. Il nous permet également de comprendre la poésie que peut receler la réalité sociologique.

La deuxième partie du dossier s'intitule « Méthodes et enquêtes ». Vous pourrez y lire un article sur *Les Femmes de la Maison houssaynîte* de Leila Temime Blili, qui revient sur l'importance des femmes dans les alliances politiques sous l'occupation ottomane, et pour lequel elle s'est adonnée à un travail de généalogie et de parenté. Il est intéressant de constater que cette approche se conçoit presque comme un négatif photographique, comme l'envers du décor ; quelque chose qui serait caché, ou tout du moins qui relèverait d'une sorte de « naturalité » jusqu'à présent laissée de côté – et pour laquelle il aura fallu attendre qu'une historienne s'y attelle ! Nous vous présentons aussi le travail d'Anna Denis, stagiaire à l'IRMC en automne 2022 et doctorante à l'Université de Nantes, qui étudie la presse féminine au tournant des indépendances en l'interrogeant comme lieu de construction politique d'une certaine classe sociale. C'est une des vocations de l'institut que d'accompagner les premiers pas des chercheur-es, et c'est une mission particulièrement satisfaisante. On voit ici la préoccupation d'une jeune historienne qui déconstruit les mécanismes de pouvoir intersectionnels à l'œuvre, en tenant compte des contextes coloniaux.

Les derniers articles de cette partie concernent le travail de Camille Schmoll, géographe à l'EHESS, et son ouvrage *Les damnées de la mer*, dont nous reproduisons ici quelques extraits, avec la généreuse autorisation de l'autrice et des éditions La Découverte. Il s'agit de mettre en lumière les apports de la recherche concernant la migration féminine. Cette dernière est ancienne, mais les travaux sur la question sont assez récents. Camille Schmoll et Adrien Thibault – qui propose par ailleurs un compte-rendu de l'ouvrage – expliquent que « féminiser le regard » sur cet objet – mais c'est vrai pour d'autres – aboutit à porter un regard plus complet sur des figures qui vont désormais au-

delà de la « migrante-victime » ou de la « migrante-héroïne ». Cette recherche fine et en immersion met en lumière le fait que les femmes qui prennent la route sont bien souvent des « femmes en surplus », en termes d'économie du mariage, et qu'elles se trouvent très vulnérables aux viols et à l'exploitation sexuelle. Elle explore également l'organisation de leur vie lorsque ces femmes sont aux frontières de l'Europe, en attente de régularisation.

Dans la section « Varia », Hend Ben Othman, urbaniste en poste dans l'Umifre, présente les avancées du programme de recherche qu'elle mène avec une équipe internationale et pluridisciplinaire sur les diverses formes de décentralisation à l'œuvre au Maghreb et en Méditerranée. Cette recherche montre à quel point la manière de penser et de « fabriquer » le territoire a des implications administratives, politiques et idéologiques. La décentralisation ou déconcentration prend des formes et des contours différents en fonction des pays, de leur histoire administrative et de leur politique contemporaine. En Tunisie, la dissolution des conseils municipaux nous oblige à être très attentif-ves aux évolutions. Aussi, réunir des politistes, des urbanistes, des géographes et des acteurs locaux est une tâche nécessaire et salubre.

Enfin, *last but not least*, la section « Jeune recherche » publie deux articles, l'un traitant des évolutions de l'agriculture au Cap Bon, l'autre de diplomatie migratoire. Dans un premier cas, il s'agit d'un terrain mené par deux étudiant-es de master à AgroParisTech (Nicolas Guillouet et Zayneb Ridène), tandis que l'autre est un aperçu du travail conduit par Lorenzo Ghione, doctorant à l'Université de Bologne, lors de son accueil à l'IRMC en 2023.

Cette *Lettre* a été concoctée avec le plus grand soin par Selma Hentati et Besma Ouraïed. Qu'elles en soient remerciées, ainsi que tous les auteurs.

\* Ce titre est inspiré du slogan « Police partout, justice nulle part ».



*dossier*

# FEMMES & RECHERCHES

## **1. PAROLES DE FEMMES**

*avec les contributions de*

**Fatma Charfi**

**Rym Ghachem**

**Fatma Oussedik**

**et feu Ahlem Belhaj**



## Créer des passerelles entre médecine et engagement. Entretien avec Ahlem Belhaj, Rym Ghachem et Fatma Charfi

Cet article constitue la retranscription d'un entretien mené à l'IRMC le 23 mai 2022, dans le cadre du séminaire « Chercheuses et féministes. Engagements et production scientifique », coordonné par Khaoula Matri et Kmar Bendana. Trois femmes psychiatres tunisiennes y racontent leurs parcours féministes militants et leurs articulations avec le monde médical.

This article is a transcript of an interview conducted at the IRMC on 23 May 2022, as part of the seminar "Researchers and feminists. Commitments and scientific production", coordinated by Khaoula Matri and Kmar Bendana. Three Tunisian women psychiatrists talk about their militant feminist careers and their links with the medical world.

يشكل هذا المقال نسخة من مقابلة أجريت في معهد البحوث المغاربية المعاصرة في 23 ماي 2022، في إطار ندوة "الباحثات والنسويات. إلتزامات وإنتاج علمي" تنسيق خولة الماطري وقمر بندانة. تروي مسار ثلاث طبيبات نفسانيات تونسيات نضالاتهن النسوية وعلاقاتهن بعالم الطب.



De droite à gauche : Ahlem Belhaj, Fatma Charfi, Rym Ghachem, Khaoula Matri et Kmar Bendana le 23 mai 2022 à l'IRMC, lors de l'entretien. © Afef Toumi/IRMC

### Introduction

**Khaoula Matri** : Ce séminaire, qui s'intitule « Chercheuses et féministes », a essentiellement pour objectif d'examiner le rapport entre l'engagement des chercheuses et la production de savoirs scientifiques, et de voir comment ils se nourrissent réciproquement. Nous invitons des féministes et des femmes universitaires à partager leurs expériences académiques, militantes et scientifiques, et à réfléchir à partir de leurs disciplines (histoire, sociologie, science juridique, psychologie) à l'évolution de la recherche en sciences humaines et sociales en Tunisie comme au Maghreb. L'ambition de ce cycle est également de développer une réflexion

autour de la production scientifique portant sur les femmes et/ou sur le genre dans le contexte maghrébin, en articulant récits des chercheuses et publications scientifiques. Il s'agit aussi de mettre en lumière leurs subjectivités, de revenir sur leurs contributions dans les luttes contre les inégalités, les discriminations sexistes *etc.*, et/ou l'invisibilité des femmes en termes de droits économiques, sociaux et politiques, et de discuter des formes de résistance personnelles, professionnelles ou conceptuelles auxquelles elles ont pu avoir recours.

### « Créer des passerelles »

**Ahlem Belhaj (AB)** : Merci pour l'invitation et pour l'initiative. C'est en effet un sujet vraiment

très intéressant pour moi, féministe et en même temps hospitalo-universitaire. Il m'a toujours semblé difficile de créer une passerelle entre mon monde de féministe et mon travail de médecin hospitalo-universitaire. Et ce clivage entre les deux mondes me dérangeait beaucoup. Relier les deux mondes était effectivement un défi. Mon propos sera peut-être un peu chronologique.

**Kmar Bendana (KB)** : C'est bien ! Cela nous intéresse beaucoup.

**AB** : Sans doute, pour l'historienne que vous êtes ! Je parlerai de ce que je viens de dire : d'une part, créer des passerelles entre l'engagement féministe et la vocation universitaire, et d'autre

part mener des recherches avec une approche féministe. Est-il possible aujourd'hui de considérer qu'avoir une approche féministe est une démarche scientifiquement valable ? Ce n'est pas si évident que cela. Je reviendrais d'abord au commencement.

J'ai adhéré à l'[Association tunisienne des Femmes démocrates \(ATFD\)](#) en 1989, à sa création. J'avais auparavant fréquenté des groupes féministes à la [Faculté](#). Dès la création de l'[ATFD](#), on s'est rapidement intéressées à la violence faite aux femmes. Quand nous avons commencé à travailler sur ce thème, nous avons constaté que non seulement les institutions ne savaient rien de la violence, mais aussi que les écrits et les connaissances sur les violences



faites aux femmes étaient également totalement absents ! Il n’y avait pas d’écrits sur la réalité de cette question en Tunisie. C’était une de nos missions. Il y avait plusieurs universitaires au sein de l’association et, de manière générale, au sein du mouvement féministe. Chacun essayait de son côté de voir ce qu’il fallait faire. Nous sommes allées voir Dali Jazi<sup>1</sup>, ministre de la Santé, et nous lui avons parlé des conditions d’accueil des femmes victimes de violences dans les urgences. Mais nous lui avons surtout dit : « Nous avons besoin de statistiques, de données, de savoir ce qui se passe dans les urgences, dans les services hospitaliers, pour les femmes victimes de violences ». Il nous a non seulement donné la possibilité de mener un travail là-dessus, mais il a en plus fait une circulaire disant que toutes les institutions de soin étaient ouvertes à l’ATFD, pour mener les recherches qu’on voulait. Avec une collègue, Sana Jlassi, nous étions jeunes résidentes en psychiatrie. [...] Sana s’est chargée de l’hôpital de la Rabta, et moi de l’hôpital Charles Nicolle pour mener les premières recherches aux urgences d’un service médical et étudier la question, ou au moins dresser un profil : qui vient ? quand les femmes viennent-elles ? pourquoi viennent-elle ? qui sont les agresseurs ? quel âge ont-ils ? On n’avait aucune donnée ! [...] C’était en 1991-1992. J’ai terminé mon travail de terrain, et je suis partie en France. Si Hechmi Zouhair, mon patron à l’époque, a fait la saisie des données et il a publié ce premier travail sur la violence conjugale, complété par un deuxième travail sur la violence dans les centres de soin de santé de base. C’est le féminisme qui m’a poussée vers la recherche sur ces questions, parce qu’on en avait besoin. Ce n’était pas uniquement un intérêt scientifique. Quand j’ai commencé à en parler, tout le monde me regardait dans le monde médical : « Mais de quoi parles-tu ? » [La Déclaration mondiale sur la violence faite aux femmes](#) date de 1993<sup>2</sup>. Le mouvement féministe international commençait à peine à s’intéresser à la question,

et nous, féministes tunisiennes, nous étions dedans. Certes, nous avons participé à toutes les conférences internationales, mais nous avons besoin de la recherche pour étayer notre propos. Quand nous avons commencé à en parler, on nous a dit : « Le problème n’existe pas en Tunisie. Cela concerne d’autres pays. La société arabo-musulmane nous protège ». Nous avons passé une dizaine d’années à militer pour que ce soit reconnu comme un phénomène existant.

C’était mon premier pôle d’intérêt à la fois en tant que féministe et en tant que psychiatre qui s’intéresse à l’impact de la violence. Mais nous avons également mené une étude médicale des conséquences sur la santé physique et mentale des femmes, sur les documents donnés aux femmes, le CMI [certificat médical initial]. Le deuxième pôle d’intérêt, c’était quand j’ai voulu choisir le sujet de ma thèse. C’était une période importante où l’on s’intéressait beaucoup à la sexualité des femmes. Le sujet est toujours d’intérêt pour les féministes : en effet, le choix de disposer de son corps est bien le mot d’ordre le plus marquant de l’histoire du féminisme. De même, le contrôle du corps et de la sexualité des femmes a toujours été ancré dans le système patriarcal. Le mode d’exercice du patriarcat passe par le contrôle du corps des femmes. À ce moment-là, j’étais avec un autre chef de service, mon patron d’alors, le docteur Haffani, qui s’intéressait beaucoup à la question. Il avait fait de la sexologie et s’était penché sur le comportement sexuel des femmes en Tunisie. C’est ainsi que j’ai choisi de faire une enquête sur ce thème<sup>3</sup>. Dans le monde psychiatrique, cela n’a franchement pas posé question : le sujet était intéressant, la sexualité va de soi et coule de source dans le monde des psychiatres ! C’est une chose fondamentale, qui structure plein de choses. Mais quand j’ai déposé mon sujet de thèse, il n’a pas été facile de convaincre. Et si ce n’était la notoriété de si Haffani à ce moment-là, je n’aurais pas pu traiter ce sujet. On me disait :

12<sup>e</sup> congrès de l’ATFD, le 13 avril 2018, à l’hôtel Golden Tulip El-Mechtel de Tunis. À gauche, Ahlem Belhaj, à deux reprises présidente de l’ATFD (2004-2006, et 2012-2014). © Omegatak/ATFD/wikicommons



« Explique-moi en quoi ton sujet concerne la médecine ? » Cette discussion a quand même fait avancer ma réflexion. Comment créer une passerelle pour que les deux mondes se rencontrent et apportent un plus à l’autre ?

Malheureusement, cette thèse n’a jamais été publiée. Je n’ai pas eu le temps d’en faire un article. La publication était prévue au [Centre de publication universitaire](#). Après moi, une thèse sur la sexualité des hommes a été publiée. Si Haffani voulait que je publie la mienne, mais j’étais très hésitante, parce que j’avais peur de la censure, je craignais que le féminisme d’État ne l’emporte sur le féminisme militant et autonome de cette thèse. J’avais peur que l’approche ne soit pas portée par un livre public en Tunisie à ce moment-là. Cela n’a donc pas été fait. Je le regrette. Je pense qu’il aurait fallu qu’elle soit

publiée, même avec des résultats bruts. Mais bon. C’était en 1993.

[...] Amener au monde des féministes des données notamment scientifiques était pour nous une chose très importante. C’est ainsi que nous avons mené plusieurs recherches. Je citerais la première, sur les centres d’écoute des femmes victimes de violences, en 1991<sup>4</sup>, qui a fait l’objet d’un livre, *Casablanca-Alger-Tunis. Femmes unies contre la violence*, publié en 2001 (mais rédigé avant) aux éditions Le Fennec, au Maroc. En tant que psychologues et psychiatres, et en tant qu’écouteresses militantes, nous avons alors développé l’idée que l’écoute des femmes et des victimes ne peut pas se contenter d’être neutre et bienveillante. C’est une écoute solidaire, empathique. Des années plus tard, je vois que les personnes qui travaillent

1. Ministre de la Santé du gouvernement de Hédi Baccouche et de Hamed Karoui, entre avril 1989 et juillet 1992.  
2. Il s’agit de la [Déclaration sur l’élimination de la violence à l’égard des femmes](#), adoptée le 20 décembre 1993 par l’Assemblée générale de l’Organisation des Nations unies.  
3. BELHAJ Ahlem, 1993, *Le comportement sexuel féminin. À propos d’une enquête effectuée auprès de 347 femmes dans le Grand Tunis*, Tunis, thèse de doctorat en psychiatrie, Faculté de médecine de Tunis.

4. Cette étude a donné lieu à un rapport publié par l’ATFD, 1994, « [Activités du centre d’écoute et d’orientation des femmes violentées : de novembre 1991 au 25 juin 1994](#) », Tunis.





© Human Rights Watch

sur la victimologie parlent d'adopter une « écoute active », « positive », mais à cette époque, quand nous parlions d'écoute « solidaire », ce n'était évidemment pas pris du point de vue scientifique. C'étaient des militantes engagées, et non des psychiatres qui pouvaient écouter différemment les victimes, parce que les victimes ont besoin d'être écoutées avec cet élan de sympathie.

[...] J'ai parlé des droits sexuels et corporels. Il y a eu une recherche à laquelle ont participé Khaoula Matri et Rym Ghachem, des études sur les archives de l'ATFD<sup>5</sup>. Nous avons un bon nombre de femmes victimes de violences, environ 4 000 dossiers sur lesquels 2 000 ont pu être exploités. Khaoula s'est chargée de la partie

sociologique, et Rym a assuré la partie médicale et psychiatrique. Nous sommes également en train de finaliser une étude sur les trajectoires des femmes victimes de violences<sup>6</sup>.

Comment avons-nous pu transposer une approche féministe dans le monde médical ? Beaucoup d'efforts ont été faits par plusieurs femmes. Je citerais Saïda Douki<sup>7</sup>, Raja Debbab, mes amies ici présentes<sup>8</sup>, mais aussi Anissa Bouasker, qui a fait sa thèse de médecine sur la violence en 2001<sup>9</sup>. [...] Madame Douki a créé une unité de recherche sur la santé des femmes ; avec elle, nous avons publié un article sur la violence mentale dans le monde musulman<sup>10</sup>. Jusqu'à présent, nous essayons d'inscrire cette préoccupation permanente

dans notre quotidien de psychiatres. Quand on fait un travail, il y a des données sexo-spécifiques qui doivent ressortir ; quand on fait une rencontre, il y a la question de la santé mentale des femmes qui surgit. Peut-être que je citerais un autre moment juste après la révolution, ou un peu plus tard, en 2014-2015 : toutes les trois<sup>11</sup>, et avec deux autres « copines », nous nous sommes réunies pour écrire un livre sur la santé mentale des femmes en Tunisie. Le projet n'a jamais vu le jour [rires], mais quand même ! Nous y avons travaillé à un certain moment. Puis nous avons été prises par le quotidien. Bousculées par la vie.

Je parlais d'un dernier aspect en tant qu'universitaire et féministe : l'enseignement. C'est un volet qui n'est peut-être pas directement lié à la recherche, mais il demeure fondamental dans notre travail quotidien. Il y a eu un grand effort ces dernières années pour que soient introduits à la [Faculté de médecine](#) plusieurs cours sur les violences, notamment celles faites aux femmes, ou sur des questions spécifiques liées à la santé mentale des femmes. C'est ainsi qu'ont été introduits un cours sur les violences faites aux femmes dans les DU [diplômes universitaires] de périnatalité et développement, et deux sur la violence dans le module de psychiatrie l'année dernière. Une réunion est prévue avec le doyen pour préparer une *masterclass* sur les violences faites aux femmes et aux enfants. Il y a également eu un DU de victimologie, où la question des violences faites aux femmes est particulièrement présente.

Je dis tout cela car l'effort à fournir reste entier : je suis convaincue que la cause féministe gagnerait énormément à trouver des assises dans le monde de la recherche et dans le monde universitaire. C'est le seul moyen d'avoir des données tangibles et des arguments pour plaider pour l'égalité, pour que le plaidoyer soit plus convaincant. Tout reste à faire. Mais il faut, là aussi, faire converger les efforts et travailler dans l'interdisciplinarité, comme vous l'avez dit. Dans le monde, ça bosse pas mal sur ce champ ! Beaucoup de féministes interviennent dans le milieu universitaire [...].

11. Ahlem Belhaj, Rym Ghachem et Fatma Charfi.

**Rym Ghachem (RG) :** Merci Ahlem. [...] J'ai été élevée dans un milieu très protecteur, je n'ai jamais eu de problème étant petite. La première chose que j'ai vue sur ces questions, c'était une thèse sur l'infanticide par le docteur Mahjoub, et que mon père dirigeait. J'étais très étonnée par l'infanticide, par ces enfants qu'on abandonne. Cette thèse-là a été à l'origine de la loi sur l'avortement qui a fait de la Tunisie un pays avant-gardiste sur la question. Beaucoup plus tard, en 2019, lorsque j'étais au [Comité national d'éthique médicale](#), on m'a demandé de travailler sur la congélation des ovocytes. Encore une fois, c'est venu à moi, et je me suis plongée dans cette question. Aujourd'hui, en Tunisie, nous sommes réellement en train de régresser sur la question, de prendre du retard par rapport aux autres pays. La France a adopté sa loi sur la congélation en août 2021, ce n'est pas très loin. [...] Elle exige beaucoup de choses : on ne peut congeler que si l'on a moins de 37 ans, et il y a vraiment beaucoup de cases à cocher pour pouvoir y avoir recours. [...]

Dans mon parcours, j'ai aussi dirigé la thèse du docteur Anissa Bouasker, ce que personne ne voulait faire. En effet, la violence faite aux femmes, comme l'a dit Ahlem, n'était pas perçue comme un sujet médical, mais plutôt sociologique, psychologique. Je rends vraiment hommage à Anissa Bouasker, qui a travaillé sur les centres de soin de base et mené un travail sur plus de 400 femmes. Les résultats qu'elle a obtenus sont confirmés dans la littérature : un tiers [des femmes] étaient battues, la violence rendait les enfants dépressifs, les résultats scolaires des enfants de femmes battues étaient mauvais, le parent avait généralement vécu dans une famille où le père battait la mère... Tous ces résultats, présents dans la littérature, ont pu être retrouvés dans la population tunisienne. Ils ont été publiés par Anissa à l'époque. En 2014 ou en 2015, il y a eu une circulaire pour que les femmes soient prises en charge gratuitement dans les centres de soin, mais je ne sais pas si elle est vraiment appliquée. Ce dont je me suis aperçue, c'est que nous faisons de plus en plus l'objet de

5. ATFD, 2017, *Retour sur l'histoire pour un avenir sans violences à l'encontre des femmes. Que disent les archives du centre d'écoute et d'orientation des femmes victimes de violence ?*, Tunis, ATFD-Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme.

6. LIGUE TUNISIENNE POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME (LTDH), LIGUE DES ÉLECTRICES TUNISIENNES (LET), ATFD, 2022, *Les trajectoires de lutte contre la violence faite aux femmes. Entre blocage et résilience*, Tunis, Coalition nationale associative des luttes contre les violences faites aux femmes.

7. Saïda Douki Dedieu est enseignante-chercheuse. Désormais retraitée, elle a notamment été médecin hospitalo-universitaire en Tunisie de 1987 à 2010, et présidente de la [Fédération des psychiatres arabes](#).

8. Ahlem Belhaj s'adresse à Rym Ghachem et Fatma Charfi, respectivement psychiatre et pédopsychiatre tunisiennes.

9. BOUASKER Anissa, 2003, *Violence conjugale : étude épidémiologique. À propos de 424 femmes consultant dans des centres de soins primaires*, thèse de doctorat en psychiatrie de l'Université de Tunis.

10. DOUKI Saïda, NACEF Fethi, BELHAJ Ahlem, BOUASKER Anissa, GHACHEM Rym, 2003, "Violence against women in Arab and Islamic countries", *Archives of Women's Mental Health*, vol. 6, 165-171.



visites d’expertise pour vérifier la véracité des récits des femmes qui disent être battues ou agressées sexuellement. Cela commence à faire beaucoup. Est-ce qu’on vérifie la véracité d’autres violences ? C’est le quotidien.

[...] Avec l’[ATFD](#) et Khaoula Matri, nous avons mené une étude en 2016. Je reçois et suis souvent des patientes que l’[ATFD](#) m’adresse, qui ont généralement des parcours vraiment tortueux, difficiles. C’est très compliqué d’hospitaliser ces patientes, on est entre deux écueils. Hospitaliser en psychiatrie, pour le commun des mortels, c’est dire : « La patiente est folle ». Or elle souffre, et la souffrance doit être traitée, nous n’avons pas d’alternative. Mais l’hospitalisation est souvent une catastrophe. Nous recevons des filles de seize ans et leur retirons leur téléphone portable. Or, vous savez que le portable, pour une adolescente, représente un objet d’attachement. Et puis on appelle le père, et cela devient dramatique. Ces hospitalisations sont pour moi la pire des choses qui puissent arriver à un enfant entre seize et dix-huit ans. [...] [Beity](#)<sup>12</sup> a parfois pu juguler les choses. Grâce à cette association et à l’[ATFD](#), nous avons pu prendre en charge des réfugiées. [...] Beaucoup de travail a été fait. Il n’est peut-être pas visible à l’œil nu, mais le plus important est d’alléger la souffrance. Cela prend énormément d’énergie, mais c’est la plus belle récompense qu’on puisse avoir en tant que médecin. J’espère que nous pourrions faire davantage, qu’en écrivant nous pourrions améliorer les conditions. Peut-être créer des foyers d’accueil, faire des centres intermédiaires... J’espère en tout cas qu’on pourra encore améliorer la condition des femmes en Tunisie.

**Fatma Charfi (FC) :** [...] Il y a des parcours de vie qui montrent combien être féministe et en même temps dans le monde médical fait avancer les choses. C’est l’une des conclusions que je tire de l’intervention d’Ahlem, qui a cherché à créer une passerelle entre son métier et son combat féministe pour lutter contre les

violences faites aux femmes. Être une jeune résidente et proposer un sujet de thèse à l’époque inadmissible ! Aujourd’hui, je me rends compte à quel point c’était un acte militant. Pour nous, la sexologie clinique est aujourd’hui une discipline à part entière, des sociétés savantes existent, on enseigne les troubles sexuels féminins et masculins à la [Faculté de médecine](#)... Tout cela est d’une telle évidence qu’on ne se rend pas compte qu’au début des années 1990, aborder ces sujets était



difficilement acceptable dans un milieu médical porté sur les symptômes, les syndromes et les traitements, et pas sur des sujets qui concernent l’humain, et finalement la santé. On ne se rendait pas compte que ce sont des sujets importants [...] : la sexualité féminine, la violence faite aux femmes, les congés de longue durée sur lesquels Rym a travaillé avec sa double casquette de militante et de médecin cheffe de service psychiatrique<sup>13</sup>. En effet, quand on parle des congés de longue durée, on pense à des personnes qui cherchent un bénéfice secondaire à travers une consultation. On ne pense pas vraiment que ce sont des personnes qui souffrent, et qui viennent avec une réelle demande, légitime. [...] Vous avez réussi à trouver des passerelles entre le monde féministe, qui est notre préoccupation, et le monde médical ; vous avez pu faire avancer les choses, et c’est ainsi que des femmes militantes ont pu, dans leur monde professionnel, être combattives pour imposer des sujets et des travaux. La recherche sur les violences faites aux femmes a permis de connaître les conséquences médicales et psychologiques de la violence, et d’avoir des chiffres. C’est ce qui permet de construire le plaidoyer. Aujourd’hui, il existe non

seulement un cours sur les violences faites aux femmes et aux enfants à la [Faculté de médecine](#), mais aussi, depuis tout récemment, un premier laboratoire de recherche sur la santé, la femme et l’enfant, qui vient enfin de voir le jour, en janvier<sup>14</sup>. Or, qui dit « laboratoire de recherche » dit « financement pour la recherche ». On y parle de santé maternelle et infantile. Il me semble que c’est le premier laboratoire sur ce thème. [...] Jusqu’à présent, les questions sur les violences faites aux femmes, sur le genre, la santé mentale ou le féminin, faisaient l’objet de travaux portés par la société civile, par les ONG, par les féministes, par des personnes qui ont souhaité faire leur thèse là-dessus. Ces questions n’étaient pas portées par nos universités, ni par l’académie de façon générale. Aujourd’hui, le vrai *challenge* est que nous, universitaires, mais aussi nos universités, nos laboratoires, nos bailleurs de fonds et nos académies, nous nous intéressions à la recherche sur ces causes, qui sont très importantes et font avancer la compréhension de ces phénomènes, la prévention et la société. Le *challenge*, c’est que nos académies nous aident à faire la lumière sur ces thématiques. Mais ce sont les combats des féministes et de la société civile qui amènent ce type de recherche, qui produisent des résultats et qui font avancer les choses.

**AB :** [...] Arriver à créer cette passerelle, se retrouver dans le milieu psychiatrique et médical avec ses convictions féministes, que ce soit reconnu et accepté, pouvoir mener une recherche en disant « j’ai adopté une approche féministe », et que ce soit légitime !... Je peux en témoigner. J’ai parlé des recherches récentes sur les trajectoires de lutte contre les violences faites aux femmes. En rédigeant la méthodologie, j’ai écrit : « L’approche de cette recherche est une approche féministe basée sur les droits humains et centrée sur les victimes ». Que veulent dire « féministe », « basée sur les droits humains », « centrée sur les victimes » ? C’est aujourd’hui possible de l’écrire en ces termes, mais ce n’était pas le cas à l’époque. Parce que je n’avais pas suffisamment confiance, ni suffisamment de possibilités. Aujourd’hui je

l’écris, et je pense que c’est une approche tout à fait objective et scientifique. Elle est scientifiquement valable.

**FC :** [...] Pour rebondir sur le programme du laboratoire dirigé par Ahlem, on y trouve aussi une thématique sur la parentalité et sur la médecine fœtale, car nous collaborons avec des gynécologues-obstétriciens, des pédiatres, des néonatalogues, des généticiens... Nous nous y intéressons aux maladies héréditaires et aux troubles néo-développementaux, à la violence, mais également aux violences faites aux enfants, aux causes du suicide, [...] à l’accouchement et à la préparation à l’accouchement, autant de thématiques pluridisciplinaires.

### Femmes et psychiatres : une double lutte pour la reconnaissance

**RG :** Nous devons nous battre pour la liberté de notre corps, pour pouvoir gérer notre vie logiquement. [...] C’est très dur de travailler dans un service de médecine, et encore plus quand il faut annoncer à son chef de service qu’on est enceinte ! C’est comme annoncer...

**AB :** C’est une trahison !

**RG :** C’est une trahison. « Alors, tu vas me quitter ? » Pourtant, on ne quitte pas, c’est quarante ou cinquante jours ! Ahlem et moi étions ensemble dans ces périodes compliquées. [...] Je n’ai pas eu une dizaine d’enfants, mais j’en ai eu quand même trois. C’était difficile de trouver une manière de jongler entre la vie professionnelle et la vie de maman. Je vois que même aujourd’hui [...], nos résidentes jonglent entre leur position de mère et leur volonté d’avoir une vie professionnelle, de gravir les échelons universitaires et de travailler. C’est dans ces moments que j’essaie d’écrire, parfois dans des journaux, pour essayer de défendre ces causes et ces médecins qui se battent, qui font preuve d’un véritable militantisme pour pouvoir gravir les échelons dans leur vie.

12. [Beity](#) est une association tunisienne basée à Tunis, fondée en 2012, qui vise à « lutter par tous les moyens contre les discriminations, les violences de genre et la vulnérabilité économique et sociale des femmes » (site internet).

13. Cette problématique est retranscrite plus loin. Cf. *infra*, p. 16.

14. Il s’agit du laboratoire de recherche « Santé mère enfant », créé à l’hôpital Mongi Slim en janvier 2022.



Comme je l’ai dit, les choses viennent à moi. J’ai mené plusieurs travaux sur les congés maladie de longue durée. À nouveau, les résultats étaient catastrophiques. C’est vrai qu’il y avait beaucoup de femmes [parmi les travailleurs qui ont recours au congé maladie de longue durée], mais pourquoi ces femmes étaient-elles en congé ? Parce qu’elles avaient un père, un beau-père, un enfant ou un mari à charge. En Tunisie, il n’y a pas de structures pour prendre en charge les personnes à handicap lourd. C’est donc toujours la femme qui sacrifie sa vie professionnelle sans aucune récompense. Ce sacrifice est total. Nous essayons d’en parler, de publier dans le dialogue sociétal. Fayçal Ben Salah a repris toutes les communications que nous avons faites sur les difficultés que les femmes peuvent rencontrer, leurs parcours et toutes les entraves qu’elles trouvent dans leur vie professionnelle. Mais cela n’a pas beaucoup changé les choses. On a aussi parlé des enseignantes, on a demandé à ce que la retraite vienne plus tôt, car c’est un travail lourd. Enseigner représente des heures entières où on est pris par les enfants. Or, une enseignante en mauvais état de santé mentale est une catastrophe pour l’avenir des enfants. Nous avons donc essayé de dire au pouvoir public, à l’État, qu’il fallait absolument trouver des solutions, fixer des horaires moins importants pour tous les enseignants (aussi bien scolaires qu’universitaires). Certes, nous prônons l’égalité hommes-femmes, mais il faut comprendre que les femmes ne peuvent pas toujours être les « premières de la classe » sur tous les plans.

[...] Quand on a commencé notre cursus en psychiatrie, le milieu était à 80 % masculin. Aujourd’hui, il est à 90 % féminin. Le phénomène n’est pas propre à la psychiatrie, c’est toute la médecine qui est en train de se féminiser. Seules les filles peuvent tenir aussi longtemps avec tant de dévouement ! C’est peut-être aussi une question de caractère. [...] À part quelques difficultés au quotidien, on a été très bien accueillies, très bien reçues.

15. Une question du public a porté sur les réseaux tissés entre les structures de défense des droits des femmes et de lutte contre les discriminations de genre.

16. Il s’agit des 32<sup>e</sup> journées de la Société tunisienne de Psychiatrie, les 2 et 3 décembre 2023.

**FC** : [...] Juste un mot sur le fait que la médecine s’est féminisée. On compte plus de 65 % d’étudiantes en première année environ. Mais il n’y a pas eu de doyenne ! [...] Il y en a eu à Monastir, à Sousse, mais à jamais Tunis. Les doyens sont toujours des hommes, qui sont pourtant minoritaires. Quand il s’agit d’élire quelqu’un pour prendre les commandes, les hommes viennent toujours en premier.

**RG** : Mais la main-d’œuvre est en général féminine. Le conseil scientifique compte plusieurs femmes. Et c’est une vraie main-d’œuvre. La vice-doyenne, une femme, est toujours sur place. Certes, elles sont toujours en seconde position, mais elles ont une position de fourmis travailleuses qui essayent de faire évoluer les choses.

**AB** : Il est temps, effectivement. Mais est-ce que les choses ont changé ? Je ne pense pas, le patriarcat est très ancien, il a encore quelques décennies devant lui – pour être optimiste ! Militer contre ce rapport de domination des hommes sur les femmes a toujours été le moteur de mon engagement, du moins féministe. L’ATFD appartient à un mouvement beaucoup plus large, et je réponds en même temps à votre question<sup>15</sup>. Il existe plusieurs réseaux : maghrébins, arabes, méditerranéens... Les pays à majorité musulmane ont aussi une coalition, comme pour les droits sexuels et corporels, et un réseau arabe contre la violence. L’ATFD appartient au Réseau Euro-Méditerranéen des Droits humains. La société civile a beaucoup d’engagements. Dans le monde médical aussi, les liens sont nombreux : appartenance et rencontres maghrébines, rencontres franco-tunisiennes, africaines ou internationales. Le prochain congrès mondial de psychiatrie va avoir lieu en Tunisie<sup>16</sup>, où sont prévues des sessions sur les troubles mentaux des femmes, sur la violence faite aux femmes, et des thématiques spécifiques. [...] Rym préside le comité scientifique, et j’en suis membre. Mais [aujourd’hui] on ne rencontre pas de résistance quand on propose ce genre de



Ahlem Belhaj et Katia Boissevain, le 23 mai 2022, lors de l’entretien à l’IRMC. © Afef Toumi/IRMC

thématique, très facilement accepté. Être féministe hier ? Cela reste toujours le même combat, les formes varient en fonction de la situation politique et des pays.

La psychiatrie n’est pas le monde médical « classique ». Autrement dit, il y a les psychiatres, et il y a les autres. C’est à peine si on nous considère comme des médecins [rires]. On m’a demandé si nos parents avaient bien accueilli notre choix [de spécialisation] : ce n’est pas le cas des miens ! Ils m’ont dit : « Psychiatre, après tous ces efforts ? Tout ça pour ça ? » La stigmatisation de la psychiatrie vient peut-être aussi du fait que c’est le domaine médical le plus ouvert aux sciences humaines. Pourtant, il peut être très médicalisé.

**FC** : On est encore stigmatisés. Par nos collègues.

**KB** : Je ne sais pas si c’est de la stigmatisation. Je pense que c’est plutôt de la peur.

**AB** : Le malade mental est particulièrement stigmatisé, tout comme la psychiatrie. Les médecins psychiatres ou les pédopsychiatres ne sont pas très loin de la stigmatisation, parce qu’ils appartiennent à ce « monde de fous ». Certes, il y a de la peur, mais pas uniquement. C’est un monde inconnu que les gens ne maîtrisent pas. La maladie mentale peut faire peur, elle dérange énormément. Mais en même temps, pour les chirurgiens, nous, on n’est pas « dans le truc ». Dans les autres spécialités, on traite un « truc » qui est là, tandis que nous, nous traitons l’esprit, les idées, l’affect, ce qui n’est pas très palpable pour les autres. Alors que la médecine est très palpable.

**FC** : À titre d’exemple, dans les grands hôpitaux de Tunis (la Rabta, Charles Nicolle, Habib Thameur), il n’y a pas de service de psychiatrie. C’est inimaginable, aujourd’hui, un hôpital général sans psychiatre ! C’est comme un hôpital général sans cardiologue ni médecin urgentiste.





« Woman's Rights Quilt », par Emma Civey Stahl (ca. 1875).  
© The Metropolitan Museum of Art

La psychiatrie est une discipline indispensable dans un hôpital ! Eh bien, à Tunis, à [la Rabta](#), [Charles Nicolle](#) et [Habib Thameur](#), il n'y a pas de psychiatres. Que ce soit à l'[Institut Salah Azaïz](#)<sup>17</sup>, à l'[Institut de nutrition](#)<sup>18</sup> où l'on soigne notamment les anorexiques, ou à l'[hôpital d'enfants](#)<sup>19</sup>, il n'y a aucun pédopsychiatre. Pas un seul dans toute cette concentration d'hôpitaux, sur la colline ! C'est pour vous dire que le chemin est encore long.

**AB** : Je pense qu'en psychiatrie, dans notre rapport au féminisme, nous avons été parmi les pionniers du monde médical. Madame Douki, que j'ai citée tout à l'heure, ou encore Samia Attia, des femmes très féministes même si elles ne se sont pas à proprement parler engagées, étaient psychiatres. Même dans leur vie, et surtout dans leur vie. Je dirais que nos aînées étaient en fait particulièrement engagées au quotidien contre l'injustice et les discriminations. Elles s'affirmaient suffisamment au niveau de leur vie personnelle pour vivre pleinement leur liberté individuelle. Dans la recherche, beaucoup de choses ont été faites, et souvent des études centrées sur les spécificités hommes-femmes, pour traiter certains sujets particuliers. Dans les autres spécialités, c'était moins fréquent. Aujourd'hui, la médecine légale, les gynécologues, les dermatologues, les urgentistes *etc.* s'y intéressent. On voit que c'est un pôle d'intérêt.

**RG** : [...] C'est vrai que les gens ont peur de nous. Ils pensent qu'on peut comprendre leur fonctionnement en les regardant, c'est une croyance très ancrée. Et en général, on ne nous aime pas. Quand on est dans une soirée, on nous évite, ou au contraire on nous colle, parce qu'on croit qu'on va faire une consultation gratuite, comme ça, rapidement [*rires*]. On éveille réellement deux sentiments antinomiques, aussi bien l'envie de nous

17. L'[Institut Salah Azaïz](#), fondé en 1969 à Tunis, est spécialisé dans la surveillance, le diagnostic et le traitement des cancers.

18. L'[Institut national Zouhair Kallel de nutrition et de technologie alimentaire](#).

19. L'[hôpital d'enfants Béchir Hamza](#).

connaître que celle de nous coller des étiquettes. Je me rappelle d'une femme très ordonnée : on lui a fait un diagnostic d'obsessionnelle. Elle a dit : « Vous, les psy', vous êtes insupportables ! Même si quelqu'un va bien, vous lui collez une étiquette ». Nos patients ont certainement vu des psychiatres un peu « libertins ». Nous en avons croisé à l'époque où nous faisons nos études, ce qui a inquiété nos parents qui craignaient pour notre avenir. Ils auraient préféré qu'on fasse, par exemple, de la neurologie, ou des disciplines plus rangées. [...] C'est un combat qu'on mène au quotidien. Mais je pense que nous sommes toutes les trois convaincues qu'il n'y a pas plus beau que la psychiatrie.

### Et aujourd'hui ?

**AB** : Les résistances restent toujours les mêmes. Le pouvoir patriarcal est tellement fort ! C'est un système qui favorise un sexe par rapport à l'autre, et qui entretient des rapports inégaux au sein de la société. En tant que féministes, nous revendiquons que tous les êtres sont égaux, qu'il n'y a aucune raison d'accepter que les femmes subissent des discriminations, et nous essayons d'en combattre toutes les formes, que ce soit dans le monde politique, au sein de la société, dans la culture, les médias, mais également le monde universitaire et la recherche, qui est très sexiste, que ce soit au niveau des thèmes de recherche ou des responsabilités. Là-dessus aussi, il y a beaucoup à faire.

[...] Initialement, à l'[ATFD](#), nous n'aimions pas parler de « genre ». Dans les années 1990 et au début des années 2000, quand le terme a été adopté par les [Nations unies](#), nous avons l'impression qu'il noyait un peu la cause féministe. Mais aujourd'hui, la question du genre se pose différemment. Évidemment, il y a la question des LGBTQI qui ne doit pas être occultée. Il va de soi que nous militons pour leur cause. Personnellement, en tant que psychiatre, j'ai accompagné plusieurs personnes. Dans nos services et au quotidien, nous accompagnons des patients qui subissent beaucoup de violences et de discriminations. L'accompagnement se fait donc sur le plan de la santé mentale mais aussi

au niveau associatif, et même au niveau de la formation. Plusieurs sessions sont prévues. Je citerais par exemple le nouveau groupe sur la violence, et les groupes qui s'intéressent à la façon de lutter contre la violence ou d'assurer l'écoute. J'espère avoir répondu.

**KB** : *C'est très flagrant de voir, entre 1989-1990 et 2010, cette forme d'institutionnalisation de certains sujets de recherche. Avez-vous observé un changement au niveau des préoccupations scientifiques des nouveaux médecins qui arrivent depuis 2010 ?*

**RG** : Oui. J'ai vu deux résidents qui faisaient un master en science politique, et d'autres en journalisme. Les choses évoluent, on s'ouvre vraiment à la société civile et à ses problèmes. Même au niveau de leur état d'esprit, du *staff* et des commentaires qu'il fait sur les patients, l'évolution est flagrante. Il faut dire que ces dix dernières années ont été très compliquées pour nous. On a tout vu. [En 2013,] par exemple, nous avons reçu une patiente enceinte de six mois [qui souhaitait se faire avorter]. Elle était jeune, célibataire, et avait été violée. Or, à ce stade de la grossesse, ce n'était pas possible, et les résidents étaient radicalement contre l'interruption thérapeutique de grossesse. La loi prévoit pourtant qu'en cas de trouble mental pour la mère ou pour l'enfant, on est en droit d'y avoir recours. Il a fallu leur faire la guerre pour essayer de le leur faire comprendre ! De plus, en psychiatrie, nous sommes sectorisés : cette jeune fille, issue d'un milieu très modeste, était dans le secteur de Siliana. Elle avait donc, dans le service, des personnes de son environnement, et il fallait cacher la grossesse aux patients qui étaient là. Heureusement qu'elle n'avait pas un ventre apparent ! Elle ne s'était pas aperçue [de sa grossesse]. Elle avait des nausées, des vomissements, mais elle a continué à avoir ses règles. Une soirée avec une copine à Sousse, et les choses se sont ainsi faites. C'était très difficile, alors qu'avant 2011, c'était plus simple.

[...] On a des évolutions positives, mais aussi négatives. Aujourd'hui, j'ai l'impression que les choses sont en train de s'amender, d'évoluer.



On parle beaucoup de LGBTQI avec les résidents, il n’y a plus de tabous. Personnellement, à un moment donné, je n’acceptais pas vraiment les médecins qui portaient le voile dans le service. Pour moi, en psychiatrie, on doit être asexué et ne pas avoir de religion. [...] [Après 2011,] on a eu une flambée du nombre de personnes voilées. [...] Puis les femmes se sont dévoilées, et d’une façon extraordinaire ! On a revu des beautés, elle se sont même dévoilées psychiquement ! On a entendu des choses extraordinaires sortir de leur bouche. Je pense qu’il faudra du temps pour analyser ces dix dernières années.

**FC** : Je rebondis sur le fait que je trouve que la jeunesse d’aujourd’hui est extraordinaire. Nos étudiants ne sont pas ceux d’avant, ils sont très ouverts sur le monde. Certes, il y a de tout, certains sont un peu plus radicaux que ce qu’on pouvait imaginer il y a vingt ans. C’est la liberté, ou la mondialisation, comme vous voulez. Mais un grand nombre de jeunes s’investissent dans les associations, s’intéressent à beaucoup de choses et amènent des sujet pour leur thèse qui sortent un peu des sentiers battus : l’immigration des jeunes médecins, les questions qui touchent aux droits de l’homme, à la torture... On a tout vu. Beaucoup de sujets font maintenant l’objet de thèses de médecine. C’était aussi le cas auparavant, mais il me semble qu’aujourd’hui les jeunes s’ouvrent sur les sciences humaines, et essayent justement de trouver des passerelles avec de nouveaux sujets. C’est extraordinaire. Quelque chose s’est passé depuis 2011. C’est certain.

**AB** : Dans la recherche, les choses évoluent, mais lentement. Il y a de nouveaux sujets, de nouvelles spécialités qui s’intéressent à des questions liées aux rapports hommes-femmes. La psychiatrie, c’est quand même la spécialité la plus proche des sciences humaines. [...]

**KB** : *Est-ce qu’un plus grand nombre de jeunes choisit aujourd’hui la psychiatrie ? La spécialité fait-elle moins peur ?*

**AB** : Oui. Car cette spécialité rapporte beaucoup d’argent si l’on s’installe dans le privé. Ce n’est pas notre cas !

**FC** : C’est maintenant la chirurgie qui est choisie en dernier, parce que la médecine s’est féminisée, et c’est la chirurgie qui souffre de ne pas avoir assez de candidats. Pour la psychiatrie, il faut maintenant être très bien classé, ce qui n’était pas le cas il y a vingt ans.

**RG** : Le problème est que nous formons des psychiatres pour la France et pour l’Allemagne. Ils devraient nous payer [rires]. Cette année, 27 étudiants ont eu la spécialité et ont terminé leur cursus. Parmi eux, dix sont partis en France.

**FC** : Ils sont même plus nombreux, en général. C’est à peine si nous parvenons à remplacer ceux qui partent à la retraite.

**AB** : C’est déprimant de les voir partir ainsi [...].

**FC** : On a fait des formations de santé mentale ces dernières années. L’idée était de les généraliser. Il y a eu notamment le programme « *Essaha Aziza* »<sup>20</sup>, et bien d’autres pour ceux qui sont déjà en exercice. Mais le plus important est que les résidents en médecine de famille font désormais six mois au sein d’un service de psychiatrie, ce qui est fondamental. On continue bien sûr de former les médecins généralistes avec des EPU [enseignements post-universitaires], des CEC [certificats d’études complémentaires] et des formations organisées. Mais le plus important est que le futur médecin de famille, depuis la réforme, fait obligatoirement de la psychiatrie dans son cursus [...].

**RG** : En médecine du travail, des travaux se sont penchés sur la violence en milieu professionnel.

**AB** : Il y a une thèse de médecine là-dessus.

**RG** : [...] Nous avons dernièrement présenté une communication sur les violences en milieu

professionnel : en 2009, il y a eu, je crois, 277 cas de violence en milieu professionnel à l’échelle nationale ; en 2021, c’était de l’ordre de plus de 2 000. Déclarés. [...] L’anarchie qui se produit au niveau politique entraîne une anarchie au niveau des structures de soin. [...] La violence a augmenté.

**AB** : Je serais prudente par rapport aux chiffres. Pour les violences faites aux femmes, on annonce très fréquemment une augmentation. Et c’est très probablement le cas. Mais nous devons aussi tenir compte du fait que les femmes signalent, que la parole s’est libérée. On reconnaît bien plus la violence, on sait désormais que tel acte est inacceptable, et on sait à qui en parler. *Facebook* aussi rend l’information plus accessible. [...] Mais la

violence existe partout, dans la famille, dans le milieu du travail, dans la rue, etc. Pour moi, ce milieu est autant pourvoyeur de violences que les autres. Et parfois, la violence n’est pas déclarée. Pour l’accréditation de la [Faculté de médecine](#), il y avait une clause particulière : il fallait qu’il y ait une cellule d’écoute des violences faites aux femmes. Cela m’a fait plaisir. C’était une chose nécessaire. À la [Faculté](#), nous avons donc une cellule d’écoute, mais tous problèmes confondus pour les étudiants. Là, ils voulaient que ce soit quelque chose de spécifique.

*Propos recueillis par  
Kmar Bendana et Khaoula Matri*



**Ahlem Belhaj (1964-2023)**

Par cette contribution, nous rendons hommage à l’intellectuelle militante qui a œuvré pour la cause des femmes.

20. « *Essaha Aziza* », programme d’appui de l’Union européenne au secteur de la santé en Tunisie depuis novembre 2021, se donne pour mission « d’améliorer la qualité des soins, l’accessibilité des équipements, l’organisation des établissements et le pilotage de la santé ».



# Fatma Oussedik à l'IRMC.

## Parcours d'une sociologue algérienne

Dans le cadre du cycle « Chercheuses et féministes », Fatma Oussedik, professeure de sociologie à l'[Université d'Alger](#), expose lors d'un entretien à l'IRMC les étapes de son parcours universitaire, depuis ses premiers travaux jusqu'à ses années d'enseignement. Elle raconte son engagement féministe et son expression dans le monde universitaire.

As part of the "Researchers and feminists" series, Fatma Oussedik, professor of sociology at the [University of Algiers](#), talks to the IRMC about the stages in her academic career, from her early work to her years as a teacher. She talks about her commitment to feminism and its expression in the academic world.

في إطار دورة "الباحثون والحركات النسوية" تطرح فاطمة أوسيديك أستاذة علم الاجتماع في جامعة الجزائر، خلال مقابلة أجريت معها بمعهد البحوث المغاربية المعاصرة، تطرقت إلى مراحل مسيراتها الجامعية انطلاقاً من أعمالها الأولى إلى سنوات التدريس وهي تتحدث عن التزامها النسوي والتعبير عن نفسها في الأوساط الأكاديمية.

### Introduction

**Fatma Oussedik (FO) :** Ma carrière dans l'enseignement supérieur et la recherche a débuté en 1976. J'ai commencé comme assistante stagiaire, puis connu tous les statuts jusqu'à celui de professeure des universités. Pour ce qui est de la recherche, j'ai été recrutée comme chercheuse à la création du [Centre de Recherche en Économie appliquée pour le Développement \(CREAD\)](#) par son directeur, Monsieur Abdellatif Benachenhou, qui avait été mon professeur à l'[Université d'Alger](#). Après une expérience de chercheuse dans une équipe d'économie rurale, avec une première publication sur les comportements et les aspirations des paysans de la Révolution agraire<sup>1</sup>, le directeur m'a invitée à diriger une équipe sur le thème « Femmes et fécondité ». Cette recherche a fait l'objet d'un ouvrage publié à Alger, au [CREAD](#). Ensuite, j'ai décidé de faire une thèse ayant pour objet les liens entre femmes et identité, après un magistère à Alger sous la direction de Claudine Chaulet [...] sur les femmes, ou plutôt sur la culture des femmes<sup>2</sup>. Il me fallait trouver un directeur de recherche, et où soutenir. Je souhaitais soutenir à l'étranger parce que, pour bénéficier d'une inscription dans l'espace universitaire algérien, l'une des

conditions incroyables était d'advenir à l'étranger, pour enfin être adoubé à l'intérieur. Si tu n'as pas fait la démonstration que les étrangers te reconnaissent, et si tu soutiens des thèses locales, quelle que soit la qualité de la thèse, tu n'as pas vraiment de reconnaissance. D'autre part, s'agissant du féminisme, j'étais déjà une militante visible. Nous avons créé à Dakar, avec le soutien du [Codesria](#)<sup>3</sup> de Samir Amin, en compagnie d'Aminata Traoré, Zenebework Tadesse, Fatima Mernissi, Nawel Saadaoui et Marie-Angélique Savané, l'[Association des femmes africaines pour la recherche et le développement \(AFARD\)](#). J'étais donc déjà dans une réflexion décoloniale. La création de cette association remonte à 1976. Il s'agit d'une année importante pour moi. En effet, c'est à cette période que je renoue avec Tunis, où j'avais passé cinq années durant la Guerre de libération algérienne, avec mes parents. Il y avait un lieu exemplaire, le Club Tahar Haddad, dirigé par une personnalité exceptionnelle, Madame Jalila Hafsia. Il s'agissait d'un espace où tous les intellectuels, les militants, notamment du Maghreb, se retrouvaient et échangeaient librement.

Nourrie dès l'enfance, pourrais-je dire, de cette culture décoloniale et d'un attachement à l'idée



Fatma Oussedik lors de la 4<sup>e</sup> séance du séminaire « Chercheuses et féministes » le 8 février 2023, au siège de la [Direction générale de la recherche scientifique](#), à Tunis. © Afef Toumi/IRMC

du Maghreb, je ne souhaitais pas soutenir ma thèse en France, parce que je considérais que les Français avaient *une représentation* des femmes algériennes, en un mot qu'il existait des enjeux entre la France et l'Algérie qui m'empêcheraient de parvenir à un niveau scientifique que je souhaitais satisfaisant et élevé, de sorte que ma formation soit de qualité. Je souhaitais être vigilante. Je me suis donc inscrite à l'[Université catholique de Louvain](#), où j'ai eu la chance d'avoir comme directeur de recherche le président du Conseil scientifique de l'[UCL](#). On vient devant la commission, on présente son projet et un membre du comité s'engage à vous accompagner. Il s'appelait Paul Ninane et a été formidable.

**Kmar Bendana (KB) :** C'était un sociologue ?

**FO :** Un anthropologue, avec une carrière et une histoire personnelle extraordinaires. [...] C'est donc dans le département d'anthropologie que j'ai soutenu cette thèse, intitulée *L'identité féminine à Alger*<sup>4</sup>, qui a fait l'objet d'un ouvrage à Bruxelles aujourd'hui épuisé. C'est l'un des

premiers travaux sur les femmes dans nos pays, d'un point de vue universitaire. Et cette thèse m'a conduite à un certain nombre de réflexions sur les identités humaines, les identités sociales, les idées politiques, la façon dont on construisait une identité, comment on advenait comme sujet, [...] comme sujet social. [...] Au terme de cette thèse, j'ai bien compris deux choses : que cela pouvait d'abord être une impasse par effet d'assignation, et qu'il n'y avait pas *une*, mais *des identités*, et qu'elles étaient mobiles.

C'est comme cela que j'ai été introduite à la question des institutions. Comment advient-on ? Qu'est-ce que la sociologie et l'anthropologie pouvaient apporter à la compréhension des identités, si ce n'est les formes d'institutionnalisation du réel ? J'ai alors suivi, durant une année à [la Sorbonne](#), le séminaire de Pierre Legendre, anthropologue du droit. Il tenait son séminaire à la même heure, le même jour (le mardi), et dans la même salle que Marcel Mauss. Je suis donc arrivée à ces interrogations et à ce moment-là, dans mes recherches, j'ai considéré que les femmes

1. OUSSEDIK Fatma, 1976, *La décision économique dans les coopératives de la révolution agraire*, diplôme d'études approfondies (DEA) de l'[Université d'Alger](#).

2. OUSSEDIK Fatma, 1986, *Quelques aspects des identités féminines d'Alger*, magistère de l'[Université d'Alger](#).

3. *Council for the Development of Social Science Research in Africa*.

4. OUSSEDIK Fatma, 1996, *L'identité féminine à Alger*, thèse de sociologie de l'[Université catholique de Louvain \(UCL\)](#), sous la direction de Paul Ninane.



étaient dans une situation de subalternité, mais *pas seules*. Qu'elles appartenaient à ce que je considérais comme une « minorité politique », et qu'il existait d'autres minorités politiques, dans le pays mais pas seulement. Il me fallait comprendre le fonctionnement de l'État depuis ses marges.

J'ai alors décidé de travailler sur les ibadites du Mزاب ! Et à ce moment-là, j'ai vraiment changé, y compris de méthode. J'ai beaucoup travaillé sur l'approche de Norbert Elias à travers ses travaux tels que *La société de cour*<sup>5</sup> ou encore *La civilisation des mœurs*<sup>6</sup>. J'ai aussi découvert, avec enthousiasme, les ouvrages de Mary Douglas, tels que *De la Souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*<sup>7</sup>, ou *Comment pensent les Institutions*<sup>8</sup>. Je dis « découvert » car, durant dix ans, plongée dans le processus d'arabisation de l'enseignement de la sociologie, j'avais été éloignée des débats en cours dans la littérature scientifique francophone et anglophone. À cette étape, j'ai donc choisi dans un premier temps d'élargir mes connaissances, ce que j'ai fait durant une année entière. J'ai ensuite repris mes recherches en m'appuyant, pour comprendre le fonctionnement institutionnel de la population ibadite du Mزاب, sur les *Ittifaqat*, qui sont des conventions qui existent depuis des siècles et que l'on retrouve encore aujourd'hui. Il s'agit de conventions conclues au sein d'une communauté et qui organisent la vie sociale, puisque l'interrogation restait pour moi : « Comment institutionnalise-t-on le réel ? » J'ai travaillé sur cette question, en la rapportant à l'évolution historique du groupe, et à ce qu'il était devenu. Je voyais comment les normes et les règles de conduite se reproduisaient ou ne se reproduisaient pas. Ce travail m'a été d'un grand apport méthodologique, parce qu'il m'a montré les liens entre les archives, les entretiens et les observations de terrain. J'ai alors soutenu une habilitation à

diriger des recherches à l'[Université Paris 7](#), alors à Jussieu, sous la direction de la professeure Sonia Dayan-Herzbrun. Cet épisode est intéressant car je n'envisageais pas d'enseigner en France. J'ai compris, en me questionnant, qu'il s'agissait pour moi d'accomplir un parcours professionnel et académique qui me place à égalité avec mes interlocuteur·rice·s occidentaux·ales. Des restes d'une situation coloniale ? En finir avec le statut d'indigène ?

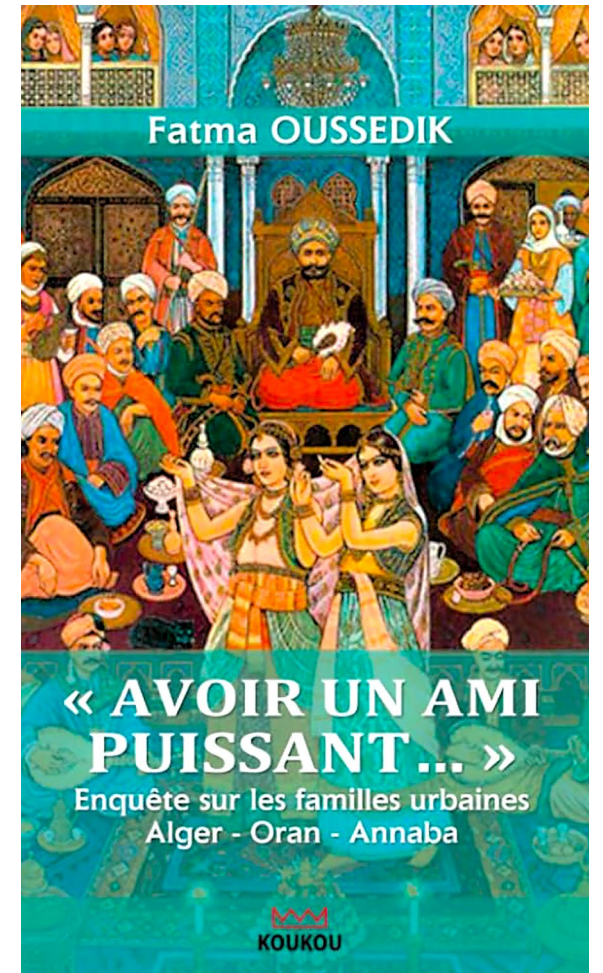
**KB** : Ces archives étaient-elles conservées au Mزاب ?

**FO** : Oui, parce qu'il y avait des présidents d'assemblée qui les conservaient. J'en ai retrouvé certaines dans des ouvrages, dont celui du doyen Zeyn de la [Faculté de droit d'Alger](#) [...] qui était un recensement d'*Ittifaqat* ; je les ai complétées par d'autres textes que j'avais pu trouver sur le terrain, ou qui avaient été publiés dans des revues. Il y avait en particulier une école polonaise qui avait beaucoup travaillé sur ce terrain, [...] et qui avait même créé une revue en Pologne [...]. Mais je ne trouvais pas l'ensemble des numéros de cette revue ! C'est à l'occasion d'un voyage scientifique et d'une invitation à [Harvard](#) que j'ai trouvé toute la collection à la bibliothèque de l'Université. J'ai alors amélioré mon approche méthodologique. Mais je suis revenue à l'Algérie du Nord parce que travailler sur le Sud suppose de gros moyens scientifiques, des moyens matériels du moins, auxquels l'Université et la recherche algériennes ne m'ont jamais donné accès. À chaque fois, la réponse à mes demandes était : « La majorité de la population est sur le Nord : contente-toi d'étudier le Nord ! » Pour moi, cela reste une frustration, je n'ai jamais tout à fait pu élargir mes réflexions au Sud, et je suis donc toujours (excepté cette année dans le Mزاب) restée dans l'Algérie du Nord.

J'ai conclu de mes travaux antérieurs que l'horizon des femmes, c'était la famille, qu'il me fallait comprendre la société à partir de ce qui se déroulait dans la famille, qui est une institution. J'ai considéré qu'il fallait l'étudier avec ce type d'instrumentation théorique et méthodologique. J'ai voulu comprendre « comment pense » cette institution en Algérie, comment « on fait famille ». Après la publication de l'ouvrage sur le Mزاب, *Relire les Ittifaqat*<sup>9</sup>, j'avais conduit une première étude qui a fait l'objet d'une publication, *Raconte-moi ta ville*<sup>10</sup>, qui avait pour objet d'approcher l'espace urbain dans lequel je travaillais. Tout cela, c'est un peu de la préparation à l'ouvrage *Avoir un ami puissant*<sup>11</sup>, que je suis venue présenter chez vous.

**KB** : Tu es passée du rural à l'urbain et des hommes aux femmes !

**FO** : À la famille ! Dans mes objets de recherche, c'est à la famille que je suis passée. J'ai analysé le rapport des individus à la campagne, puis à la ville, en partant du principe que l'espace est structurant. J'en ai fait une publication, *Raconte-moi ta ville*, à partir d'enquêtes, de catégories diverses dans la ville, d'artistes de différentes pratiques, pour comprendre quelle ville les sujets avaient dans la tête, quels itinéraires, quelles pratiques, quelle formation ils y avaient reçus. Je me suis ensuite attaquée au « gros morceau », et dirigé une grande équipe au [CREAD](#), très multidisciplinaire (démographes, statisticien·nes, économistes, sociologues, anthropologues, etc.) sur les « mutations familiales en milieu urbain ». En effet, entre mon étude de 1988 sur « Femmes et fécondité » et celle commencée en 2008, j'avais bien vu que la société avait changé, qu'il s'était passé beaucoup de choses, que les familles avaient changé. La ville a été le théâtre de ces mutations car la société a connu une urbanisation rapide qui a pesé sur « les aspirations et les comportements » des Algérien·nes comme sur leur statut. Si je voulais comprendre les changements sociaux, à l'intersection entre une sociologie des



institutions, une sociologie du changement social et une sociologie de la famille, c'est de cette intersection que je devais parler. J'ai conduit cette équipe, qui a fait l'objet d'une première publication sur douze villes d'Algérie du Nord : des grandes métropoles, des villes moyennes et des petites villes. [...] C'était d'abord une enquête quantitative. Le questionnaire a concerné 6 000 personnes, 1 200 familles. Nous avons édité cette première publication collective, « Mutations familiales en milieu urbain »<sup>12</sup> au [CRASC](#), à Oran, dans le cadre des [Programmes nationaux de Recherche](#) (PNR). Ensuite, j'ai souhaité tirer le « suc » de cette étude, à partir d'un repliement sur une approche plus théorique de la famille et des mutations familiales. Cela a fait l'objet d'une seconde publication, « Penser les structures familiales en Algérie »<sup>13</sup>, au [CREAD](#).

5. ELIAS Norbert, 1969, *Die höfische Gesellschaft*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp.

6. L'ouvrage paraît une première fois à Bâle en 1939, sous le titre *Über den Prozeß der Zivilisation: soziogenetische und psychogenetische Untersuchungen* (*Sur le processus de civilisation : recherches sociogénétiques et psychogénétiques*). Il sera ensuite traduit en français et édité en deux volumes : *La civilisation des mœurs* (1974) et *La dynamique de l'Occident* (1975), traduits de l'allemand par Pierre Kamnitzer.

7. DOUGLAS Mary, 1966, *Purity and Danger: An Analysis of Concepts of Pollution and Taboo*, Londres, Routledge. La version française paraîtra à Paris en 1971.

8. DOUGLAS Mary, 1986, *How Institutions Think*, Syracuse, Syracuse University Press. L'ouvrage sera publié en français en 1999 aux éditions La Découverte (Paris).

9. OUSSÉDIK Fatma, 2007, *Relire les Ittifaqat. Essai d'interprétation sociologique*, Alger, ENAG éditions.

10. OUSSÉDIK Fatma, 2008, *Raconte-moi ta ville. Essai sur l'appropriation culturelle de la ville d'Alger*, Alger, ENAG éditions.

11. OUSSÉDIK Fatma, 2022, *Avoir un ami puissant. Enquête sur les familles urbaines, Alger-Oran-Annaba*, Alger, Koukou éditions.

12. OUSSÉDIK Fatma, 2017, « *Mutations familiales en milieu urbain en Algérie* », *Raison présente*, vol. 3, n° 203, p. 73-84.

13. OUSSÉDIK Fatma, BOUSSAÏD Khadija, MERABET Imen, KENNOUCHE Tayeb, MERAH Amina, 2017, « Penser les structures familiales en Algérie », rapport, Alger, [CREAD](#).



Ensuite est arrivé un conflit, qui était latent depuis longtemps, entre la direction générale de la recherche et les chercheur·es de ma génération (qui étaient en majorité professeur·es d'université tout en faisant partie du [CREAD](#), et encadraient des jeunes), sur la conception de l'économie. Nous partagions une conception où l'économie était une science sociale. Le directeur général de la recherche, qui était physicien et ne s'était entouré que de chercheur·es de sciences exactes, considérait que l'économie était une science exacte, évitant ainsi les débats, notamment de politique économique. Il a, dans ce but, changé fréquemment les directeurs du centre devenu le [CREAD](#), ce qui n'est pas anodin... Il leur a demandé à tour de rôle de nous évacuer, de nous exclure. Plusieurs d'entre eux, qui avaient à mon avis une conception plus scientifique de l'économie, moins utilitaire, moins centrée sur les modèles économiques, avaient refusé de nous renvoyer. En effet, il s'agissait aussi de se séparer d'une mémoire et d'une connaissance pointue des politiques agraires, énergétiques, de population, etc. De notre côté, nous ne cédions pas sur notre conception de la recherche et de l'économie. Le directeur général a fini par trouver l'homme idéal, un directeur du [CREAD](#) qui a mis, sans ménagement, nos cartons devant la porte. Un an auparavant, j'avais pour ma part averti ce monsieur que je prendrais ma retraite au mois de décembre, soit le mois suivant. Il a cru ainsi nous humilier, nous qui avons porté ce centre depuis sa naissance et formé des générations de chercheur·es.

**KB :** C'était en quelle année ?

**FO :** 2017, 2018... Je rentrais de l'[Université Johns-Hopkins](#), où nous avons été magnifiquement reçu·es avec mon équipe de recherche pour rendre compte de nos travaux. Je trouve alors mon carton, avec toutes mes affaires, dans le hall du [CREAD](#), ainsi que les cartons de dix-neuf autres professeur·es d'université ! Ils avaient recruté cinquante jeunes statisticien·nes, ils ne s'étaient pas posé la question de leur encadrement [...], ni du relais et de la transmission. Ils nous avaient renvoyé·es avec un manque de respect évident, une brutalité...

[...] Je disais précédemment que j'avais conduit une carrière d'enseignante sur la recommandation de Abdellatif Benachenhrou, et que j'avais enseigné en langue française jusqu'au moment où, en 1982-1984, fut décidée l'arabisation des sciences sociales. J'étais vraiment francophone, comme je l'ai dit au début, de par ma formation, de par mon histoire personnelle ; de surcroît, dans la recherche, nous n'avions jamais travaillé qu'en français. Il y avait donc ce clivage entre

l'Université et la recherche qui faisait dire à certain·es de nos collègues arabisant·es – parce qu'il y avait auparavant deux sections, une francophone et une arabophone : « Vous avez constitué une aristocratie de la recherche ». Car nous avions, par nos publications, un niveau de reconnaissance sociale qu'ils et elles n'arrivaient pas à atteindre, parce qu'ils et elles étaient entièrement pris par leurs tâches d'enseignement et que le lectorat arabophone était faible. À ce moment, je me suis dit : « Je ne suis pas professeure de français, je suis professeure de sociologie ». Il n'y avait donc pas de raison que je quitte l'Université ! Beaucoup de collègues l'ont fait, car ils ou elles ne pouvaient plus enseigner en français.

Nous avons donc suivi des formations en arabe, et j'ai enseigné en arabe. Cela a été pour moi un travail de titan jusqu'à la retraite. Il fallait faire son cours en français, le traduire en arabe, l'apprendre par cœur, chercher les termes dans les dictionnaires, demander à des collègues, et ensuite venir devant les étudiant·es en acceptant d'avoir une fragilité linguistique. [...] Il y avait de plus une police idéologique avec laquelle il fallait compter et, bien qu'ayant fait cet effort, étant donné que j'ai continué d'écrire en français, j'étais quand même dans la catégorie dont on se méfiait, parce qu'un peu « *hizb França* » [partisan de la France], il y avait des étiquettes comme cela. Pour eux, si l'on était reconnu, ce n'était pas parce qu'on avait réalisé des travaux, c'était parce qu'on s'exprimait en français ! Il y avait toujours cette suspicion, cette espèce de mise à l'écart de l'administration et des collègues qui n'étaient qu'arabophones, qui n'étaient pas bilingues. C'était une façon de discréditer notre travail [...]. On entendait par ailleurs : « Ils ne travaillent tout simplement pas, ils se contentent de connaître l'arabe » ! J'observais donc une faible reconnaissance de l'effort intense consenti.

Je ne pouvais pas arabiser *seulement* la langue, il fallait aussi arabiser les contenus. [...] Ainsi, étant en charge d'un cours d'épistémologie (une discipline pour laquelle j'ai une passion), j'ai lu Mohamed Abdel Jabiri et les grands auteurs en langue arabe, et tenté des démarches comparatives comme une mise en lien avec Bachelard ou des gens proches. Mais on a supprimé le cours d'épistémologie, parce qu'il donnait trop à penser, et on en est venu à une sociologie plus utilitaire, rurale, industrielle, du travail, démographique... J'ai donc perdu mon cours d'épistémologie, et je suis passée à la sociologie urbaine. Heureusement, après avoir navigué entre les mouvements des populations en ville et la culture urbaine, j'ai fini par avoir un cours d'institutions urbaines, ce qui m'a permis de rejoindre mes préoccupations de chercheure.

Alger, marché de Bab El-Oued, 1962.  
© Judaicalgeria





À l'Université, j'ai aussi été confrontée à une double relégation, notamment pendant les premières années : de francophone, nous l'avons vu, mais aussi de femme. La majorité des femmes finissaient par occuper des postes d'administration, et peu restaient vraiment dans les fonctions d'enseignement. En tout cas, quand elles assuraient des cours, elles n'avaient pas de temps pour la recherche. Je passais mon temps à me disputer, à sermonner mes étudiantes en thèse, à leur dire : « N'acceptez pas de postes d'administration ! » Comme elles se mariaient et avaient des enfants, et comme l'administration donnait des horaires fixes, alors que la recherche n'a pas d'horaires, elles allaient plus facilement vers les postes administratifs... en plus d'une visibilité, d'une espèce de reconnaissance lors des réunions de ministères. Il y avait aussi pour elles la possibilité de faire la jonction avec l'administration, les gens qui ont le pouvoir à l'Université, qui décident des carrières, des détachements, des congés scientifiques, etc. Beaucoup ont donc pris des postes d'administration au détriment de leurs carrières de professeures. Fort heureusement, avoir été professeure à l'Université, avoir été à la [Maison des Sciences de l'Homme \(MSH\)](#) à Paris, puis invitée dans des Universités de renom, avoir été traduite dans plusieurs langues et publiée dans plusieurs pays, a fait qu'on a par la suite eu un rapport avec moi tel que, par respect, *on ne me parlait pas de mes travaux* ! Ça, c'est la conduite machiste par excellence à l'Université. Je peux citer sur les doigts de la main les collègues qui vous considéraient comme des collègues, notamment un qui a hélas disparu, un grand intellectuel algérien qui a été ministre de l'Enseignement. C'est Djilali Liabes, qui a été assassiné dans les années 1990. C'était un ami, directeur du [CREAD](#) à un moment. Il était le seul à pousser ma porte pour parler des articles que j'avais pu écrire, pour me donner son point de vue. Il y a eu quelques hommes, même s'ils sont peu nombreux, qui ont été de parfaits collègues durant toute ma carrière. Mais il y en a d'autres qui, quand vous devenez cheffe

d'équipe, toisent les assistant-es qui sont avec vous. Si vous n'êtes pas féroce, vous êtes tout de suite *reléguée à votre statut de femme*. Il m'a fallu un niveau de conscience très élevé des enjeux qui me venaient de tout le parcours dont je vous ai parlé<sup>14</sup>, d'abord de mon parcours de militante féministe dans le mouvement associatif, de mes engagements politiques, de la force et de la légitimité que pouvait me donner l'international, pour que je puisse m'opposer à l'administration, à mes collègues hommes, à mes assistants, aux gens qui travaillaient avec moi. Le plus souvent, à l'Institut de Sociologie, j'avais des assistantes, mais quand c'était un homme, il se prenait pour l'artiste de la place ! J'étais donc contrainte de lui dire : « Tu n'autorises pas les étudiants à

t'appeler par ton prénom, tu ne te conduis pas comme cela en cours », etc. Et il était toujours choqué : « Comment ! qu'est-ce que c'est que cette femme qui vient s'adresser à moi en ces termes ? » Je lui donnais donc un polycopié au début de l'année pour lui dire : « Voilà la démarche ». Vous voyez ! C'est pour cela que je suis restée féministe toute ma vie, dans mon militantisme qui se déroulait parallèlement à ma carrière de chercheuse et d'enseignante.

**KB** : Dans tes enseignements de sociologie urbaine, où tu as dû renoncer à l'épistémologie, est-ce que tu as vu chez tes étudiant-es un intérêt se marquer pour les questions liées aux femmes ou au féminisme dans les choix des sujets ?

**FO** : Absolument. Bien qu'étant connue comme féministe et comme chercheuse, je n'ai jamais voulu créer un « master genre » ou un « master femme ». J'ai toujours considéré que si la question des femmes avait un intérêt, c'était sur tous les champs de la réflexion du social, parce que les femmes faisaient partie de la vie et des sociétés. À chaque fois, la question « femme » advient parce qu'on est dans la réalité sociale. Aujourd'hui, je peux me satisfaire du fait qu'au [CREAD](#), par exemple, y compris malgré les difficultés rencontrées ces dernières années, dans toutes les équipes, la question des femmes est présente. Dans toutes les publications [aussi], elle est présente, qu'il s'agisse des femmes dans l'agriculture, des

4<sup>e</sup> séance du séminaire « Chercheuses et féministes », le 8 février 2023, au siège de la Direction générale de la recherche scientifique à Tunis. De droite à gauche : Fatma Oussedik, Yamina Mathlouthi, Fatma Boufenik et Khaoula Matri.  
© Afef Toumi/IRMC



14. Dans une autre séquence de l'entretien non retranscrite ici, Fatma Oussedik développe le récit de son enfance marquée par la guerre d'Algérie et l'expatriation.



recherches sur le harcèlement sexuel au travail (pas sur les femmes directement), etc. [...] J'ai eu à diriger ou à être membre du jury de nombreuses thèses et publications sur cette question-là à l'échelle nationale. Ce n'est plus une question mineure dans les sciences humaines et sociales et en sociologie. Elle fait partie des préoccupations intellectuelles telles qu'elles sont conduites dans toutes les équipes [...].

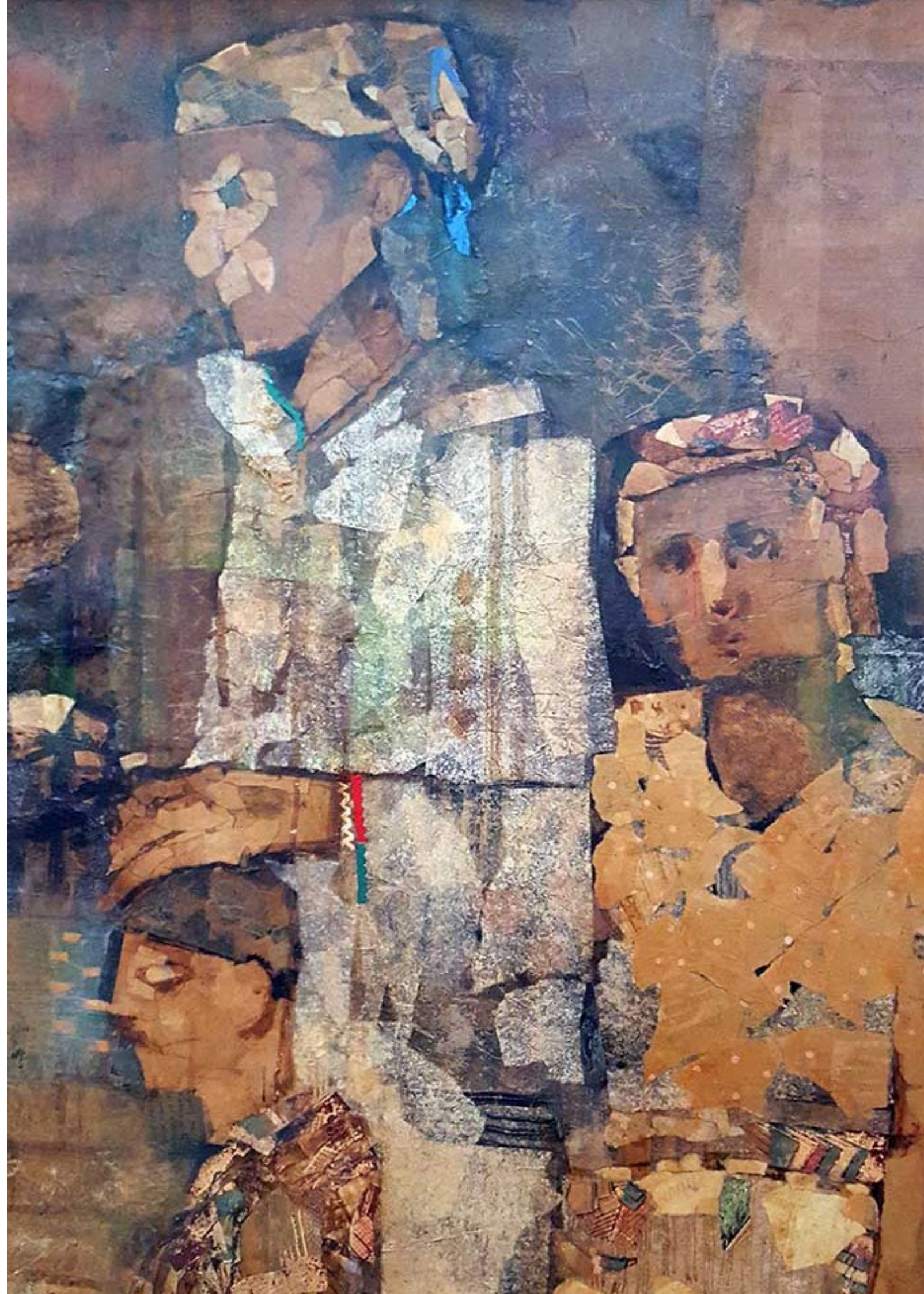
J'ai eu des étudiantes et des étudiants, et j'avoue que malgré mes faiblesses en arabe, j'ai toujours eu un excellent rapport avec elles et eux, et jusqu'à présent je les retrouve dans la vie sociale. Ils et elles ont encore une très grande affection pour moi [...]. [Mais] j'ai eu quelques débats avec mes étudiantes, parce que, bien sûr, le mariage et la famille restent encore l'horizon principal des Algériennes. Cela tend à disparaître, puisqu'il y a le célibat définitif qui apparaît, mais il y a aussi des femmes qui parviennent à être cheffes d'entreprises, qui travaillent, qui ont une vie politique, des cheffes de partis, des syndicalistes... des femmes pour lesquelles le seul horizon n'est pas la famille. Mais la société et le discours moral offrent cet horizon-là, et j'ai quelquefois eu des étudiantes en thèse de niveau doctoral qui me disaient : « Je me marie ». Alors je répondais : « Oui... et qu'est-ce qu'il fait ? – Il est vigile ». [...] Les chiffres montrent l'importance des filles à l'Université. Les garçons s'inscrivent, mais n'assistent pas nécessairement aux cours. Ils s'inscrivent pour échapper au service militaire, ils traînent dans les couloirs, ils ont un *business* à côté, vendent des téléphones, font des petits travaux, parce qu'ils ont besoin d'argent. Les filles s'inscrivent pour rester plus longtemps dehors, parce qu'en sociologie, nous avons beaucoup de filles et de garçons qui viennent de milieux populaires où le contrôle social sur les filles est important, de peur qu'elles n'échappent au groupe par la formation. J'ai eu en effet des étudiantes qui étaient les premières à avoir eu leur baccalauréat dans leur quartier ou dans leur famille. Quand elles disent : « Je vais à l'Université », cela devient une sortie légitime. Et si elles arrêtent leurs études, ou si elles ne

travaillent pas bien et sont obligées d'arrêter, elles sont contraintes de rester à la maison. Et elles pensent, elles aussi, que les opportunités de mariage sont plus prégnantes à l'Université que quand elles sont enfermées à la maison.

Toutefois, l'Université ne parvient plus à jouer le rôle qu'elle a eu pour ma génération, son rôle d'ascenseur social, parce que le plus grand nombre de chômeur-euses est constitué de diplômé-es de l'enseignement supérieur. On observe, de fait, une dévalorisation du savoir. On peut alors comprendre que les garçons aient peu d'intérêt pour l'Université, surtout dans ces disciplines. Et les filles sont orientées, on ne sait par quel miracle technologique (puisque c'est un ordinateur qui est chargé de l'orientation des étudiant-es sur la base de leurs notes au baccalauréat), massivement vers les sciences humaines et sociales... qui conduisent au chômage. On se retrouve donc à cette intersection où, quand elles veulent se marier – n'ayant pas de capital social car elles n'appartiennent pas à des familles importantes – elles épousent des garçons qui, souvent, n'ont pas le même niveau d'instruction qu'elles. Je leur dis toujours : « Au secours ! » Elles répondent : « Non ! il est fier, il respecte mon travail ». Je réplique : « Ça va, mais demain ? dans trois mois ? dans six mois ? [...] Il va te dire que ce n'est pas parce que tu as été en faculté que tu peux te permettre de parler comme cela ». Sa mère dira : « Qu'est-ce que c'est que cette femme qui travaille ? » [...]

Mais au fil des années et de l'expérience, j'ai fini par comprendre quelque chose : que les femmes, d'après ce que je savais et ce que j'avais observé, étaient stratèges, et qu'en réalité ces mariages leur permettaient de quitter le domicile familial, d'avoir un enfant, et éventuellement de divorcer après trois ans, et d'avoir leur liberté. Elles devenaient autonomes par rapport à leur milieu. C'est à partir de là qu'elles commençaient réellement à construire.

*Propos recueillis par  
Kmar Bendana et Khaoula Matri*







## Comme nous existons de Kaoutar Harchi, entre recherche et création

Cet article propose un compte-rendu de *Comme nous existons*, paru en 2021 aux éditions Actes Sud. Il met en lumière la place qu'occupe la mémoire dans un récit à valeur de témoignage, la solidarité résultant d'expériences de discrimination que subissent des groupes d'individus, et l'intérêt à la fois thérapeutique et performatif de l'écriture ici déployée.

The article reviews *Comme nous existons*, published in 2021 by Actes Sud. It highlights the place of memories in a narrative that bears witness, the solidarity that arises from the discrimination suffered by groups of individuals, and the therapeutic and performative value of the writing used here.

يقدم هنا المقال كتاب "كما نحن موجودون"، الذي صدر عام 2021 لمنشورات Actes Sud. حيث يسلط الضوء على المكانة التي تشغلها الذاكرة في قصة ذات شهادة وتأكيدات، التضامن الناتج عن تجارب التمييز التي تعاني منها مجموعات من الأفراد، والاهتمام العلاجي والأدائي للكتابة المنتشرة هنا.

**C**omme nous existons est un récit autobiographique écrit par Kaoutar Harchi, paru en 2021 aux éditions Actes Sud. L'ouvrage a fait l'objet d'une [présentation à l'Institut français de Tunisie \(IFT\) le 8 mars 2023](#), pour la Journée internationale des droits des Femmes, en présence de Kmar Bendana (historienne), Perrine Lachenal (anthropologue) et Cyrinne Douss (artiste et chorégraphe).

Situé entre deux genres, l'ouvrage emprunte à la fois à l'écriture littéraire et à la recherche en sciences humaines, plus particulièrement en sociologie. Kmar Bendana, en préambule de la rencontre, présente le profil de l'autrice, à la fois femme, écrivaine et sociologue, ce que reflètent la complexité du texte et les couches qui s'y superposent. L'analyse ici proposée questionne le récit littéraire comme expression d'engagement scientifique, notamment en matière de lutte pour l'égalité raciale, de genre et de classe.

### « Dans la clarté des souvenirs inoubliés »

Un des aspects les plus saillants de l'écriture de Kaoutar Harchi est sa capacité à faire cohabiter récit autobiographique et recherche. Récit d'abord, car il s'agit bien de raconter son enfance dans « la ville d'S » auprès de ses parents, Hasnia et Mohamed, jusqu'à son déménagement à Paris pour y mener ses études. Pour ce faire, tout matériau est utile : elle se sert des objets, des films et des photographies, des postures et

des corps, des paroles et des non-dits qu'elle s'efforce de mettre à nu. D'entrée de jeu, l'ouvrage se place sous l'angle de la rétrospection, de l'histoire au sens premier du terme – celui de l'enquête.

Car pour l'autrice, il s'agit non seulement de démêler les fils de son histoire avec les archives dont elle dispose, mais aussi d'en défaire les nœuds et de dissiper le brouillard. Les premières pages de l'ouvrage en attestent : c'est en voyant ses parents « riant » devant le film de leur mariage que débute l'écriture, dans un processus visant à retracer les parcours et à rendre leurs noms aux visages devenus anonymes.

*« À certains moments, l'image était floue, brouillée. Des hommes et des femmes dansaient sur les trottoirs, au seuil des maisons, devant les boutiques aux rideaux baissés, mais je ne parvenais pas à distinguer nettement leur visage » (p. 12).*

L'ouvrage débute ainsi sous le signe de la fragilité de la mémoire, matière par essence incertaine. La litote des « souvenirs inoubliés » (p. 31) rend bien compte de cette instabilité inhérente aux « bribes » qui nous viennent du passé. De même, en visionnant des moments qu'elle n'a pas vécus, elle se place hors du monde de ses parents. La reconnaissance de leur altérité par rapport à son univers, qu'elle souhaite débarrassé des stigmates qu'ont subis les générations antérieures, jalonne l'ensemble de l'œuvre.

### De l'« infra-résistance » à la résistance

*« Écrire pour écrire était haïssable. [...] Ce n'est qu'au regard des conséquences que l'acte d'écrire était susceptible d'avoir sur ma vie que l'écriture m'apparut intéressante, utile, productive. [...] À l'âge de vingt ans, voici alors ce que j'ambitionnais [...]. Que l'écriture serve la vie plutôt que l'inverse. Que par l'écriture, d'une certaine manière, je devienne mon propre objet. Sujet et objet » (p. 127-130).*

Au-delà du récit, l'autrice ne cache pas son ambition de mener, par l'écriture, une recherche sur elle-même. L'« acte d'écrire », expression récurrente dans le texte, est vécu comme une forme de résistance et d'engagement. Le contraste est clair avec l'« infra-résistance » de ses parents, « faite de plans, de ruses, d'astuces » pour qu'elle soit « là où il leur semblait qu'il fallait être » (p. 24). Par l'écriture, l'objectif de la narratrice est de venir à bout de la honte, et plus encore de développer un nouvel état de conscience dans son rapport au monde, pour en livrer un témoignage au service des enjeux plus vastes d'une condition partagée par toutes.

Au fil des chapitres, la narratrice dévoile les inégalités symboliques dont elle, et plus largement ses camarades d'école, ont fait l'objet. Citons à titre d'exemple les balades sur le bord de l'Il, « chemin bordé de pavillons » (p. 24) où la présence de la narratrice et de ses parents ne passe pas inaperçue. Elle évoque ainsi :



« [...] *cette impression que nous n’étions pas véritablement à notre place, que, pour nous, rien n’était encore gagné, qu’au fond nous étions dépourvus de cette légitimité qui assurait à chacun le sentiment d’être chez lui* » (p. 25).

À l’inverse, « les garçons blancs » de sa classe bénéficient d’une voie toute tracée, privilégiée : leur « place [...] est faite. Une place, et quelle place de choix » (p. 81). Le *leitmotiv* de la place exprime tout au long de l’ouvrage la difficulté d’être au monde, ce qu’annonce d’entrée de jeu son titre polysémique.

Soulignons la place primordiale qu’occupe l’école au sein de l’ouvrage. Ce lieu d’inclusion et de sociabilisation de l’enfant ne l’est plus que théoriquement, tant les relations qui s’y tissent (entre élèves et avec les professeurs) sont marquées par la violence. Et les démarches que multiplient les parents de la narratrice pour la soustraire aux « mauvaises fréquentations » et l’inscrire dans une école mieux réputée – en dépit de la législation stricte en la matière – n’y changeront rien. Là encore, l’« imaginaire de la résistance » que déploient ses parents ne suffit pas. Sans jamais le leur dire – de peur de décevoir leurs espérances, et d’éveiller en eux la honte dont elle-même peine à se départir, elle vit à l’école de douloureuses expériences de rejet fondées sur les stéréotypes de race et de genre. En classe, suite à la confiscation d’un Coran miniature offert par sa mère en guise de porte-bonheur, elle le dit sans détour :

« *Les professeurs n’avaient jamais été des parents, et les élèves, des frères et des sœurs. Cette école était un espace mortifère où les riches se moquaient des pauvres, où les garçons harcelaient les filles, où les élèves valides frappaient les élèves handicapés, où le racisme sévissait chaque jour* » (p. 51).

« Notre peau à toutes »

Le tableau qu’elle brosse de son premier trajet en bus, lors duquel des jeunes filles à « la peau blanche, douce, [au] teint uni, poudré, fini au pinceau » (p. 34) lui reprochent l’odeur de sa chevelure, est lourd de sens. Mais c’est à cette occasion que la narratrice se lie d’amitié avec

Khadija, jeune fille de son école avec qui elle partage une certaine expérience du monde : celle des stigmates, mais aussi des premiers émois de l’adolescence et d’une solidarité indéfectible entre les membres d’une « communauté de l’expérience » fragilisée dans son rapport à l’Autre.

« *Je me souviens des visages de ces filles. Des visages grimaçants, aux traits altérés, laids comme jamais je n’aurais pu croire que ces visages, soudainement, pouvaient s’enlaidir par simple dégoût de ce que Khadija et moi, à travers notre apparence, inspirions [...]. Et cette communauté qu’à deux nous avons formée, une communauté de l’expérience, a fini par créer, dans l’espace clos de cet autobus, le temps d’un trajet, un lien d’une force terrible* » (p. 35).

Plus loin, la narratrice rapporte les propos d’un homme qui, sur le quai du tramway, reproche à une jeune fille de porter le voile : « Raciste, nous avons crié, raciste », rapporte l’autrice (p. 107). On voit qu’émerge ainsi un « nous » qui semble rétrospectivement contraster avec la contemplation solitaire de ses parents visionnant le film de leur mariage. Ce « nous » surgit également pour aborder, outre les enjeux de discrimination raciale, les problématiques liées à la condition féminine dans son ensemble, quelle que soit la couleur de peau. Le personnage de Laetitia est en cela saisissant : tandis que cette jeune fille « à la peau translucide, aux yeux d’un bleu troublant » (p. 82) semblerait *a priori* préservée des discriminations dont la narratrice fait l’objet, elle finira par rejoindre ce « nous » lorsque le directeur de l’école lui reproche d’être « une fille facile » :

« *Cet après-midi-là, nous fûmes quelques-unes, pourtant, regroupées à proximité du grand portail et mobilisées comme un seul corps, dans l’attente que Laetitia quitte le bureau du proviseur* » (ibid.)

Ses relations avec la narratrice révèlent l’instabilité de la perception de l’Autre, tantôt perçue comme une alliée, en tant que femme qui fait l’objet d’injures physiques ou verbales, tantôt comme étrangère aux luttes contre les discriminations raciales et de classe. Se pose alors une question fondamentale : la condition

féminine est-elle par essence unificatrice ? « Au commencement il y a l’injure », rappelle Perrine Lachenal citant Didier Éribon<sup>1</sup>. Subir l’injure est-il vecteur d’unification, pour faire front commun ?

Corps et mémoire

*Comme nous existons* raconte enfin l’histoire d’une tension perpétuelle entre corps et mémoire, entre un matériau physique pour l’un, psychique pour l’autre. De fait, là où la mémoire se construit et se reconstruit dans un processus lent et continu où les « détails » ont leur importance, le corps est *marqué*, et il trahit – souvent à l’insu de son propriétaire – les douleurs, privations ou souffrances endurées. C’est le cas du corps de l’homme qui apparaît en filigrane de l’œuvre, en particulier celui du père, qui arpente les beaux quartiers « la tête haute, le col de la veste relevé, les mains dans le dos », d’un « pas fier » (p. 25).

Qu’en est-il du corps de la narratrice ? Est-il également marqué par une mémoire plus ou moins consciente des douleurs endurées ? Apercevant le jour de la rentrée scolaire des jeunes filles d’où « éman[e] une impression de pureté » (p. 32), elle est frappée par un sentiment de honte qui se traduit dans un « geste machinal » :

« *Contempler la beauté de ces corps, en ce premier jour de rentrée scolaire, fit naître en moi le sentiment que je ne serais jamais belle comme ces filles pouvaient [...] l’être.*

*[...] Durant tout le trajet, j’eus ce geste machinal de tirer sur les manches, sur les bords de ma veste, de serrer les genoux, de contracter tout mon corps, de baisser la tête, de vouloir me cacher, rentrer chez moi* » (p. 33).

Plus loin, comme en contraste, lors d’une après-midi autour de la piscine de Laetitia, la narratrice souligne l’« aisance naturelle, incorporée, absolue, qui se manifestait dans

l’action comme dans l’inaction » des « enfants de classes supérieures ». Elle se dit alors :

« *[...] frappée en vérité, par cette conscience soudaine et durable qu’elles étaient jeunes, comme à peine nées, pures, tandis que j’étais, moi, vieille déjà à dix-sept ans, sous l’emprise de sentiments – telles la honte, la peur, la colère – qui obliquaient par courtes flèches et traversaient mon corps de part en part. Je me sentais profondément assujettie à ces ressentis troublants, marquée par eux, j’étais une fille formée et forgée par eux, tandis que ces filles étaient libres de toutes marques* » (p. 87).

« Vieille déjà à dix-sept ans », la narratrice est consciente que sa mémoire – en l’espèce, les souvenirs qui éveillent en elle « la honte, la peur, la colère » – pèse sur son corps au même titre que le ferait le poids des années. À l’inverse, les corps « blancs », tout juste « né[s] », sont « libres de toutes marques », en quelque sorte étrangers au fardeau que représentent les souvenirs de discrimination. En cela, il existe une étroite imbrication entre le corps qu’on a et la mémoire qui l’a façonné. Il témoigne d’une traversée du temps que rend bien la métaphore des « courtes flèches » dans les propos cités ci-dessus, et qui compose également les titres des premier et dernier chapitres de l’ouvrage<sup>2</sup>. En définitive, le diptyque que forment le corps et la mémoire structure l’ensemble de l’ouvrage. En même temps qu’il fait défiler les souvenirs, le récit raconte la tension matérielle qui habite les corps marqués par les stigmates sociaux. Son titre, *Comme nous existons*, semble avoir une valeur performative : c’est comme si l’écriture, en permettant le témoignage, donnait au parcours des protagonistes une existence concrète. De cette manière, le texte agit à la fois comme un moyen de garder une trace *a posteriori*, et d’incarner au présent un vécu désormais mis en mots, dans une langue sans fioriture, à destination de celles et ceux qui s’y reconnaîtront.

Compte-rendu par Selma Hentati

1. ÉRIBON Didier, 1999, *Réflexions sur la question gay*, Paris, Fayard.  
2. Respectivement intitulés « Une flèche » et « Car la flèche ».





## 2. **MÉTHODES & ENQUÊTES**

*avec les contributions de*  
**Leila Temime Blili**  
**Anna Denis**  
**Camille Schmoll**  
et **Adrien Thibault**

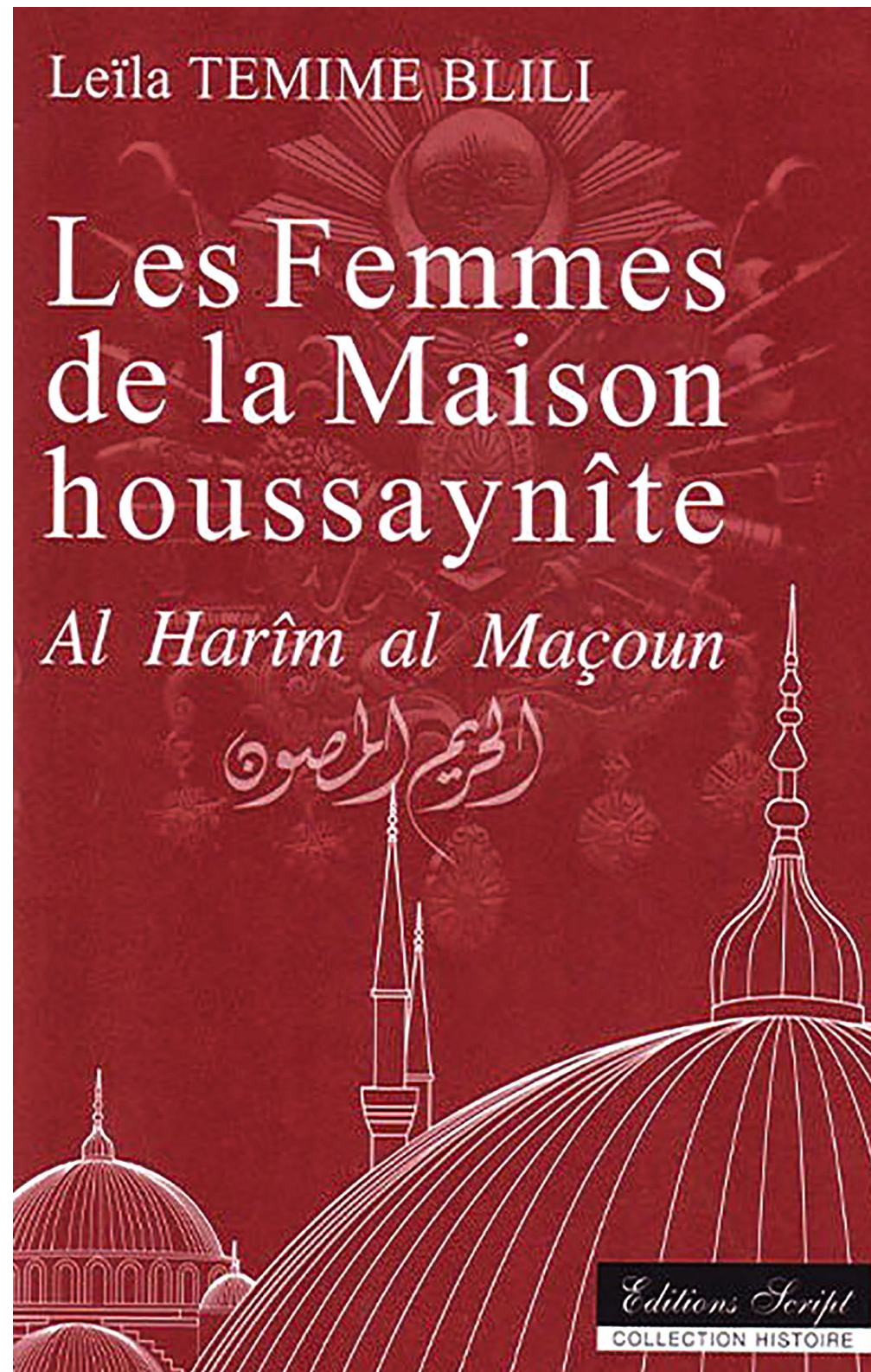


## Les Femmes de la Maison hussaynîte. Al Harîm al Maçoun de Leila Temime Blili, prix Louis Marin 2023

Le dernier ouvrage de Leila Temime Blili vient de remporter le prix Louis Marin 2023, décerné par l'Académie des Sciences d'Outre-mer. Le 22 novembre 2022, il a fait l'objet d'une présentation à l'IRMC, dont nous proposons ci-dessous le compte-rendu.

Leila Temime Blili's latest book has just won the Prix Louis Marin 2023, awarded by the Académie des Sciences d'Outre-mer. The book was presented at the IRMC on 22 November 2022, and a report of the presentation is given below.

حاز أحدث أعمال ليلى تميم بليلي على جائزة لوي مارين لعام 2023، التي تمنحها أكاديمية علوم ما وراء البحار في 22 نوفمبر 2022، كان هذا موضوع عرض تقديمي بمعهد البحوث المغاربية المعاصرة، ونقدم تقريره أدناه.



Leila Temime Blili est professeure émérite d'histoire moderne et contemporaine à l'Université de La Manouba, spécialiste d'histoire sociale et d'histoire de la famille, et autrice de plusieurs articles sur la Tunisie à l'époque ottomane. Elle publie à partir de 2012 trois volumes d'une trilogie parue aux éditions Script, qui revisite la période moderne de la Tunisie, de 1556 jusqu'à 1922 : *Sous le toit de l'Empire : la Régence de Tunis 1535-1666* (2012) ; *Sous le toit de l'Empire : Deys et Beys de Tunis, du pouvoir militaire à la Monarchie 1666-1922* (2017) ; enfin, *Les Femmes de la Maison hussaynîte. Al Harîm al Maçoun* (2022). Ce dernier volume étudie les liens matrimoniaux, centraux pour comprendre les questions d'alliances politiques à cette époque.

### En finir avec la perception « convulsive » de la période turco-ottomane en Tunisie

En introduction, l'autrice part de deux positionnements historiques que l'entreprise de son ouvrage cherche à dépasser. Il s'agit en premier lieu de la perception « convulsive » de la période ottomane de la Tunisie, traditionnellement scindée entre une première période du règne du Pacha, une deuxième phase deylicale, puis une soixantaine d'années marquées par le règne des monarchies mouradîte puis hussaynîte. Ce découpage artificiel, qui trompe l'observateur contemporain, est ici gommé au profit de la recherche d'une continuité incarnée par la femme. Cet angle historique novateur fait émerger l'importance du harem comme lieu de construction du pouvoir et de jeux d'alliance.

« Ainsi, aux ruptures apparentes entre les périodes deylicale, mouradîte et hussaynîte, on peut opposer une continuité à travers les femmes qui donne cohérence et unité à la période turco-ottomane, là où l'histoire n'a vu que successions chaotiques et convulsives » (p. 269).

La deuxième impasse historique est fondée sur le préjugé tenace d'une autonomie de la Tunisie vis-à-vis de l'Empire ottoman, préjugé qui contribue à façonner le récit national en construction lors des dernières années du protectorat français. L'ouvrage invite à questionner cette conception en rappelant que la Régence était très attachée à l'Empire par des liens symboliques et, surtout, par des liens de légitimité du pouvoir. L'autrice rappelle que les beys de Tunis ne pouvaient être assurés de leur pouvoir qu'après avoir reçu le *firman* d'investiture. Il y a donc à nouveau recherche d'une cohérence « entre l'identité turco-ottomane déclarée comme discours de légitimité, et l'enracinement local » (p. 14). Les femmes émergent ainsi comme actrices politiques à part entière, car l'enracinement local passe par elles, comme « source de maîtrise du territoire et d'équilibre social ».

### Une histoire du harem

Dans une démarche claire de mise à distance des préconçus, Leila Temime Blili propose une histoire du harem en tant qu'institution autour de laquelle se nouent et se dénouent les alliances politiques. Le harem tient en cela une place centrale dans la construction du pouvoir.

« À travers leurs statuts de mères, d'épouses, de concubines-légales, de filles et de brus, les femmes sont la clé de voute de cette construction identitaire » (p. 14).

Leila Temime Blili rappelle trois rôles essentiels du harem : « satisfaire les désirs, procréer et donner de la légitimité au pouvoir » (p. 270). Ridha Boukraâ<sup>1</sup> parle quant à lui de véritable « pouvoir harémique », qui remplit des fonctions de célébration, de propagande, d'éducation et de conservation de la mémoire. Il souligne l'intérêt de la démarche méthodologique de l'ouvrage, qui s'appuie sur les archives (textes de chroniqueurs, archives tunisiennes et étrangères) pour retracer l'histoire d'une institution qui n'a paradoxalement jamais été institutionnalisée, à travers des figures historiques méconnues dont l'ouvrage fait émerger le destin et la personnalité. Il évoque également la syntaxe cinématographique à l'œuvre dans l'écriture, où se succèdent plans panoramiques, plans moyens et gros plans, et les zooms sur les personnes ou les objets – tels les bijoux dont les listes sont consignées dans les archives, et qui jouent comme témoins des ascensions et des chutes. Bien qu'inscrit dans une démarche historique en diachronie, l'ouvrage opère également en synchronie et propose des « arrêts sur image » précieux sur des figures féminines que l'on pourrait a posteriori qualifier d'iconoclastes. L'exemple de l'odalisque Inayna Bayya, qui appartient au harem « cosmopolite » (p. 201) de M'hamed Bey, est particulièrement représentatif de ces figures qui vont « bousculer » les coutumes locales. C'est aussi le cas de Kmar Bayya, qui sera la première à sortir du harem pour bâtir sa villa, et à ainsi jouer un rôle politique prénational à part entière.

1. Ridha Boukraâ est professeur de sociologie à la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Tunis, directeur et doyen du département de sociologie, et doyen de l'Université Mahmoud El Materi.



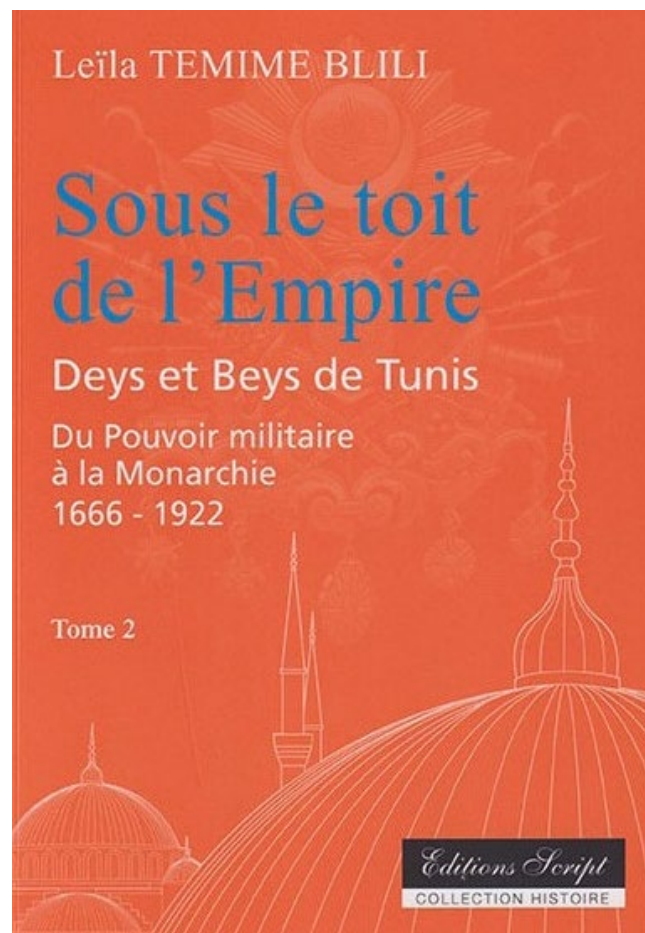
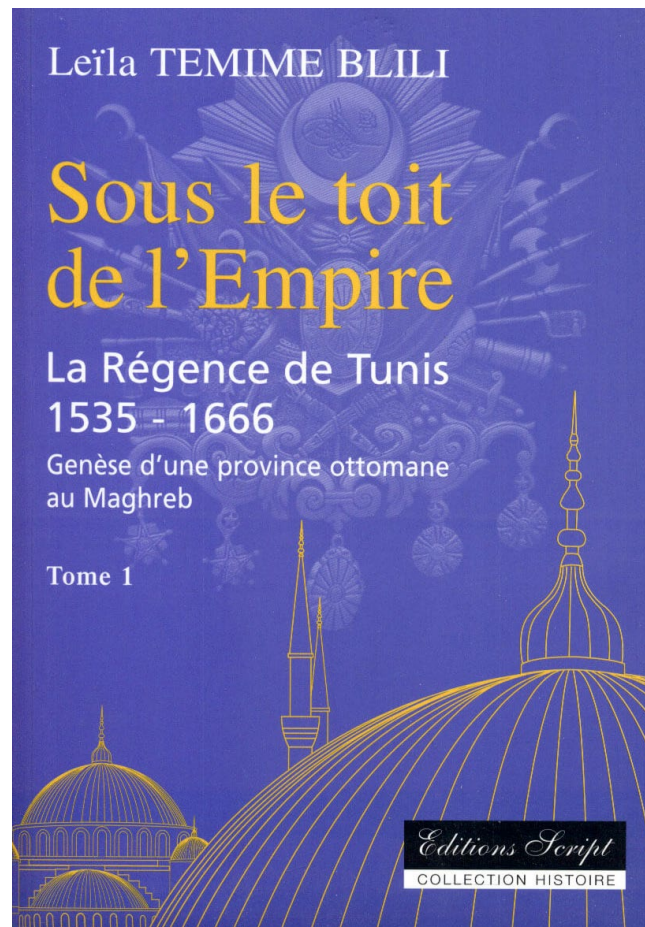
## « Qui est sa mère, qui est son épouse ? » Relire l'histoire de la Tunisie à travers celle de ses femmes

L'autrice rappelle le discours qui qualifie traditionnellement le pouvoir turc : celui-ci est perçu comme postiche, imposé d'en haut et sans lien avec la société locale. Dès lors, épouser une femme locale est rapidement perçu par la puissance ottomane comme une manœuvre politique indispensable pour asseoir sa domination sur la Régence. Il en est tout autrement d'Alger : les Turcs, qui n'épousaient pas les femmes autochtones, y sont restés une caste militaire coupée de la société locale – les enfants de soldats nés de ces unions y étaient alors considérés comme exclus de l'armée, contrairement à Tunis où ils étaient inscrits sur le registre militaire. Ainsi, ces deux configurations distinctes démontrent que Tunis est le théâtre singulier d'un « métissage » clair, par les alliances matrimoniales, entre les Turcs et les locaux tunisiens, remontant à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Pour illustrer la spécificité du cas tunisien, l'autrice rappelle la destinée de Othman Dey, fondateur de la Tunisie ottomane, qui met en place les mécanismes de maîtrise de la province impériale : pour ce faire, entre autres, il épouse tour à tour une femme tribale, une Andalouse, et même une fille de saint (Sidi Ben Arous), dans un contexte où la polygamie favorise la multiplication des alliances. Ne pouvant transmettre le deylicat à ses fils – l'armée n'autorisait pas la transmission par l'hérédité, c'est à ses gendres, les époux de ses filles, qu'il confiera ses pouvoirs. La transmission par les gendres est un point central de l'ouvrage, car elle témoigne des enjeux stratégiques qui président aux choix des alliances matrimoniales pour conserver ou transmettre des prérogatives.

Replacer les puissants dans un réseau de femmes n'est pas une entreprise aisée. Elle s'apparente à un véritable « *puzzle* », car on sait peu de choses de l'entourage féminin des hommes de pouvoir. Ridha Boukraâ souligne la rareté des études historiques sur la question, et la place trop réduite du système de parenté et d'alliance matrimoniale dans les recherches sur cette période. Leila Temime Blili rappelle que jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, les hommes épousaient essentiellement des femmes de tribus (pour avoir une assise sociale dans le pays), des captives de courses (*kassala*), ou encore des étrangères (andalouses notamment). La guerre civile qui frappe la Régence en 1756 change la donne<sup>2</sup> : les beys passent quinze ans en exil à Alger, où ils découvrent un monde très différent, et des pratiques matrimoniales jusqu'alors étrangères.

*« Les fils de Houssayn bin 'Ali découvrent ainsi à Alger un monde inconnu, celui des odalisques venues des lointaines provinces de l'Empire. Privés de leurs épouses restées dans le pays, et probablement sur instigation des autorités d'Alger, cherchant à les couper de leur milieu, ils adoptent volontiers cette mode. [...] Ainsi, à partir de 1756, tous les beys, qu'ils soient amenés à régner ou non, prennent des femmes venues des provinces de l'Empire, destinées à devenir des concubines-légales (jawâri) ou des favorites (jiwâr), plus rarement des épouses » (p. 58-61).*

De fait, on voit que les circulations géographiques refont les choix matrimoniaux. À ce propos, Leila Temime Blili insiste sur la démarche de l'ouvrage consistant à élargir le regard pour s'intéresser au contexte impérial dans son ensemble, et toujours en synchronie : que se passait-il à la même époque à Alger, à Tripoli ou au Caire ? Il importe, pour saisir les enjeux de pouvoir de cette période mais aussi les



changements et évolutions sociétales qui la caractérisent, d'embrasser une plus grande aire géographique, de ne pas s'arrêter aux relations entre Tunis et Istanbul et de prêter attention aux villes arabes voisines, aux pays nord-méditerranéens et à leurs relations avec l'Empire. Les femmes et leur place au sein des alliances et jeux de pouvoir forment ainsi une grille de lecture novatrice pour saisir les discontinuités dans cette période historique.

### Les femmes révélatrices de lignes de démarcation entre Régence et Empire

Qu'en est-il des filles du bey ? L'autrice rappelle la règle : les monarques de la Régence ne donnent jamais leurs filles en mariage à des autochtones, les réservant aux *mamlouks*. Ces esclaves dépourvus de généalogie n'ont pas de lignage patrilinéaire et reçoivent un patrimoine lié à leur fonction. Choisis comme gendres par les beys, ils se placent ainsi sous l'autorité officielle du monarque et, dans le même temps, sous l'autorité informelle des princesses. Par l'intermédiaire des mariages, le bey s'assure de dominer la classe dirigeante. Pour autant, l'autrice souligne le cas d'un bey qui tente de transgresser la coutume en donnant deux princesses à des autochtones, dans une recherche d'identité et d'équilibre entre la Régence et l'Empire qui s'inscrit dans « des considérations plus générales sur les rapports de Tunis avec l'Empire et sur l'ordre imposé par les Ottomans entre Turcs militaires dominants et Arabes-autochtones dominés » (p. 185). Si ces mariages n'aboutissent pas (les princesses préféreront une alliance avec des *mamlouks* isolés et dégagés de toute contrainte familiale), ils attestent des questionnements et remises en question des coutumes et pratiques matrimoniales, notamment au sein des familles régnantes, qui n'ignorent pas leur portée symbolique et politique.

La question des femmes et des alliances matrimoniales fait ainsi émerger les stratégies autant que les discontinuités géographiques, sociales, politiques et identitaires. L'autrice rappelle certains traits de la société tunisienne de la fin du protectorat, très peu polygame et encore moins encline à donner ses femmes aux *mamlouks*, pratique pourtant en vigueur sous la domination ottomane.

*« Les unions entre femmes libres et mamlouks-esclaves ne sont pas normatives du point de vue des représentations sociales qui interdisent à une femme d'épouser un homme inférieur à sa condition » (p. 272).*

À travers le traitement des femmes se dessine une tension identitaire dans la définition des spécificités locales par rapport à l'entité ottomane, jugée éloignée tant sur le plan géographique que culturel, où les esclaves dominent, et où les gendres sont des esclaves sans famille ni lignée traçable dans le temps. De même, la société locale porte sur le *harem* un regard très critique et y voit un haut lieu de désordre. Le curseur oscille entre la volonté de se démarquer culturellement de la puissance dominante et la nécessité de lui faire allégeance. La recherche de cet équilibre, loin d'être aisée, passe notamment par les femmes et les choix d'alliances matrimoniales. C'est ce que retrace l'ouvrage, dont le fil conducteur est de comprendre autant les continuités entre la société locale et la classe politique turco-ottomane que ce qui les distingue. En 1924, la monarchie beylicale se requalifie, les beys affichent des positions ouvertement nationalistes, et la disparition de l'Empire ottoman ne suscite pas un grand émoi au sein de la société de la Régence, justement du fait de cette différence culturelle entre les valeurs de la société locale et celles véhiculées par l'Empire.

Compte-rendu par Selma Hentati

2. Ce conflit oppose la Régence d'Alger à celle de Tunis pendant une année (1755-1756), et donne lieu à la restauration de la dynastie hussaynite par la proclamation de Mohamed Rachid bey de Tunis.



# Étudier la presse féminine au tournant des indépendances : les revues *Faïza* et *AWA*

Anna Denis

Cette contribution s’intéresse à la presse féminine tunisienne et sénégalaise à travers deux cas : les revues *Faïza* et *AWA*. Elle aborde la question des canaux que mobilisent les femmes pour faire entendre leur voix et revendiquer leur émancipation en contexte de décolonisation.

This paper looks at the Tunisian and Senegalese women’s press through two case studies: the magazines *Faïza* and *AWA*. It looks at the channels used by women to make their voices heard and claim emancipation in the context of decolonisation.

ترتكز هذه المساهمة على الصحافة النسائية التونسية والسنغالية من خلال مجلتي : فايزة وأوا. وتتناول مسألة القنوات التي تحشد لها النساء لإسماع أصواتهن والمطالبة بتحررهن في سياق إنهاء الاستعمار.

## Introduction

« La revue et la marge entretiennent des rapports très étroits. Les revues sont en marge parce qu’elles ne sont pas forcément beaucoup lues, en marge aussi parce qu’on n’y consacre jamais tout le temps de la vie. Elles accompagnent d’autres activités, d’écriture, de pensée, de militantisme. Elles le sont surtout parce qu’elles naissent toujours du désir de changer quelque chose dans le temps. La revue accompagne les révolutions, poétiques, politiques »<sup>1</sup>.

Faire presse est une décision politique motivée par une volonté de représentation d’un mouvement, de tendances et d’individus dans l’espace public. Au XX<sup>e</sup> siècle, quand on est une femme, créer un titre de presse adressé à ses consœurs revient à éditer une représentation de son genre au prisme de sa propre perception. Que signifie être une femme au lendemain de la décolonisation française en Afrique ? Voilà tout l’enjeu de cette réflexion.

Pour mener cette étude, nous avons consacré deux années de recherche à la comparaison entre deux revues féminines africaines francophones, *Faïza* et *AWA*, respectivement produites au lendemain de l’indépendance en Tunisie et au Sénégal. À la suite de la décolonisation française, les jeunes États

indépendants (en 1956 pour la Tunisie, en 1960 pour le Sénégal) entrent dans le concert des nations en tant que pays en développement. Dans ce contexte, la notion de féminin est un élément-clé qui se décline sous plusieurs formes. Le féminin se rapporte tout d’abord au genre, une construction sociale qui varie selon les aires de compréhension du terme. Ici, les deux revues sont féminines par leur spécialisation, par leur direction, par la majorité de leur équipe de rédaction, ainsi que par le lectorat auquel elles s’adressent. Il s’agit de revues faites par des femmes, sur les femmes, pour les femmes.

*AWA* est une revue féminine sénégalaise produite par des anciennes élèves de l’École normale de jeunes filles de Rufisque. Elles font partie des rares jeunes filles colonisées à avoir eu accès à l’instruction coloniale, au sein d’une des principales écoles supérieures ouvertes aux filles en Afrique occidentale française (AOF). Au moment de l’indépendance, des jeunes femmes surnommées les « demoiselles frigidaire »<sup>2</sup> concrétisent le projet en gestation depuis la fin des années 1950. Cette revue s’adresse particulièrement aux femmes noires, et voit le jour en 1964. Après une série d’embûches, elle interrompt finalement sa publication en 1973. *Faïza*, quant à elle, naît peu de temps après l’indépendance de la Tunisie, en 1959. Tout

d’abord fruit d’un groupe de femmes rassemblées autour de l’artiste Safia Farhat<sup>3</sup>, la revue prend une forme plus aboutie à partir de l’intégration au comité de rédaction de Dorra Bouzid<sup>4</sup>, première femme journaliste tunisienne. Ces deux revues racontent leur version du féminin par les mots ainsi que par les images, photographies ou dessins produits par des artistes locaux, comme Zubeir Turki, peintre tunisois qui collabore étroitement avec *Faïza*. Quels sont les enjeux de l’émergence de titres féminins produits par des femmes dans ces deux espaces, le Maghreb et l’Afrique de l’Ouest ?

À plusieurs reprises, l’Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) a rassemblé des chercheur-es du Maghreb et d’Afrique de l’Ouest par le biais des écoles doctorales itinérantes<sup>5</sup>. Mais les études historiques qui proposent de mettre en perspective ces régions sont encore peu nombreuses. Elles présentent pourtant un grand intérêt, notamment en histoire contemporaine, du fait du passé colonial des deux régions qui, bien que différent, peut faire l’objet de comparaisons pertinentes. C’est le cas des moments de prise d’indépendance.

Étudier la presse féminine revient à questionner son rôle, dont on peut considérer qu’il va bien au-delà de celui de simple objet de divertissement à destination des femmes instruites. Il permet également d’appréhender l’intérêt que les femmes portent alors à l’information, et tout particulièrement à l’actualité dans les premières années de l’indépendance politique. Ces recherches

Première de couverture du n° 1 de la revue *AWA*, fondée en 1964. © AWA



proposent d’interroger l’histoire du panafricanisme et du panarabisme par le prisme du genre, dans un média défini précisément par ce dernier. Comment les femmes se pensent-elles et décident-elles de se représenter tout en s’inscrivant dans des dynamiques politiques et culturelles dépassant les frontières nationales ? En effet, ces revues ne ciblent pas seulement un lectorat africain, elles s’adressent également à un lectorat international, celui des diasporas africaines ou d’autres plus larges encore.

Bien que mobilisée dès les années 1980, l’histoire de la presse féminine est une thématique qui n’a pas fini d’être explorée. Si la presse féminine ouest-africaine a récemment fait l’objet de plusieurs travaux scientifiques<sup>6</sup>,

1. SAMOYAUULT Tiphaine, 2020, « Un art du temps », *La Revue des revues*, n° 64, p. 4-9.

2. Il s’agit d’un de leurs surnoms, qui renvoie à leur instruction coloniale qui les engage à promouvoir l’hygiène et la modernité que symbolise le réfrigérateur. Elles sont perçues comme superficielles, froides, occidentalisées. Voir à ce sujet BARTHÉLÉMY Pascale, 2010, *Africaines et diplômées à l’époque coloniale (1918-1957)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

3. Safia Farhat (1924-2004) est une artiste peintre tunisoise. Elle est la première femme diplômée de l’École des Beaux-arts de Tunis. Elle est la femme de Abdallah Farhat, un haut fonctionnaire du régime de Habib Bourguiba.

4. Dorra Bouzid (1933-2023), qui a fait des études de pharmacie, avait déjà une expérience de journaliste pour avoir travaillé pour *L’Action*, ancêtre de *Jeune Afrique*. Elle a contribué à plus d’une vingtaine de périodiques tunisiens. Elle est par ailleurs la fille adoptive de Mahmoud Messaâdi, homme d’État tunisien qui participe aux luttes pour l’indépendance en adhérant au Néo-Destour (1934) et à l’Union générale tunisienne du Travail (UGTT) en 1948.

5. Jusqu’à présent, 5 éditions de l’école doctorale itinérante (EDI) ont eu lieu : en 2016 à Bamako (Mali), en 2017 à Saint-Louis (Sénégal), en 2018 à Cotonou (Bénin), en 2019 à Sousse (Tunisie), et en 2022 à Bouaké (Côte d’Ivoire). Les EDI s’adressent aux doctorant-es en sciences humaines et sociales du Maghreb et d’Afrique subsaharienne, et ont pour objectif de stimuler la coopération scientifique entre l’Afrique de l’Ouest, du Nord, et l’Europe.

6. *AWA* a fait l’objet d’un projet de patrimonialisation en 2017, encadré par les Universités Paul Valéry III de Montpellier, Bristol et Dakar, ainsi que par l’Institut fondamental d’Afrique noire – Cheikh Anta Diop (IFAN-CAD). C’est suite à cette entreprise que la revue est numérisée et mise en ligne en libre accès sur le site [awamagazine.org](http://awamagazine.org). Une exposition lui a été dédiée au Musée de la femme Henriette Bathily, à Dakar.



une comparaison avec la presse féminine maghrébine reste à faire. De fait, l'analyse croisée des revues sénégalaise *AWA* et tunisienne *Faïza* met en lumière les problématiques liées à la condition féminine au lendemain des indépendances, en l'observant à travers le prisme de la (re)définition identitaire, de la construction nationale, et de l'insertion dans un espace médiatique mondialisé et polarisé. De même, l'analyse de ces revues, que l'on peut qualifier de pionnières, fait émerger une définition de la féminité qui est plurielle. Les revues viennent ainsi se conjuguer aux discours émancipateurs de la période des indépendances, reprenant tantôt le modèle de l'Égypte<sup>7</sup>, tantôt celui de la négritude<sup>8</sup>. Dans le cas de *AWA*, les femmes instruites font partie du public cible car il s'agit de les intégrer au mouvement de construction nationale, une fois l'hypothèque de l'occupation coloniale française levée. Par la représentation des femmes dans les pages de *Faïza* et *AWA* et de leur engagement dans l'espace public, l'idée est d'encourager le lectorat féminin à s'investir dans des sociétés en pleine mutation.

Ces revues s'impliquent également dans l'émancipation des femmes en termes de perspectives d'avenir. Une grande importance y est accordée à l'instruction : ces revues se considèrent à la fois comme engagées dans une action militante et investies d'un rôle de guide. Elles s'adressent tout particulièrement aux jeunes générations, notamment lorsqu'elles relaient les actualités relatives à l'éducation et aux programmes d'alphabétisation, et font découvrir différentes filières de formation. Cet espoir que l'on peut sentir dans *Faïza* et *AWA* se comprend en partie dans leur intérêt pour les jeunes filles, qui sont aussi lectrices. Les deux périodiques ont en effet la volonté de les

7. Dans l'espace arabe, l'Égypte est un pays précurseur en matière d'émancipation de la femme. La Tunisie s'est appuyée sur son modèle, et lui a aussi emboîté le pas dans la presse féminine.

8. Selon le [Centre national de ressources textuelles et lexicales \(CNRTL\)](#), le terme désigne « l'ensemble des valeurs propres aux cultures et civilisations des peuples de race noire ». Le terme renvoie en premier lieu au mouvement littéraire créé durant l'entre-deux-guerres à Paris, notamment par Aimé Césaire ou encore Léopold Sédar Senghor. La définition de la notion s'élargit avec l'engagement de ses *leaders* dans d'autres domaines, par exemple la politique.



Première de couverture du n° 48 (1965) de la revue *Faïza*, fondée en 1959.  
© *Faïza*

émanciper des générations précédentes marquées par la domination du fait du contexte colonial. Des études aux débouchés professionnels, les femmes ont désormais la possibilité de faire de véritables choix.

Toutefois, cette émancipation est à relativiser, car elle doit se conjuguer avec la cellule familiale. En effet, la liberté de s'épanouir en dehors du foyer doit toujours pouvoir se combiner aux rôles d'épouse et de mère, équilibre difficile à trouver. La presse féminine peut alors jouer un autre rôle : celui de conseillère. Grâce au support et au lien sororal entretenu avec leur public, les revues développent avec leurs lectrices des liens intimes. Le choix des prénoms féminins dans le titre peut aussi être lu comme un procédé de personnification qui permet de créer une sphère de confiance et de confiance. Le courrier du lectorat en témoigne également. Les revues semblent proposer l'écoute attentive d'une bonne amie et conseillent leur lectorat, dans le but de l'encourager à correspondre au(x) modèle(s) mis en avant, par exemple celui d'une bonne citoyenne, certes libérée et dévouée à sa nation, mais également à sa famille.

Enfin, la dernière partie de notre étude se consacre davantage au positionnement des femmes au sein de mouvements plus larges, en premier lieu celui de la libération de l'expression féminine par l'édition d'une revue, mais aussi par le recours à l'écrit ; autrement dit, la présence des femmes sur la scène publique. Cette expression, qui en est encore à ses balbutiements, permet aux femmes de raconter leur propre histoire et d'analyser la façon dont elles se représentent dans les sociétés africaines postcoloniales. Elle peut aussi être mise au service de la représentation de ces citoyennes à l'international. Les deux revues s'exportent sur plusieurs continents pour devenir volontairement une vitrine pour la Tunisie comme pour le Sénégal, en plus d'en être une pour les femmes et les mouvements féminins africains postcoloniaux. Ainsi, et particulièrement grâce aux illustrations qui y figurent, elles contribuent à la promotion du tourisme aussi bien local qu'international. La promotion de la femme se fait par la diffusion de



différents supports, notamment artistiques, qui sont également révélateurs des stratégies politiques de *softpower* employées par le Sénégal et la Tunisie.

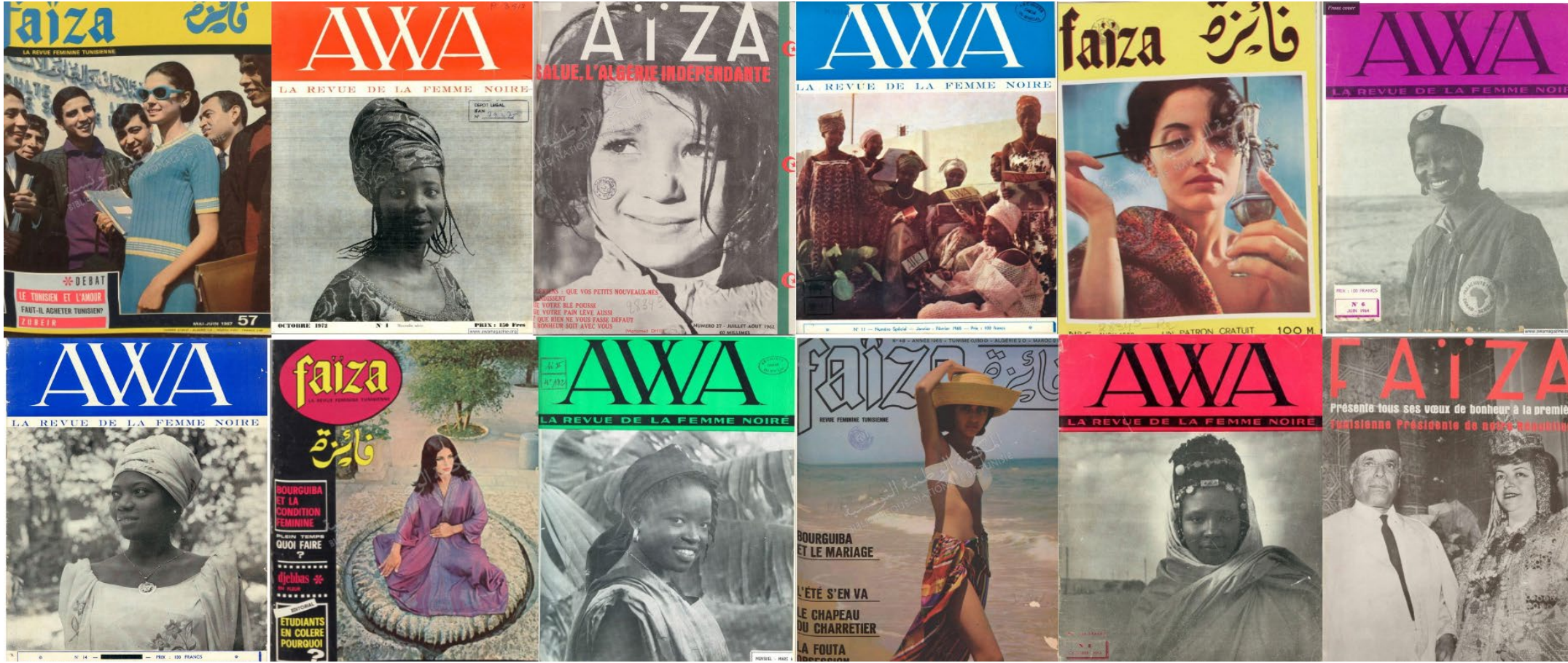
Durant nos deux années de recherche, la question suivante a émergé et nourri les discussions : *AWA* et *Faïza*, revues féminines sous de multiples aspects et qui encouragent l'émancipation des femmes, sont-elles aussi féministes ? Cette question, tout comme le sujet dans son intégralité, nous ramène à notre conditionnement culturel : comment définir cette notion ? N'est-elle pas conditionnée par la définition occidentale qui prend justement forme au XX<sup>e</sup> siècle ? Le positionnement du-de la chercheur-e est un trait que l'on s'efforce de questionner par l'observation critique des sources et des ressources. Cette sorte d'auto-analyse permet d'aller plus loin, et de mieux cerner l'enjeu politique de la définition de concepts tels que celui de « féminisme », et l'évolution d'une nouvelle définition spécifique aux sociétés postcoloniales.

Outre l'étude des revues *Faïza* et *AWA* en elles-mêmes, nous avons mené des entretiens avec plusieurs actrices de ces revues et du monde culturel tunisois et dakarois, qui viennent mettre en lumière le parcours des femmes urbaines et de condition sociale privilégiée au lendemain des indépendances. Les revues se positionnent comme des guides pratiques à destination des femmes, et plus spécifiquement des citoyennes, qui bénéficient de plus de droits et de devoirs que sous la période coloniale. La presse par et pour les femmes ne se développe pas seulement au sein des territoires nationaux, elle vise à s'exporter afin de représenter les femmes noires et maghrébines, et leur permettre de s'identifier à des profils qui leur correspondent davantage que ceux mis en avant par la presse occidentale. À travers la presse féminine, nous cherchons à observer les conditions de production qui s'en dégagent, et les conséquences (in)directes de la colonisation dans le développement d'un espace médiatique féminin africain. Le Sénégal et la Tunisie, qui ont tous deux des approches différentes de l'incitation à l'implication des femmes dans la construction nationale, promeuvent certes des modèles féminins

locaux, mais ceux-ci sont généralement établis selon les référentiels occidentaux. L'amélioration des conditions de vie des femmes et leur émancipation visent à favoriser le développement des pays tout en affirmant une autre définition du concept de « modernité », alors africain ou arabe. Ainsi récupérée, cette notion permet aux sociétés, ici sénégalaise et tunisienne, d'associer leur image à une définition de la modernité qui n'est plus exclusivement occidentale.

Les sources annexes ainsi que les différences et similitudes des deux terrains de recherche ont permis de porter un regard nouveau sur le périodique sénégalais, qui a déjà fait l'objet de plusieurs études. De même, notre approche a apporté de la lumière sur le titre féminin tunisien, au sujet duquel les derniers travaux étaient relativement rares et datés. Cette recherche s'ancre dans l'histoire culturelle, mais aussi dans celle des médias : elle propose une approche postcoloniale de l'analyse de l'émergence de supports d'expression féminins africains qui, jusque-là, laissait de côté le lectorat auquel *Faïza* et *AWA* s'adressent.

Mosaïque des premières de couvertures de *AWA* (de gauche à droite : n° 1, 11, 6, 14, 3 et 8) et de *Faïza* (de gauche à droite : n° 57, 27, 6, 54, 48 et 24).  
© Anna Denis (montage)



## Bibliographie

BARTHÉLÉMY Pascale, 2010, *Africaines et diplômées à l'époque coloniale (1918-1957)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

BESSIS Sophie, 1992, *Femmes du Maghreb : l'enjeu*, Paris, J. C. Lattès.

BOP Codou, 1978, *La Presse féminine au Sénégal*, Dakar.

BONVOISIN Samra-Martine, MAIGNIEN Michèle, 1996, *La Presse féminine*, Paris, Presses universitaires de France (2<sup>e</sup> éd. mise à jour).

BOUVIER Pierre, 2018, *La longue marche des tirailleurs sénégalais. De la Grande Guerre aux indépendances*, Paris, Belin.

LOCOH Thérèse (dir.), 2008, *Genre et sociétés en Afrique. Implications pour le développement*, Aubervilliers, Institut national d'études démographiques (INED).

DU COURNAU Claire, 2019, *Presse et littérature africaines : des relations multiformes aux chantiers de recherche*, Metz, Association pour l'étude des littératures africaines (APELA).

DU COURNAU Claire (dir.), 2019, « *AWA : la revue de la femme noire, entre presse et littérature* », *Études Littéraires Africaines*, vol. 47, juin.

GOERG Odile (dir.), 2007, *Perspectives historiques sur le genre en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

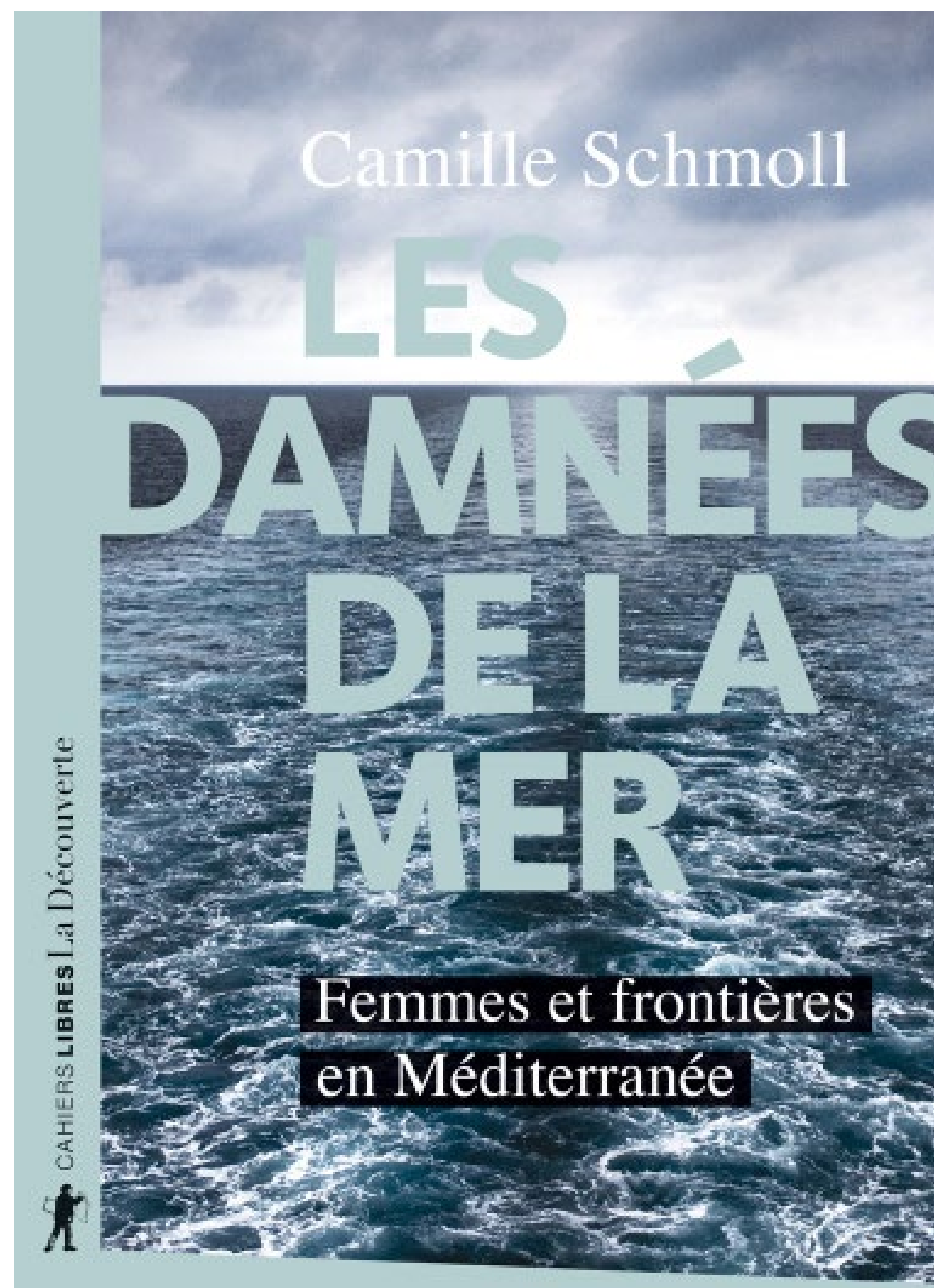
MOUAKHAR KALLEL Monia, 2022, *Féminisme(s) et nationalisme : une équation risquée ? (1920-2020)*, Tunis, Arabesques.

TSHILOMBOBOMBO Gertrude, 2003, *La femme dans la presse féminine africaine. Approche sémiotico-pragmatique*, Paris, L'Harmattan.



Extraits choisis<sup>1</sup>.

*Les damnées de la mer. Femmes et frontières en Méditerranée*  
de Camille Schmoll (2020, La Découverte, coll. « Cahiers libres »)



1. Les extraits ont été choisis par Adrien Thibault et Selma Hentati, qui ont pris la liberté d'ajouter des notes de bas de page à l'attention des lecteur-ices de *La Lettre de l'IRMC*. Nous remercions les éditions La Découverte de nous avoir accordé l'autorisation de diffusion de ces extraits.

## Introduction

« [L]a voix des femmes que j'ai rencontrées porte l'écho de celles qui n'ont pas atteint les rivages d'Europe. Car si les femmes sont de plus en plus nombreuses dans les traversées de la Méditerranée – atteignant aujourd'hui jusqu'à 20 % des arrivées maritimes en Europe méridionale<sup>2</sup> –, [...] elles représentent [vraisemblablement] une part plus importante des flux en amont de la traversée maritime. En d'autres termes, leur mortalité en mer serait plus élevée que celle des hommes. C'est que les femmes sont plus vulnérables à la traversée maritime : ainsi, en 2016, un cadavre sur deux retrouvés en Méditerranée, parmi ceux – une minorité – dont on a pu identifier le sexe, est un corps de femme » (p. 9-10).

« [Les femmes ont] été très longtemps absentes du grand récit des migrations. On les voyait plutôt, telles des Pénélope africaines, attendre leur époux, sédentaires et patientes. Au mieux, on les retrouvait, quelques années plus tard, en suiveuses rejoignant leur homme, reprenant leur place aux côtés de leur mari, entourées parfois d'une flopée de bambins. Mais, pendant longtemps, il n'a pas été question de celles qui émigraient seules, ou du moins sans leur mari. Encore moins de celles qui prenaient le risque de traverser la Méditerranée : il faut dire que nos représentations, aveuglées par les images médiatiques de jeunes hommes entassés dans les bateaux ou agglutinés sur les grillages de Ceuta et Melilla, sont encore fort empreintes du biais masculiniste » (p. 12-13).

## Chapitre 2

« [C]ertaines des femmes rencontrées n'avaient pas de mauvaise situation au départ, sur le plan socioéconomique. Si certaines déclarent avoir fui la sécheresse, la famine, la pauvreté ou la guerre, d'autres étaient ouvrières ou petites commerçantes, infirmières, professeuses, étudiantes. [...] Elles confirmaient [...] [que] ce ne sont pas les plus démunies – que ce soit en capital social ou en capital économique – qui prennent la route de l'Europe. Ce ne sont pas nécessairement les mieux armées non plus [...] » (p. 58-59).

« Si la plupart des femmes [...] rencontrées sont parties seules, ou du moins sans compagnon, on aurait tort d'en déduire que la migration est une décision individuelle [...]. [A]u début de mes enquêtes à Malte, je m'étonne de ne rencontrer que des filles aînées parmi les femmes somaliennes. Bien sûr, étant les plus âgées, elles risquent davantage les violences des shebabs<sup>3</sup> [...]. Mais c'est aussi que ce sont souvent les aînées que l'on charge du fardeau de la migration [...] : cette "règle d'ainesse" fait porter aux plus âgées des stratégies migratoires qui amèneront, avec un peu de chance, à la survie de l'ensemble du groupe familial et surtout de la fratrie » (p. 63).

2. Europe du Sud.

3. Le terme « shebab » vient du nom du groupe islamiste *Harakat Al-Shabaab Al-Mujaheddin* (Mouvement des jeunes combattants), né en 2006 en Somalie. Il désigne les combattants armés, souvent jeunes, de ce groupe islamiste, qui ont contrôlé des zones plus ou moins vastes du pays depuis sa création.

4. Aveugles à la dimension de genre.

5. Lyster Barracks est, avec Safi Barracks, l'un des deux centres de rétention principaux de Malte, situé à Hal-Far, à l'extrémité sud de l'île.

« Il n'y a jamais de motivations économiques pures et exclusives au départ : celles-ci sont grevées de motivations politiques au sens large, qu'il s'agisse de questions liées à la place des femmes dans les sociétés de départ ou d'une recherche de reconnaissance et d'autonomie. [...] Certaines femmes partent parce qu'elles ont été isolées et appauvries par des choix conjugaux désapprouvés par la communauté, certaines autres parce que le désaveu de leur vie conjugale les menait à craindre pour leur sécurité. D'autres sont poussées à émigrer par le stigmate associé au fait d'être célibataires, veuves ou divorcées. [...] [L]a situation-limite des célibataires illustre un certain paradoxe : la situation des femmes peut s'améliorer à certains égards dans les sociétés d'origine, [...] mais cela les amène en retour à perdre la place qui leur était assignée par le passé. Elles en deviennent en quelque sorte superflues [...]. Cette situation de "femme en surplus" semble être un trait commun de nombreux types de migrations féminines [...] » (p. 69-71).

« Si l'on poursuit son chemin malgré tout, c'est aussi que le retour est vraiment difficile à envisager une fois qu'on a pris la route. C'est généralement le cas de toutes les migrations, mais ça l'est a fortiori des femmes désargentées, violentées, violées, surtout – infamie suprême – quand elles attendent des enfants de ces viols. [...] Au fil de mon enquête, je retrouve de plus en plus de femmes qui n'ont pas payé pour traverser la mer : [...] j'ai pu noter qu'elles avaient souvent été violées avant le départ. [...] [L]a traversée est considérée comme déjà financée par la mise en prostitution des femmes avant le départ, qui peut parfois durer plusieurs semaines. D'autres devront rembourser la traversée à l'arrivée par le biais d'une exploitation le plus souvent sexuelle » (p. 82-83).

## Chapitre 3

« [P]endant longtemps[,] les politiques de rétention maltaises ont été gender blind<sup>4</sup>, c'est-à-dire complètement inattentives aux besoins, nécessités et vulnérabilités spécifiques des femmes : le personnel pénitentiaire était composé essentiellement d'hommes, et les femmes n'étaient pas séparées des hommes dans les dortoirs. Certaines d'entre elles tombaient enceintes du fait des violences subies. À Lyster Barracks<sup>5</sup>, les femmes n'avaient pas de douche séparée, ni même de rideau de douche ; les femmes enceintes ou allaitantes, nombreuses, n'avaient pas accès à de l'eau en bouteilles. [...] Mais, d'un autre point de vue, on pourrait dire que les femmes étaient privilégiées : considérées comme des individus vulnérables, leur sortie de rétention était d'ordinaire plus rapide, même si [...] les emprisonnements duraient tout de même plusieurs mois » (p. 100).



« [À] Ponte Galeria<sup>6</sup>, avant que le centre ne ferme ses portes aux hommes, [...] on pouvait observer une stricte division genrée de l'espace qui correspondait également à des usages et des règles différents : le secteur masculin faisait l'objet d'une surveillance plus intense que le secteur féminin. [...] L'organisation des journées se déroulait selon des rythmes différenciés selon le genre. Les activités proposées étaient également genrées : les hommes bénéficiaient d'un terrain de foot en gazon artificiel ; les femmes pouvaient de leur côté se consacrer à la thérapie artistique, à la zumba ou aux origamis » (p. 103-105).

## Chapitre 4

« Par rapport à celles des hommes, les sorties des femmes [des centres d'accueil] font l'objet de formes de régulation particulières. Le périmètre qu'elles peuvent parcourir est souvent plus limité et se heurte à des horaires et des modalités spécifiques. [...] Ce qui inquiète le personnel des centres n'est pas tant le risque du viol ou de l'agression que le fait que ces femmes puissent se livrer à la prostitution. [...] [L']enjeu est que les femmes n'accèdent pas au regard masculin, selon le stéréotype enraciné qui voit les femmes africaines comme particulièrement disponibles et attirantes et leur corps comme un objet fortement sexualisé. [...]. D'autres [personnels], à l'inverse, soulignent leur incapacité à "se défendre des hommes de leur groupe" – sous-entendu les souteneurs africains. L'essentialisation et l'infantilisation ainsi opérées participent en creux à la construction d'un stéréotype de la migrante méritante et chaste. Tantôt victimes, tantôt putains, tantôt victimes et putains, les femmes font l'objet d'une intense stigmatisation, au croisement de la "race" et du genre » (p. 145-146).

« Dans les centres d'accueil, la discipline imposée aux déplacements des femmes peut entrer en conflit avec le besoin de les pousser vers l'extérieur, dans un souci d'autonomisation [...]. L'oisiveté des femmes est d'ailleurs fortement stigmatisée, et l'inactivité interprétée comme une forme de paresse [...] [- cette] indolence et [cette] passivité [supposées] des femmes africaines s'inscrivaient dans une longue histoire d'imaginaire exotique et colonial [...]. Ainsi, quand je demande à l'un des gérants pourquoi les femmes hébergées dans son centre ne trouvent pas d'emploi à l'extérieur, il me rétorque : "Que veux-tu qu'elles fassent ? Femmes de ménage ? [...] [E]lles ne sont même pas capables de prendre en charge le nettoyage de leur chambre ! Ça, c'est un job pour les femmes d'Europe de l'Est, pas pour les Africaines". Cette stigmatisation, qui renvoie l'oisiveté des femmes à leur origine, est bien paradoxale, quand on sait que ce sont précisément les politiques de l'attente qui génèrent cette situation d'inoccupation et d'ennui » (p. 147).

6. Ponte Galeria est le plus grand centre de rétention d'Italie et l'unique centre italien aujourd'hui spécifiquement réservé aux femmes.

## Chapitre 5

« Si le corps des femmes est souvent violenté et affecté par la maladie et l'épuisement, tout au long de la trajectoire migratoire, il peut également donner vie [...]. Pour certaines femmes rencontrées, être enceinte, avoir des enfants, c'est alors s'approprier son corps pour aller de l'avant. Même quand ces enfants sont le fruit de violences, ils peuvent être vécus comme une force, bien loin des discours moralisateurs [...] selon lesquels la natalité des femmes migrantes constituerait un frein à leur mobilité et à leur émancipation... [...] D'autres femmes racontent, à l'inverse, combien la contraception, l'abstinence ou l'avortement peuvent les aider à garder le contrôle sur leur vie. [...] Toutes ces situations [...] mettent en avant l'importance cruciale de l'accès aux soins gynécologiques, qui conditionne fortement l'autonomie des femmes en matière de reproduction » (p. 170-171).



Centre de rétention à Rome. © Camille Schmoll

## Conclusion

« Les femmes représentent aujourd'hui [51 %] des migrants internationaux [...]. Elles comptent par ailleurs pour environ 30 % des personnes en demande d'asile en Europe en 2019. [...] Mais, bien qu'il soit difficile d'ignorer leur présence, de nombreux clichés restent encore solidement ancrés. Le plus solide d'entre eux consiste à se représenter les migrations féminines comme une tendance récente. L'expression "féminisation des migrations" [...] est devenue aujourd'hui un lieu commun [...]. Pourtant, [...] la présence de femmes dans les mouvements de population internationaux n'est nullement une nouveauté. En France, à titre d'exemple, les femmes représentaient déjà 47 % de la population immigrée en 1911. [...] D'autres travaux ont argué que, si les migrations féminines actuelles différaient des précédentes, c'était dans leur forme : les femmes du passé auraient été des "suivantes" accompagnant leur mari, alors que la migration féminine contemporaine serait une migration autonome [...]. Là encore, cette analyse ne résiste guère à l'examen comparatif des lieux et des périodes » (p. 190-192).

« Féminiser le regard, ce n'est donc pas adhérer au scénario myope et anhistorique d'une féminisation des flux, mais proposer un changement d'approche sur les flux, un regard plus complet [...]. Il s'agit d'une part de [...] [f]éminiser pour reconnaître : car, [...] à bien des égards les femmes sont encore effacées ou minorées du grand tableau médiatique et universitaire des mobilités contemporaines. [...] On peut se demander pourquoi cette invisibilité : c'est peut-être que "ramener les femmes sur la scène migratoire" met sérieusement en danger le récit habituel des migrations, fondé sur des figures masculines inquiétantes ou menaçantes [...]. [Par ailleurs,] dans les sociétés de départ et d'accueil, prendre en compte la migration féminine déstabilise les ordres locaux fondés sur une distribution symbolique des rôles entre sédentarité et mobilité, entre mobilité [...] active et mise en circulation passive. [...] Féminiser le regard, c'est défendre une perspective qui nous éloigne de certains discours victimisants et surplombants sur la migration féminine [la figure de la migrante-victime], en mettant au jour la capacité des femmes à traverser les frontières et à construire leurs propres trajectoires ; mais c'est tout également refuser une vision linéaire et univoque de la migration comme nécessairement émancipatrice [la figure de la migrante-héroïne]. [...] Au final, ces deux images forment les deux faces du même cliché [...] » (p. 197-200).



# Compte-rendu. *Les damnées de la mer* de Camille Schmoll

Adrien Thibault

Cette contribution présente le dernier ouvrage de Camille Schmoll, paru en 2020 (La Découverte). Elle souligne l'originalité de l'approche menée par l'autrice, qui revisite le thème des migrations du point de vue des femmes et de la vie quotidienne des migrantes africaines aux frontières de l'Europe, en mettant à distance les idées reçues et stéréotypes qui ont longtemps caractérisé le traitement de ces questions.

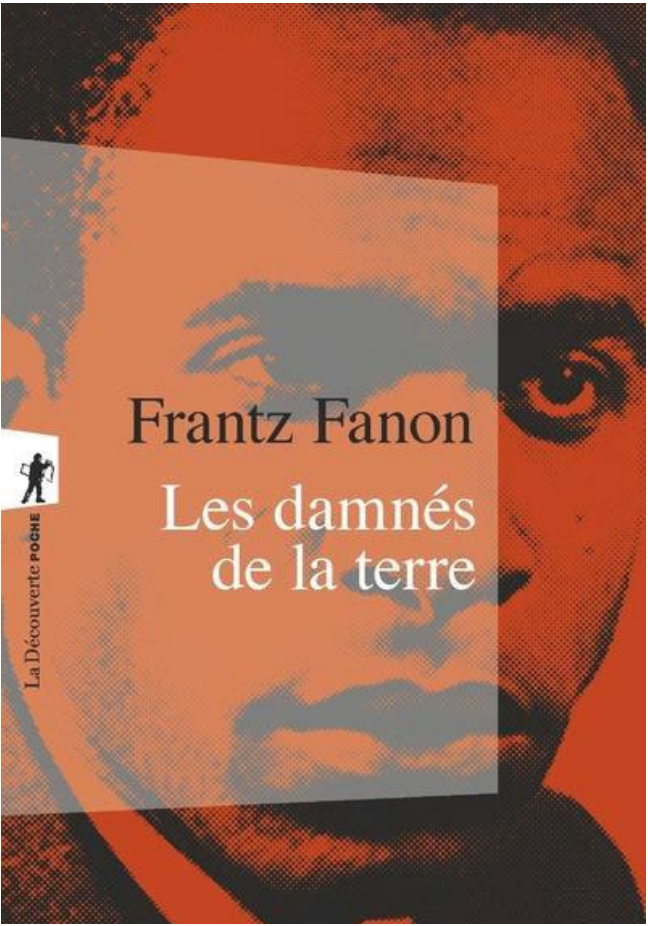
This contribution introduces Camille Schmoll's latest book, published in 2020 (La Découverte). It outlines the originality of the author's approach, which revisits the issue of migration from the point of view of women and the daily lives of migrant women, moving away from the preconceived ideas and stereotypes that have long characterised the treatment of these issues.

تعرض هذه المساهمة أحدث أعمال كاميل شمول، المنشورة عام 2020. وهي تؤكد على أصالة المقاربة التي اتبعتها المؤلفة، والتي تعيد النظر في موضوع الهجرة من وجهة نظر المرأة والحياة اليومية للمهاجرات الأفارقة على حدود أوروبا، من خلال إبعاد الأفكار المسبقة والقوالب النمطية المتلقاة التي ميزت المعاملة منذ فترة طويلة من هذه القضايا.

Avec *Les damnées de la mer*, Camille Schmoll, géographe et directrice d'études à l'EHESS, livre une contribution doublement précieuse aux études migratoires et aux études de genre. L'ouvrage est adapté de sa thèse d'habilitation à diriger des recherches, soutenue en 2017 à l'Université de Poitiers, et fait la synthèse de recherches menées entre 2010 et 2018, qui restent tristement d'une brûlante actualité. Écrit dans un style fluide et peu jargonnant, et bientôt disponible en trois langues<sup>1</sup>, il s'adresse autant aux chercheur·es en sciences sociales qu'aux activistes ou aux journalistes situé·es des deux côtés de la Méditerranée. On peut également espérer qu'il recueille l'attention des responsables politiques, qui y trouveraient aisément matière à bousculer quelques idées reçues. Comme son titre l'indique, l'ouvrage place la focale sur les femmes africaines<sup>2</sup> arrivées en Europe<sup>3</sup>, après avoir traversé la Méditerranée sur des embarcations de fortune – qui continuent durablement de porter les traces, autant physiques que morales, de leurs éprouvantes pérégrinations terrestres et maritimes. Ce titre évocateur est une référence

au célèbre ouvrage de Frantz Fanon intitulé *Les damnés de la terre*<sup>4</sup>, une expression reprise à *L'Internationale*<sup>5</sup> et désignant les personnes colonisées. De fait, les « damnées de la mer » peuvent être considérées comme des descendantes des « damnés de la terre », puisqu'elles sont presque<sup>6</sup> toutes issues de territoires anciennement colonisés.

Ainsi que l'autrice le rappelle en conclusion de son ouvrage, la recherche sur les migrations féminines est un domaine de recherche graduellement investi depuis une quarantaine d'années – même s'il reste encore, à bien des égards, marginal. Le premier numéro spécial de la revue *International Migration Review* consacré aux femmes en migration fête d'ailleurs cette année ses 40 ans<sup>7</sup>. Pour autant, Camille Schmoll ne manque pas d'originalité, puisqu'elle effectue un pas de côté par rapport à l'essentiel de cette production scientifique, en analysant le fait de « migrer au féminin »<sup>8</sup> en s'intéressant non au « passage des frontières » (p. 14) ou à l'expérience migratoire en aval de ce passage des frontières, mais à la « vie quotidienne dans la frontière » (p. 30). En s'appuyant sur la



notion de *borderland* théorisée par Étienne Balibar au sujet de l'Europe<sup>9</sup>, la chercheuse abandonne la conception restrictive de la frontière comme ligne de démarcation pour lui substituer une conception extensive comme « espace-temps » (p. 14) produit d'un travail politique de « frontiérisation » (ou *bordering*), c'est-à-dire de « redéfinition et de marquage des frontières » (p. 17). Cette conception élargie l'amène à mener l'enquête dans la nébuleuse des institutions italiennes et maltaises de traitement bureaucratique et disciplinaire de l'immigration dite « irrégulière » (même si le phénomène migratoire, par sa remarquable permanence, a pourtant tout de régulier), des *hotspots* aux centres d'accueil pour demandeur·euses d'asile, en charge de l'enregistrement, l'identification, la rétention, l'expulsion ou l'accueil des individus arrivés en Europe sans visa ni titre de séjour.

La première force de l'ouvrage est de s'appuyer sur une enquête ethnographique au long cours d'une grande richesse sur une réalité difficile d'accès et trop souvent abordée uniquement de manière statistique ou juridique. Le premier chapitre, qui restitue le récit de vie de l'une de ces femmes (nommée Julienne), témoigne de l'attention portée par l'autrice à la parole de ses nombreuses enquêtées : il se fonde sur une série d'entretiens réalisés à plusieurs moments et à plusieurs endroits du parcours en Europe de cette petite commerçante camerounaise devenue demandeuse d'asile en France et ayant fait l'expérience, en route et à l'arrivée, de formes multiples de violence de genre<sup>10</sup>. Ce texte, retravaillé avec l'enquêtée, se présente comme une réponse à une « demande de la part des femmes rencontrées » de « raconter leur histoire » (p. 34) et permet de saisir la cohérence d'une trajectoire migratoire en dépit (et en

1. L'ouvrage est traduit en italien sous le titre *Le dannate del mare. Donne e frontiera nel Mediterraneo* (2022, éditions Astarte) et sera bientôt disponible en anglais (à paraître chez Palgrave Macmillan).  
2. Plus exactement d'Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Maghreb.  
3. Plus précisément en Italie et à Malte.  
4. Initialement publié en 1961 aux éditions Maspero, il a notamment été réédité en 2004 aux éditions La Découverte.  
5. Chant révolutionnaire écrit par Eugène Pottier en 1871.  
6. Exception faite des femmes éthiopiennes interrogées, dont le pays (ex-Abyssinie) n'a connu qu'un bref épisode d'occupation italienne entre 1936 et 1941. On peut également considérer que le Liberia ne partage pas la même histoire coloniale que le reste du continent, mais il n'est pas explicitement question des femmes libériennes dans l'ouvrage.  
7. 1984, "Special Issue: Women in Migration", *International Migration Review*, vol. 18, n° 4.  
8. ROULLEAU-BERGER Laurence, 2010, *Migrer au féminin*, Paris, Presses universitaires de France.

9. BALIBAR Étienne, 2009, "Europe as borderland", *Society and Space*, vol. 27, n° 2 ; 2015, « L'Europe-frontière et le défi migratoire », *Vacarme*, n° 73, p. 136-142.  
10. Telle que définie par la chercheuse Ilaria Simonetti, l'expression « violence de genre » désigne « l'ensemble des violences, qu'elles soient verbales, physiques ou psychologiques, interpersonnelles ou institutionnelles, commises par les hommes en tant qu'hommes contre les femmes en tant que femmes, exercées tant dans les sphères publique que privée ». Cf. SIMONETTI Ilaria, 2016, « Violence (et genre) », in J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, p. 830.



raison) des dangers encourus, ainsi que le caractère cumulatif des violences de genre. La suite de l'ouvrage décompose cette expérience migratoire en étapes successives. À partir de 80 récits de femmes, le deuxième chapitre s'emploie à restituer la particularité de leur expérience sur le chemin de l'Europe, au cours de leur traversée terrestre puis maritime (chapitre 2). Partant du même matériau complété par des observations et des entretiens auprès du personnel d'encadrement italien et maltais, les chapitres suivants examinent quant à eux le quotidien spécifique des femmes dans les centres de rétention (chapitre 3) puis dans les centres d'accueil pour demandeur-euses d'asile (chapitre 4). Un dernier chapitre, conformément à l'intérêt communément porté par les études de genre et les *subaltern studies* à l'agentivité (ou *agency*) des dominé-es, s'attache à mettre en évidence les formes de micro-résistance auxquelles se livrent ces femmes dans les lieux-frontières (chapitre 5).

L'ensemble de l'ouvrage brosse un portrait nuancé de la situation de ces femmes, qui n'est ni misérabiliste ni enchanté. Mettant à distance les figures stéréotypées symétriques que sont la migrante-victime et la migrante-héroïne, il emprunte une troisième voie, cristallisée dans le concept d'« autonomie en tension » (p. 161-167). En soi, cette autonomie en tension ne leur est pas spécifique : quoiqu'il s'intéresse exclusivement aux femmes, l'ouvrage ne parle pas que des femmes mais renseigne plus largement sur les « trajectoires sociospatiales » (p. 210) et l'*agency* sous contrainte de l'ensemble des ressortissant-es africain-es arrivé-es en Europe en dehors des voies légales – voies que l'on sait par ailleurs extrêmement étroites. Néanmoins, la tension qui s'exerce sur ces femmes apparaît particulière et particulièrement importante, ce qui justifie pleinement la focale adoptée par la chercheuse : situées à l'intersection de plusieurs rapports de domination, en particulier de genre et de race, elles subissent des violences spécifiques en route (à l'instar du fait d'attendre un enfant issu d'un viol) et une fois arrivées en Europe (à l'instar des contrôles plus importants dont elles font l'objet au sein des centres d'accueil au nom de la lutte contre la prostitution), qui restent largement invisibilisées. En outre, contrairement à leurs homologues masculins, leur autonomie

Centre ouvert pour demandeur-euses d'asile, Hal-Far (Malte).  
© Myriam Thyès/  
wikicommons



ne va pas de soi dans la production médiatique et scientifique, puisqu'elles restent souvent attachées à des clichés sexistes et coloniaux de sédentarité et de passivité. Dès lors, la notion d'autonomie en tension appliquée au cas de ces femmes en situation d'attente offre une double rupture, salutaire, avec le sens commun.

Bien sûr, la nécessité de résumer en quelque 200 pages le produit de près de dix ans de recherches – tour de force que Camille Schmoll réussit de manière remarquable – court le risque de produire, pour les lecteur-ices les plus pointu-es et les moins pressé-es, quelques inévitables frustrations. Les lecteur-ices sociologues pourront par exemple regretter que l'analyse ne s'attarde guère sur les expériences différenciées de la frontière parmi les femmes rencontrées ainsi que sur les logiques sociales de ces expériences différenciées. S'il apparaît clairement que les motivations au départ de ces femmes peuvent être multiples et diverses selon les situations d'origine, le propos note à juste titre ces différences (sous la forme « certaines... d'autres... »), mais sans en proposer d'explication causale. On peut pourtant faire l'hypothèse que les vécus de la traversée, de même que ceux de

la rétention et de l'accueil, varient fortement entre les femmes africaines interrogées, en fonction de leur assignation raciale (en tant que noires ou arabes), de leur niveau d'éducation (en tant que diplômées ou non diplômées), de leur classe sociale (en tant que femmes issues des classes supérieures ou populaires dans leur pays de départ), de leur âge (en tant que mineures ou adultes<sup>11</sup>), etc. Les lecteur-ices politistes auront pour leur part la satisfaction de découvrir une recherche inscrite en géographie politique qui propose une « approche politique » et une « lecture micropolitique » de la marge (p. 23-24), et reste attentive aux capacités de résistance des administrées, même si une articulation des échelles d'analyse et un approfondissement de l'enquête auprès des personnels des centres et au sein du champ bureaucratique resteraient à produire pour proposer une contribution plus complète à l'étude de l'action publique migratoire. Des lecteur-ices géographes, de leur côté, seront peut-être déçu-es que les analyses spatiales de la traversée et de la vie en centres ne soient pas

prolongées par-delà les lieux-frontières, à propos des aspirations, des projections et des représentations de la vie après la frontière. Enfin, les lecteur-ices spécialistes des études de genre rappelleront sans doute que, ces femmes ne partageant vraisemblablement pas toutes la même conception de la féminité, un prolongement possible serait d'intégrer à l'analyse les questions relatives aux féminités non hégémoniques (sexualités non hétéronormées, identités transgenres, situations de handicap, etc.) On ne saurait toutefois reprocher à Camille Schmoll de n'avoir pas répondu à l'ensemble des interrogations, ni de prétendre apporter des réponses tranchées et définitives. Au contraire, les précautions qu'elle prend soin d'employer dans l'écriture et dans l'annexe méthodologique (p. 205-216) montrent qu'elle fait preuve d'une saine modestie et d'une louable réflexivité qui viennent parachever la liste des nombreuses qualités de cet ouvrage, aussi convaincant intellectuellement qu'il est émotionnellement bouleversant.

11. Si l'ouvrage ne précise pas la composition générationnelle de l'échantillon, on peut faire l'hypothèse que les femmes très âgées y sont peu nombreuses, sinon absentes.



# Féminiser le regard sur les migrations, qu'est-ce à dire ?

Camille Schmoll

Dans cet article, Camille Schmoll expose ce qu'est « féminiser le regard » dans la recherche en sciences humaines et sociales. Elle traite spécifiquement des femmes en migration, de la diversité de leurs parcours et de la nécessité d'ajuster la focale pour mieux saisir la multiplicité des récits et des motivations à l'œuvre dans l'entreprise migratoire, au-delà des considérations purement quantitatives.

In this article, Camille Schmoll explains what it means to 'feminise the gaze' in research in the humanities and social sciences. She deals specifically with women migrants, the diversity of their backgrounds and the need to adjust the focus to better grasp the multiplicity of stories and motivations at work in the migration process, beyond purely quantitative considerations.

في هذا المقال، تشرح كاميل شمول ماذا تعني عبارة "تأنيث النظرة" في أبحاث العلوم الإنسانية والاجتماعية. وتتعامل بشكل خاص مع نساء في الهجرة، وتنوع رحلاتهن والحاجة إلى ضبط التركيز لفهم تعدد القصص والدوافع في العمل بشكل أفضل في مشروع الهجرة، بما يتجاوز الاعتبارات الكمية البحتة أو الرقمية.

Dans *Les damnées de la mer*, je proposais de féminiser notre regard sur les migrations contemporaines. Qu'est-ce que cela signifie ? Quelles sont les conséquences et les implications d'un tel changement de point de vue ?

## Faire la part des femmes

Féminiser le regard, c'est d'abord, bien sûr, reconnaître la part des femmes dans les processus migratoires. Le chemin est encore long car, alors que les femmes représentent la moitié des migrants dans le monde, elles sont encore sous-étudiées. Certes, les travaux sur la question sont de plus en plus nombreux : cela fait une quarantaine d'années que des chercheuses de sensibilité féministe reconnaissent et décrivent la part des femmes dans les migrations<sup>1</sup>. Mais ces travaux continuent d'être marginalisés dans le champ général des études migratoires. Quant au débat public et aux politiques migratoires, ils négligent ou minimisent systématiquement la part des femmes. Il est encore fréquent de les voir réduites à quelques clichés ou à quelques figures archétypales (la suiveuse, la domestique, la prostituée). Autre idée reçue, on entend souvent dire que la féminisation des migrations est une tendance récente, le produit de la mondialisation et de la tertiarisation de nos économies : rien de plus faux, et les travaux des

historiennes nous rappellent qu'il y a toujours eu des femmes en migration, et qu'elles ont même été majoritaires par certains moments du passé<sup>2</sup>.

Féminiser le regard, ce n'est toutefois pas seulement reconnaître l'importance numérique des femmes en migration. Cela demande également de faire un effort d'ajustement de la focale de nos analyses et de nos observations : les femmes migrantes, par exemple, ne logent pas nécessairement dans les mêmes quartiers que les hommes ; elles n'effectuent pas les mêmes activités et n'empruntent pas toujours les mêmes itinéraires migratoires. Elles n'ont pas non plus les mêmes raisons de migrer que les hommes. Il faut donc travailler à l'identification de singularités migratoires féminines, pour aboutir à une version plus juste, plus complète et plus complexe des dynamiques migratoires contemporaines.

## Inquiéter l'univers masculin

En féminisant le regard sur les migrations, nous marchons sur une ligne de crête, celle de la naturalisation, du renvoi des femmes à une nature féminine, seule et unique. Or, « la femme migrante » n'existe pas. J'ai eu l'occasion d'enquêter sur des formes de migrations féminines très différentes : commerçantes à la valise tunisiennes circulant de part et d'autre de



City Plaza (Athènes). © Camille Schmoll

la Méditerranée, travailleuses domestiques philippines installées en Italie et à Chypre, demandeuses d'asile de divers pays africains ayant traversé la Méditerranée centrale, migrantes italiennes vivant à Paris, ou encore exilées ukrainiennes arrivées en France après l'attaque russe de février 2022. Le croisement, la triangulation de ces différentes formes de migration féminine permet d'éviter toute généralisation hâtive concernant la situation des femmes en migration. Certaines partent seules, d'autres emmènent mari et enfants ; certaines ont été poussées au départ par des ruptures familiales, d'autres partent pour préserver leur famille ; certaines ont des trajectoires migratoires heurtées et interminables, d'autres sont engagées dans des formes complexes de circulation transnationale. Certaines partent pour préserver des choix de vie et des orientations atypiques, ou signifier un refus de se conformer aux normes de genre dominantes dans leur société d'origine, quand d'autres

revendiquent simplement la possibilité d'accéder à une vie « normale », avec toutes les ambivalences que cette expression peut comporter. Il faut donc rappeler qu'au croisement du genre et des migrations, toutes les femmes ne se valent pas et qu'il y a autant de migrantes que de femmes.

Féminiser le regard, c'est également enquêter (et inquiéter) l'univers masculin. L'expérience migratoire vécue au féminin nous engage à aborder des aspects souvent peu travaillés dans les approches longtemps focalisées sur les expériences masculines. J'en donnerai quatre exemples : les émotions, le rapport au corps dans la migration, le travail du *care*, l'intimité. Non pas que les recherches sur les hommes n'abordent jamais ces aspects du processus migratoire. Mais ces quatre dimensions sont fortement genrées, dans la façon dont elles émergent à travers les expériences et les récits migratoires.

1. Parmi les pionnières, il nous faut signaler Hania Zlotnik, Nancy Green et Mirjana Morokvasic.

2. GABACCIA Dona, DONATO Katharine, 2015, *Gender and International Migration. From the slavery era to the global age*, New York, Russell Sage Foundation.



## Ouvrir la possibilité d'un récit émotionnel des migrations

Premièrement, les émotions. Au fil de mes terrains, il m'a semblé que la possibilité d'un « récit émotionnel » de la trajectoire migratoire était une évidence pour les femmes rencontrées, quand, pour les hommes, les enjeux identitaires liés au genre rendaient plus difficiles l'expression de certaines émotions. Cela est bien entendu lié aux socialisations genrées, mais aussi à la spécificité de la relation d'enquête qui se tisse entre elles et moi, « entre femmes » – même si beaucoup nous éloigne les unes de l'autre, à commencer par mon privilège migratoire et blanc.

Faire entrer l'enquête dans le domaine des émotions, c'est envisager l'espoir et la colère, la tristesse et la peur, la joie et le soulagement, à l'instar des *Relief Maps* dessinées par la géographe Marie Rodó de Zárate, qui montrent comment les émotions des femmes évoluent au fil des espaces qu'elles parcourent au quotidien. Aborder les émotions, c'est aménager la possibilité d'un récit sentimental qui restitue certes la souffrance – qui est aujourd'hui au cœur de la condition migrante et vulnérabilise les femmes – mais aussi le bien-être et l'espoir. C'est accepter de porter le regard sur les activités triviales mais concrètes du quotidien qui disent l'inquiétude et l'attente mais permettent aussi aux femmes de « tenir » en convoquant des émotions positives : cuisiner, partager un repas, rire et pleurer, faire du sport ensemble. Certaines de ces émotions surgissent dans les micro-transgressions et dans les plages interstitielles qui permettent de contourner les situations de contrôle et d'enfermement au quotidien. Par exemple, lorsque les travailleuses domestiques philippines à Chypre, exploitées et précaires, mettent en place des activités sociales pendant leurs jours de congé : danse dans les jardins publics, stands de cuisine sur les trottoirs, compétitions sportives dans les gymnases, élections d'une miss dans une salle prêtée par la paroisse pour l'occasion<sup>3</sup>. Ces parenthèses festives et collectives, ces moments de

rassemblement et de partage des épreuves sont des entre-soi féminins essentiels pour résister aux difficultés du moment.

## Frontières violentes, frontières de genre : la corporéité de l'expérience migratoire

Deuxièmement, il convient de revaloriser l'expérience corporelle comme élément essentiel de l'expérience humaine de la migration et de son gouvernement. Le corps est le siège des sensations, passions et désirs, le médium par lequel le vécu sensoriel, affectif et émotionnel de la migration s'effectue. La subjectivité physique de la migration – l'expérience de la sexualité (y compris la violence sexuelle), de la mort, des sévices, de la grossesse, de la naissance et de l'accouchement, du vieillissement – est partie intégrante de la migration, et les violences de genre liées au départ et à la traversée des frontières laissent leur empreinte sur le corps des femmes. Le corps permet également de mettre en place des stratégies et des tactiques de récupération (travailler son image par la pratique du jeûne, se maquiller et s'habiller, danser, prier ou se remettre en route), qui sont parfois du registre du kinésique ou de l'esthétique et peuvent être lues comme autant de façon de résister aux injonctions et menaces qui pèsent sur la vie des femmes.

## La migration comme expérience relationnelle

Ensuite, l'autonomie recherchée par les femmes est une autonomie profondément sociale, encadrée dans les sociabilités et les pratiques du quotidien. Aussi, féminiser le regard, c'est également attester du caractère relationnel de la migration, loin des clichés individualisants et du récit solitaire et linéaire d'une émancipation par le départ. Les femmes en migration, tout comme les hommes, ont de multiples entourages. Un entourage de proximité : amis, enfants, amants et maris, travailleurs sociaux et employeurs, etc. Mais aussi un entourage lointain : celles et ceux qui les attendent quelque

part, qui ont parfois investi dans leur voyage ou qui en attendent des bénéfices. L'expérience des femmes nous oblige ainsi à prendre en compte le caractère éminemment relationnel de la migration : relationnel, à l'instar des rapports de pouvoir qui sans cesse régissent et (ré)ordonnent les trajectoires migratoires ; mais également au sens où les femmes sont prises dans des relations de sollicitude et d'attention, ce que l'on nomme le *care*. Que ce soit par leur travail (pensons aux travailleuses domestiques, des « couchantes » en Tunisie aux *badanti* en Italie) ou par l'attention portée aux autres, et en particulier aux plus vulnérables (enfants, compagnes de voyage, parents), leur vie est façonnée et traversée par des relations d'attention et de protection. Par exemple, la façon dont les femmes qui ont partagé la traversée de la Méditerranée ou l'expérience des geôles libyennes maintiennent une relation, veillent l'une sur l'autre, en se téléphonant et en prenant des nouvelles régulièrement, malgré les séparations et la dureté des voyages, participe de cette forme de soin discrète et sensible, qui se réalise malgré la distance.

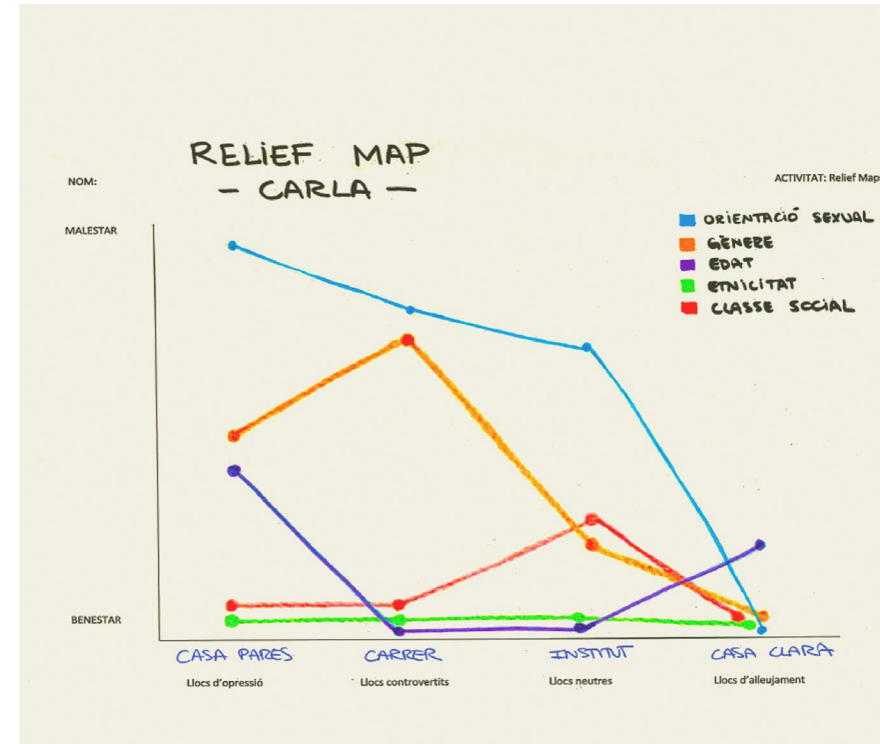
## Intimités en tension

Enfin, une partie des femmes sur lesquelles j'ai enquêté a traversé des frontières migratoires violentes, qui ont contribué à les constituer en sujets humanitaires, pour reprendre les analyses de Didier Fassin<sup>4</sup>. Cette transformation en sujets humanitaires est porteuse du risque d'effacement de ce qui fait l'autonomie de ces migrations : l'intentionnalité de la trajectoire, la capacité à naviguer à travers et malgré les obstacles, les micro-décisions du quotidien<sup>5</sup>. De nombreux travaux ont montré que la vulnérabilisation spécifiquement genrée opérée par la migration a des effets concrets sur les intimités des personnes enquêtées. Celles-ci s'expriment en particulier dans les restrictions concernant la possibilité d'avoir un « chez-soi » : les femmes se retrouvent souvent dans des situations de logement contraint, où l'intimité fait défaut. C'est justement en luttant pour accéder à

des interstices d'autonomie que les femmes témoignent de leur capacité de résistance à la violence des politiques frontalières et de contrôle migratoire. L'autonomie de ces femmes est une autonomie discrète, qui se conquiert parfois dans l'intimité des espaces domestiques, ou dans le monde « parallèle » d'Internet. Les formes d'entraide et de mobilisation passent en effet très fréquemment par la sphère du numérique. Les migrantes connectées s'y projettent vers un ailleurs, tout autant qu'elles y donnent à voir une image d'elles-mêmes qui les ré-assure et les conforte dans leurs ambitions migratoires.

Féminiser le regard, c'est donc refuser le cliché d'une femme réduite à sa condition de victime. C'est prendre en compte le genre comme facteur d'explication majeur de nos observations, dans ses intersections avec d'autres rapports sociaux. C'est accepter et accueillir la pluralité des expériences et des récits, pour restituer la complexité inhérente aux dynamiques migratoires.

« *Relief map of Carla, a white 17 year-old lesbian woman* », par Marie Rodó de Zárate.  
© Universitat Oberta de Catalunya



3. AKOKA Karen, BERNARDIE-TAHIR Nathalie, CLOCHARD Olivier, SCHMOLL Camille, 2013, « Un dimanche à Nicosie », *Le blog de Migrinter*, 9 octobre. Voir aussi CAILLOL Daphné, 2018, “The spatial dimension of agency: the everyday urban practices of Filipina domestic workers in Amman, Jordan”, *Gender, Place & Culture*, vol. 25, n° 5, p. 645-665.

4. FASSIN Didier, 2010, *La raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*, Paris, Éditions de l'EHESS-Seuil-Gallimard.  
5. TRIANDAFYLIDOU Anna, 2019, “The migration archipelago: social navigation and migrant agency”, *International migration*, vol. 57, n° 1, p. 5-19 ; MAZZELLA Sylvie, 2001, *Sociologie des migrations*, Paris, Presses universitaires de France (coll. « Que sais-je ? ») ; DE GOURCY Constance, 2005, *L'autonomie dans la migration. Réflexion autour d'une énigme*, Paris, L'Harmattan.



# CONTRIBUTEURS & CONTRIBUTRICES

**Ahlem Belhaj** est pédopsychiatre, professeure de médecine et ancienne présidente de l'[Association tunisienne des Femmes démocrates \(ATFD\)](#). Pour son engagement, elle a reçu le [prix Simone de Beauvoir pour la liberté des femmes](#) en 2012.

**Fatma Charfi** est pédopsychiatre et professeure de pédopsychiatrie à l'hôpital Mongi Slim. Elle travaille notamment sur le suicide des enfants en Tunisie.

**Anna Denis** est chercheuse en histoire contemporaine à l'[Université de Nantes](#), plus spécifiquement en histoire culturelle du genre dans l'espace africain depuis les décolonisations.

**Rym Ghachem** est psychiatre et professeure de psychiatrie à la [Faculté de médecine de Tunis](#). Elle s'intéresse en particulier à la psychopathologie cognitive, à la psychanalyse et à la psychiatrie légale.

**Fatma Oussedik** est sociologue, professeure de sociologie et d'anthropologie à l'[Université d'Alger](#). Ses publications traitent de thématiques variées autour du féminisme en Algérie, des villes arabes, de la religion et des rapports genrés de pouvoir.

**Camille Schmoll** est géographe, directrice d'études à l'[École des hautes études en sciences sociales \(EHESS\)](#) de Paris, et membre de l'[Institut Convergence Migrations](#).

**Leila Temime Blili** est historienne, professeure émérite d'histoire à l'[Université de La Manouba](#), spécialiste de la Tunisie ottomane et de l'histoire de la famille. En décembre 2023, elle a reçu le [prix Louis Marin](#) pour son dernier ouvrage (Les Femmes de la Maison hussaynîte. Al Harîm al Maçoun, paru en 2022 aux éditions Script).

**Adrien Thibault** est sociologue et politiste, chercheur postdoctorant au sein de l'[Institut thématique interdisciplinaire Making European Society \(ITI MAKerS, CNRS/INSERM/Université de Strasbourg\)](#), en accueil scientifique à l'IRMC.

# SUR CE THÈME...

## ARCHIVES IRMCÉENNES

### Quelques articles du bulletin *Correspondances* (1988-2004)

N° 5 (février 1989) : [Les femmes et la Révolution. Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne](#)

N° 20 (juin 1990) : [La non-discrimination à l'égard des femmes](#), par Yadh Ben Achour

N° 45 (mai-juin 1992) : [Dossier : « Femmes, féminisme et édition. Les femmes comme enjeu politique »](#)

N° 16 (nouvelle série, mars 1994) : [Espaces de recherche : « Centre de recherche, de documentation et d'information sur la femme - Tunisie »](#)

N° 25 (nouvelle série, décembre 1994) : [Du rural à l'urbain : travail féminin et mutations sociales dans une petite ville du Sahel tunisien, par Isabel Ruiz](#)

N° 26 (nouvelle série, janvier 1995) : [Recherches en cours : « Observatoire de la condition de la femme en Tunisie », par Imed Melliti](#)

### Quelques articles de *La Lettre de l'IRMC*

V. Zagaria · [Genre et changement social : réseaux d'entraide des femmes libyennes en Tunisie après 2011](#) (2021, hors série « Libye »)

M. Lachheb · [D'une normalisation... L'autre. Parcours d'une lesbienne libyenne en Italie](#) (2021, n° 32)

K. Bendana · [Ordres/Désordres des genres. Lectures croisées sur la violence et l'amour. Entretien avec Raja Ben Slama](#) (2020, n° 29)

K. Bendana · [Compte-rendu de lecture. Nadia Khiari, Conversation avec une dessinatrice politique engagée](#) (2020, n° 28)

A. Bonci · [L'engagement politique des femmes pieuses en Tunisie - neuf ans après la révolution](#) (2020, n° 27)

M. Rousselle · [Le harem sultanien en mouvement, une autre vision du féminin dans l'histoire du Maghreb](#) (2020, n° 26)

A. Selmi · [Femmes et démocratie syndicale en Tunisie : « une mobilisation pour l'égalité »](#) (2019, n° 23)

É. Abassade · [Images et représentations des femmes au travers de la presse féminine proche du Parti communiste de Tunisie. Entre permanence des assignations et émergence d'une « classe » de genre](#) (2017, n° 20)

N. Mekaoui · [La domesticité coloniale en Algérie : la « fatma », une « bonne de papier » « indigène » au XX<sup>e</sup> siècle](#) (2016, n° 18)

P. Tainturier · [Politisantion et émancipation après la révolution : le cas de deux associations féministes de Tozeur](#) (2016, n° 17)

L. Deloustal · [La création féminine en Tunisie : un autre regard sur les arts plastiques](#) (2014, n° 13)

D. Lassel · [L'Algérie au temps des femmes ! Le deuxième sexe au centre des réformes politiques](#) (2013, n° 12)

M. Romagnoli · [Avant et après la révolution en Tunisie en janvier 2011 : rôles des associations féminines](#) (2012, n° 10)

S. El Amdouni · [Les femmes cadres en Tunisie, identités et stratégies](#) (2012, n° 9)

S. Najar · [Au CAWTAR \[Center of Arab Women for Training and Research\] : une expérience inédite de formation à la recherche](#) (2012, n° 8)

S. Najar · [Construction de l'identité personnelle chez les Algériennes](#) (2012, n° 8)

### Recensions thématiques de la bibliothèque de l'IRMC

[Chercheuses et féministes : engagement\(s\) et production scientifique](#)

[L'émancipation de la femme tunisienne dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle : combats, évolutions et expressions](#), par Anna Denis

[Les Tunisiennes dans la production de l'écrit : écrire au féminin et sur le féminin](#), par Anna Denis



# VARIA | Travaux en cours

## Pour une recherche « décentralisée » à la rencontre des chercheurs et acteurs locaux

Hend Ben Othman  
Urbaniste et chercheure à l'IRMC

*Dans le cadre du programme de recherche « Décentralisation et gouvernance locale dans les pays du Maghreb et de la Méditerranée : vers un renouvellement des modalités de l'action publique territoriale ? » coordonné à l'IRMC par Hend Ben Othman, chercheure en urbanisme et aménagement, deux séminaires ont été organisés en février et juin 2023, respectivement dans les communes de Sfax et de Midoun<sup>1</sup>, en partenariat avec le laboratoire Mesopolhis, Aix-Marseille Université<sup>2</sup> et avec le soutien du fonds A\*Midex.*

*Dans la mesure où les événements scientifiques et les principaux centres de recherche en Tunisie se situent à Tunis, il semble important de délocaliser la recherche en sciences humaines et sociales et l'accès aux savoirs scientifiques, pour être au plus près du terrain et des acteurs locaux. Dès le départ, ces séminaires ont été ainsi conçus afin de favoriser la rencontre des chercheurs du programme avec, d'une part, ceux des universités ou des centres de recherche dans les régions du pays, et d'autre part avec les acteurs locaux – communes et associations. Ils ont été organisés en région, avec l'appui d'universités partenaires et/ou des communes.*

### Premier séminaire itinérant : Sfax, 16-17 février 2023

Le premier séminaire s'est tenu à Sfax, et s'est articulé autour de trois moments-clés : le séminaire de recherche fermé du réseau, l'atelier scientifique en partenariat avec le laboratoire Syfacte, et la rencontre avec les acteurs locaux à la commune de la ville. Le séminaire s'est tenu le 16 février, et a permis aux contributeurs du programme de recherche de présenter l'avancement des travaux de terrain engagés, de croiser les focales et d'interroger les contextes et les résultats de leurs recherches respectives, en présence de chercheurs du laboratoire Mesopolhis. À la fin de la journée, une visite guidée du noyau historique de la ville de Sfax a été organisée avec deux membres actifs de l'Association Sfax El Mezyena<sup>3</sup>, avec un parcours commenté sur les caractéristiques urbaines et architecturales de la médina, et une visite du siège de l'association. Au-delà du caractère culturel de cette immersion dans l'histoire de Sfax, cette escale a permis de lancer la discussion autour de l'engagement citoyen dans des actions culturelles et sociales, des difficultés auxquelles font face les associations pour participer de manière active au développement local, et des retombées positives de cet engagement dans l'appropriation des projets et des actions par les citoyens.

1. Le premier séminaire, à Sfax, s'inscrit dans le cadre d'une collaboration avec le laboratoire Syfacte de l'Université de Sfax, la commune de Sfax et l'Association Sfax El Mezyena, et le second, à Djerba, avec l'Institut des Régions Arides (IRA) et l'Association des Architectes de Jerba.
2. La convention a été établie en partenariat avec Aude Signoles, maître de conférences HDR à Sciences Po Aix et membre du laboratoire Mesopolhis.
3. L'Association Sfax El Mezyena, fondée en 2011 à Sfax, se donne pour mission de « rendre [la ville] plus agréable par le biais d'événements qui valorisent la région, la dynamisent et l'embellissent » (site internet). Elle propose des manifestations culturelles variées (randonnées, expositions, ateliers).

Visite au  
siège de  
l'Association  
Sfax El  
Mezyena.  
© Hend Ben  
Othman/  
IRMC





Atelier scientifique « La décentralisation en Tunisie : des enjeux de gouvernance territoriale ? », à la Faculté des Lettres et des Sciences sociales de Sfax. © Hend Ben Othman/IRMC

Le 17 février matin, un atelier scientifique intitulé « La décentralisation en Tunisie : des enjeux de gouvernance territoriale ? », organisé en collaboration avec Ali Bennis (directeur du [laboratoire Syfacte](#)) à la [Faculté des Lettres et des Sciences sociales de Sfax](#), a consisté à faire dialoguer des chercheurs du laboratoire avec ceux du programme de recherche, pour proposer un éclairage sur les différents enjeux du processus de décentralisation en Tunisie. Le premier panel a questionné la gestion du territoire local à l'épreuve des réalités du terrain. Il a permis aux collègues du laboratoire d'exposer leurs travaux relatifs aux difficultés de mise en œuvre, sur terrain, de la réforme de la décentralisation, du fait des conflits de compétences entre acteurs déconcentrés et décentralisés, des contradictions entre les textes juridiques (Mahmoud Gdoura), ou des modalités de gouvernance dans le cas de la gestion des déchets dans la ville de Sfax (Maha Bouhlel et Ali Bennis), avec une présentation sur les systèmes d'information géographique comme outils de gouvernance locale (Tahar Yengui et Moneam Nasr). Le deuxième panel, consacré aux enjeux territoriaux du nouveau découpage communal en Tunisie, a porté sur la reconfiguration des territoires communaux (Mourad Ben Jelloul), et

s'est appuyé sur deux cas d'étude des nouveaux modes de gouvernance locale dans l'arrière-pays de Sfax (Khaoula Saadaoui) et du Grand Sfax (Sami Ben Fguira).

L'après-midi du 17 février a été consacrée à une rencontre autour des enjeux de développement local, organisée au siège de la commune de Sfax et présidée par le maire, Mounir Elloumi. Cette rencontre s'est tenue en présence d'élus, de cadres municipaux, de représentants de la société civile et des chercheurs du séminaire itinérant. Cette opportunité a permis de présenter la commune, les potentialités et défis de son territoire (Mounir Elloumi) et les projets en cours, notamment la révision du plan d'aménagement urbain, ses enjeux et ses acteurs (Mahmoud Gdoura<sup>4</sup>). La question de la participation citoyenne aux projets de la commune a été mise au cœur des débats, avec trois présentations de projets en partenariat avec des associations locales : celle du projet [Smart Medina](#) (Ramzi Halouani<sup>5</sup>), une présentation du projet « ENSERS » pour une valorisation du littoral (Yassine Masmoudi<sup>6</sup>), et le projet [Mobilité active et intelligente à Sfax \(MAIS\)](#) (Ryadh Haj Taieb<sup>7</sup>). La discussion a porté sur les enjeux actuels d'exercice de leurs compétences par les

communes et sur les défis de la gestion locale, dans un contexte marqué par un manque de moyens humains et financiers, et par une répartition floue des compétences entre les différents acteurs. L'apport de la société civile et des actions citoyennes a également été abordé en profondeur, et les expériences présentées ont permis de confirmer l'efficacité des partenariats entre communes et associations, pour un développement local plus inclusif et durable.

## Deuxième séminaire itinérant : Djerba, 16-18 juin 2023

Le [séminaire organisé à Midoun-Djerba](#) a été conçu dans des conditions particulières, celles de la dissolution des conseils municipaux<sup>8</sup> et de la remise en question de la réforme de décentralisation. Au-delà de la révision du programme initial imposée par le contexte, et des réunions avec la commune de Houmt Souk qui en ont découlé, il a donné lieu à des débats fructueux sur les nouvelles modalités de gouvernance, à des réflexions autour des articles

présentés sur le cas tunisien, à de nouvelles perspectives d'analyse, et à la mise en dialogue avec les autres terrains maghrébins et méditerranéens à partir de ces reconfigurations.

La première composante du séminaire a été l'organisation d'un atelier scientifique portant sur le « Développement régional et local au Sud-Est tunisien : politiques, acteurs et enjeux », en collaboration avec le [laboratoire d'Économie et Sociétés rurales \(LESOR\)](#) de l'[Institut des Régions Arides \(IRA\)](#) de Médenine. Cet atelier a été l'occasion, pour les chercheurs locaux et ceux du réseau de recherche, d'échanger autour des enjeux du processus de décentralisation et du développement régional et local dans le Sud-Est tunisien. Il a également associé des acteurs de la société civile, à savoir l'[Association du Développement et des Études stratégiques \(ADES\)](#), pour être au plus près des enjeux territoriaux de la région. La première séance, dédiée aux disparités régionales et aux enjeux de développement dans le Sud-Est tunisien, a permis d'appréhender la question du développement régional par la focale des



Rencontre autour des enjeux du développement local de la commune de Sfax, au siège de la commune. © Hend Ben Othman/IRMC

8. Les conseils municipaux ont été dissous par décret le 9 mars 2023, et les maires ont été remplacés de manière « provisoire » par les secrétaires généraux en poste.

4. Urbaniste, élu à la commune de Sfax.

5. Président de l'[Association de Développement solidaire de Sfax](#).

6. Membre du comité directeur de l'[Association Sfax El Mezyna](#).

7. Urbaniste et directeur général de la commune de Sfax.





Atelier scientifique « Développement régional et local au Sud-Est tunisien : politiques, acteurs et enjeux ». © Hend Ben Othman/IRMC

sciences économiques, en remettant au cœur du débat les perspectives de développement des territoires « difficiles » du Sud, dans la conjoncture économique et sociale actuelle (Ali Abaab), les disparités locales dans les régions du Sud-Est tunisien (Ridha Bechir), et la question de l'économie informelle dans cette région (Mayssa Hedli). La deuxième séance s'est intéressée aux acteurs et aux modalités du développement local par une première entrée qui questionne les défis et approches susceptibles d'assurer une croissance inclusive dans les régions tunisiennes (Nesrine Abbassi), ainsi qu'un cas d'étude du tourisme comme vecteur de développement local à Djerba (Manel Frifita). La dernière intervention s'est concentrée sur le rôle de la société civile dans le développement local, en s'appuyant sur une présentation des projets et initiatives de l'[ADES](#), son implication dans les différentes études stratégiques et dans la recherche universitaire (Issam Zorgui).

La deuxième composante du séminaire itinérant, organisée en collaboration avec l'[Association des Architectes de Jerba \(AAJ\)](#), a porté sur les enjeux urbains et de patrimonialisation de l'île, d'autant plus que cette association figure parmi les chevilles ouvrières du classement de l'île au [patrimoine mondial de l'UNESCO](#). Une visite de terrain a été assurée par Letaief Ben Dermech et Rym Jebali, respectivement président et membre de l'association, afin de découvrir l'histoire de l'île et son patrimoine, de saisir le

rôle des communes dans la gestion du territoire local, ainsi que l'engagement citoyen pour la préservation du cadre urbain et bâti.

Les deux journées suivantes ont été consacrées à l'avancement des travaux du programme de recherche et des articles, dans le but d'interroger et de croiser les contextes et les résultats en vue d'une publication collective.

### Regards croisés sur les processus de décentralisation en Tunisie et dans les pays du Maghreb et de la Méditerranée

Les deux séminaires itinérants ont consacré une large part aux travaux du réseau de recherche, qui s'intéresse aux réformes politiques entreprises au Maghreb et en Méditerranée, et plus particulièrement à la mise en œuvre de la décentralisation. Cette réforme, en ce qu'elle engendre comme mutations d'une part dans les modes de gouvernance, d'autre part dans les modalités de gestion et de fabrique des territoires, constitue en effet un enjeu central dans un contexte de transformation des régimes politiques dans le monde arabe, notamment dans les pays post-« révolution » de 2011. La perspective comparatiste permet une montée en généralité intéressante, entre les pays où cette réforme en est à ses balbutiements (Tunisie, Libye), ceux où ces processus sont avancés et consolidés par les nouvelles constitutions (Maroc, Jordanie), et ceux où la

tradition centralisatrice est fortement ancrée et où il s'agit davantage de déconcentration (Algérie). Une perspective plus globale, liée au rôle des instances internationales dans la diffusion de nouveaux modèles de « bonne gouvernance » et de « participation citoyenne », est également abordée. Les questions de participation sont traitées en filigrane dans les différentes contributions en cours d'écriture, et à travers un article de cadrage comparatiste.

Un premier axe de recherche porte sur la reconfiguration des pouvoirs à travers l'analyse des (ré)aménagements institutionnels et juridiques menés dans les différents pays en vue de la mise en œuvre de la réforme de la décentralisation. Il s'agit notamment des travaux de Mourad Ben Jelloul sur les nouvelles modalités de gouvernance et l'instauration d'un modèle de « construction démocratique par la base » en Tunisie ; de ceux de Yassine Turki sur les logiques de reconfiguration des pouvoirs inhérentes à la « réforme » et l'émergence des corps représentatifs des nouveaux acteurs locaux en Libye ; et de ceux de Belkacem Benzenine, sur le rôle de l'État dans une décentralisation « manquée », avec une analyse sur les enjeux qui entourent le découpage administratif algérien.

Le programme interroge en deuxième lieu le renouvellement des modalités de l'action publique à l'aune de la reconfiguration des rapports de pouvoir (et de force) entre l'État, les services déconcentrés et les acteurs locaux, en

priviliégiant une entrée par les instruments de l'action publique. C'est le cas des travaux de Aziz Iraki, qui analyse la mise en œuvre de la contractualisation dans les programmes de mise à niveau des métropoles au Maroc, et de ceux de Myriam Ababsa sur le rôle des conseils locaux à Irbid (Jordanie) dans la gestion municipale et la planification urbaine. Par ailleurs, les recherches de Hend Ben Othman sur les enjeux de l'élaboration des plans de développement local en Tunisie, de Nizar Tekaya sur les stratégies d'appropriation des dispositifs participatifs à travers le cas des plans annuels d'investissement en Tunisie, et de Damiano De Facci sur les limites de la décentralisation économique à Sfax, étudient la mise en œuvre d'instruments de l'action publique à l'aune des nouvelles modalités de gouvernance qui instaurent la participation des citoyens et des associations au développement local. En écho à ces travaux, deux recherches tentent d'éclairer les questions de circulation de modèles et de savoirs : celle de Samuel Ripoll, au sujet de la circulation transnationale des modèles en étudiant les espaces de circulation de la planification urbaine stratégique en Tunisie, et celle de Nathalie Ferré sur la production collective d'un discours de légitimation par la « société civile ». Un dernier texte de cadrage comparatiste sur les questions de participation sera proposé par Amin Allal et Guillaume Gourgues. Le troisième séminaire itinérant, en cours de préparation, permettra aux auteurs de présenter les articles finaux en vue de la publication de l'ouvrage collectif qui y sera consacré.

Visite au local de l'[Association des Architectes de Jerba](#). © Hend Ben Othman/IRMC





# JEUNE RECHERCHE

Les contributions exposées dans cette rubrique sont issues des travaux de recherche menés par les doctorants en accueil à l'IRMC.

## Étude de l'émergence de pratiques agroécologiques sur la façade orientale du Cap Bon

Nicolas Guillouet & Zayneb Ridène  
Élèves-ingénieurs agronomes à AgroParisTech

*Cette contribution traite de l'émergence de pratiques agroécologiques sur les façades septentrionale et orientale du Cap Bon, et de la façon dont elles répondent à un contexte de crise à la fois environnementale et économique de façon à garantir la résilience des exploitations de la région. Ce travail a été réalisé par Zayneb Ridène et Nicolas Guillouet, élèves-ingénieurs agronomes à AgroParisTech, dans le cadre de leur stage de fin d'études de mars à août 2023, encadré par Alia Gana (CNRS UMR LADYSS) et Hubert Cochet (AgroParisTech). La mission s'inscrit dans le cadre du projet européen PRIMA MA4SURE, qui vise à identifier et à caractériser des systèmes de production qui s'appuient sur l'agroforesterie et la polyculture-élevage, et résilients face au changement climatique. Notre séjour de recherche en Tunisie a bénéficié d'une convention d'accueil à l'IRMC, dont nous tenons à remercier la directrice, Katia Boissevain.*

### Contexte

La presqu'île du Cap Bon concentre les principales problématiques rencontrées par l'agriculture tunisienne depuis de nombreuses années, dans un contexte de crise économique et de sécheresse prolongée. Centre névralgique de la production maraîchère et fruitière du pays, elle est confrontée depuis 2019 à une baisse progressive de ses ressources en eau d'irrigation, d'ordinaire assurées par les nombreux ouvrages hydrauliques qui constellent

la plaine orientale, le plus connu étant le barrage de Lebna. Cette sécheresse s'ajoute à une crise conjoncturelle d'ampleur nationale remontant au-delà de la révolution de 2011 et caractérisée par une hausse des importations, de faibles prix à la production et une augmentation importante des coûts liés aux intrants, qu'il s'agisse des produits phytosanitaires ou des aliments pour le bétail (Gana, 2023).

Cette conjoncture remet en question l'ensemble des systèmes de production de la presqu'île, et en particulier ceux s'appuyant sur un maraîchage intensif en eau et produits phytosanitaires, comme c'est le cas pour la culture de la tomate et du piment. Ces deux produits emblématiques du Cap Bon servent à l'approvisionnement des usines de transformation, essentiellement localisées dans la plaine d'El-Haouaria, qui produisent du double concentré de tomate ainsi que de la harissa. Outre les cultures irriguées, on trouve dans la plaine centrale de la presqu'île, qualifiée de « *dakhla* céréalière », une agriculture pluviale fondée sur la polyculture-élevage avec une forte prédominance des céréales.

### Une dépossession des moyens de production

La relation commerciale entre les agriculteurs et les usines s'appuie sur la mise en place de crédits de campagne : les usines s'engagent à





À gauche : niveau d'eau du barrage de Lebna en mars 2023. À droite : haie d'oliviers *franjivento* protégeant une parcelle de tomates, à El-Haouaria. Les oliviers de l'espèce *franjivento* se démarquent par leur forme elliptique proche du cyprès et leur capacité à être plantés très proches les uns des autres, ce qui les rend particulièrement adaptés pour des haies arborées. © Nicolas Guillouet, Zayneb Ridène



assumer la quasi-totalité des coûts associés à la production maraîchère (semences, engrais, pesticides) qui sont ensuite déduits du prix à la production après la récolte. Ce fonctionnement est devenu obligatoire pour de nombreux producteurs ne pouvant plus assumer ces coûts en début de campagne du fait de l'augmentation des prix. Les exploitants se voient en retour dépossédés de leur outil de production, leur itinéraire technique et leur assolement étant élaborés par les techniciens associés aux transformateurs. Ceux-ci font également office de créanciers : en cas de mauvaise récolte, l'agriculteur peut s'endetter auprès d'eux, réduisant d'autant plus sa marge de manœuvre pour adapter son système de production. Face à cet immobilisme apparent des systèmes de production maraîchers, les entretiens réalisés dans le cadre de ce travail ont permis de mettre en évidence des stratégies d'adaptation répondant aux principes de l'agroécologie.

### L'agroécologie comme levier de résilience et d'autonomie des exploitations

On distingue trois stratégies d'adaptation principales dont les objectifs peuvent varier, mais qui servent *in fine* à garantir la résilience de l'exploitation face à une conjoncture économique et climatique défavorable (Guillouet, Ridène, 2023).

La première voie est celle de nombreux agriculteurs qui s'orientent vers l'arboriculture en plantant des oliviers sur leur parcelle, dont la récolte permet de stabiliser le revenu de l'exploitant. Souvent disposés en haie dans la plaine d'El-Haouaria, ils peuvent alors servir à protéger les cultures des vents violents et des embruns salés. Les propriétaires les plus fortunés s'orientent également vers l'agrumiculture, demandeuse en intrants et

nécessitant l'installation d'ouvrages protecteurs face au vent (coupe-vent, haie d'arbres, etc.) La seconde voie est celle qu'empruntent certains maraîchers qui optent pour des cultures irriguées moins exigeantes en intrants que les tomates et piments, telles que l'arachide ou le carvi, de façon à se prémunir contre l'augmentation des coûts liés aux produits phytosanitaires et aux engrais. Enfin, l'atelier élevage représente également un levier de résilience, le troupeau faisant office de capital biologique fixe pouvant être vendu lors des périodes difficiles. En se spécialisant dans les cultures fourragères, certains agriculteurs cherchent à réduire l'achat d'aliments extérieurs devenus particulièrement coûteux.

Ces stratégies répondent à diverses thématiques agroécologiques : réduction des intrants, autonomie fourragère, diversification des cultures, etc. Elles peuvent permettre de

cumuler des bénéfices économiques, tels que la réduction des charges et l'augmentation du revenu, mais également sociaux : l'huile d'olive en surplus, par exemple, peut être distribuée au sein des villages et sert également de moyen de paiement pour les travailleurs journaliers. L'aspect environnemental n'est cependant que très peu évoqué par les agriculteurs, bien que la préservation des ressources en eau, aujourd'hui polluées par des nitrates (Ghazouani, Mekki, 2016) représente une problématique majeure dans la plaine d'El-Haouaria.

C'est dans cette plaine que se déploient les principales associations d'agricultrices mobilisées autour de pratiques plus respectueuses de l'environnement : les Groupements de Développement Agricole (GDA). La délégation d'El-Haouaria accueille plusieurs groupes de femmes rurales qui revendiquent une agriculture raisonnée, voire





Projet touristique d'hôtellerie qui s'appuie sur la permaculture à Oued El-Khatf, Kélibia (avril 2023).  
© Nicolas Guillouet, Zayneb Ridène

sans intrants. Ces agricultrices se voient attribuer un lopin de terre appartenant à leurs époux, sur lequel elles peuvent cultiver des produits en s'appuyant sur les formations qui leur sont dispensées. Celles-ci abordent non seulement des enjeux agronomiques (réduction des intrants, de l'eau d'irrigation utilisée, etc.) mais également entrepreneuriaux, afin de permettre aux adhérentes de gagner une certaine autonomie financière. Elles peuvent ensuite transformer leur production grâce aux appareils mis à disposition par les GDA.

Trois exploitations agrotouristiques visitées entre Oued El-Khatf et El-Haouaria se revendiquent de la permaculture et sont des lieux d'expérimentation de pratiques agroécologiques. Si leur rayonnement reste à ce jour encore faible, et leur inclusion dans le tissu socioéconomique local limitée, elles pourraient à l'avenir participer activement à la diffusion de ces pratiques.

### Des limites au développement de l'agroécologie

Si le travail réalisé a permis de mettre en évidence un véritable mouvement de transition entamé dans la région, plusieurs freins y limitent l'émergence de pratiques agroécologiques. D'abord, la propriété terrienne est une condition essentielle à leur mise en place. On constate cependant une orientation progressive vers le faire-valoir indirect, les propriétaires choisissant de louer leur terre pour pratiquer une activité professionnelle hors du monde agricole. Les métayers ou locataires sont limités dans leurs choix de production, puisqu'ils dépendent du matériel et des bâtiments présents sur l'exploitation ainsi que des conditions dictées par le propriétaire : il leur est par exemple impossible d'y ajouter des plantations. L'absence de titre de propriété individuelle crée également une insécurité liée à la propriété foncière, qui peut décourager certains exploitants à investir

dans des plantations ou du bétail, en plus de les priver des subventions proposées par l'État. Enfin, le phénomène de morcellement du foncier tend à une réduction des surfaces possédées par propriétaire.

Plus généralement, le manque de fonds représente également un frein majeur à l'émergence de telles pratiques, de nombreux agriculteurs étant déjà engagés dans une spirale d'endettement causée par une spécialisation dans la tomate et le piment, dont la faible rentabilité entraîne une vente à perte qui se répète sur plusieurs années du fait des crédits de campagne mis en place avec les usines de transformation.

### Quelles perspectives pour le développement de l'agroécologie dans le Cap Bon ?

L'intervention de l'État est essentielle pour accompagner ce mouvement de transition entamé depuis plusieurs années par les agriculteurs du Cap Bon. Les entretiens réalisés auprès d'exploitants et d'acteurs étatiques révèlent cependant un retard, ou tout du moins un décalage de l'appareil de vulgarisation scientifique ainsi que des subventions accordées. L'État peine à mettre en place de véritables mesures pour lutter contre la raréfaction des ressources en eau et la moindre rentabilité de l'agriculture locale. Un changement profond de modèle suggérerait en effet de reconsidérer l'ensemble du tissu industriel implanté dans la région, de par la forte présence des usines de transformation et leurs nombreuses relations commerciales avec les agriculteurs locaux *via* les crédits de campagne. L'agriculture biologique ne semble à ce jour pas

se présenter comme une opportunité concrète pour la majorité des exploitants, exception faite d'un groupe de promoteurs appuyés par les programmes de l'arrondissement « Agriculture Biologique » du [CRDA de Nabeul](#) (Gana, Carpentier, 2021). Cette diffusion limitée de l'agriculture biologique s'explique par un manque de débouchés et une absence de valorisation des produits labellisés. Dans la plaine d'El-Haouaria, la commercialisation de produits revendiqués sans intrants se fait essentiellement *via* les GDA au même prix que des produits conventionnels. Les pratiques agroécologiques observées sont issues d'initiatives individuelles et ne sont pas encore fédérées par des groupes d'agriculteurs ou par les acteurs étatiques locaux. Des aides conditionnées par la plantation d'arbres ou la diversification des cultures représenteraient par exemple une mesure d'encouragement pour les agriculteurs désireux de s'inscrire dans cette dynamique de transition agroécologique.

### Bibliographie

GANALIA, 2023, « [Agriculture en Tunisie : flambée des prix, crise structurelle](#) », site de la [Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde](#) (FARM), 28 mars.

GANALIA, CARPENTIER Irène, 2021, *Socio-economic context, case-study Tunisia : LEBNA*, Cap Bon.

GHAZOUANI Wafa, MEKKI Insaf, 2016, *Les ressources en eaux souterraines de la plaine de Haouaria, Tunisie : État fragile, acteurs multiples et nécessité d'un changement intégré*, Le Caire, IWMI Project Report n° 8, projet « Groundwater governance in the Arab world ».

GUILLOUET Nicolas, RIDÈNE Zayneb, 2023, « Diagnostic agraire de la façade orientale du Cap Bon, Tunisie : Étude de l'émergence de pratiques agroécologiques », [AgroParisTech](#).



AgroParisTech  
Talents d'une planète soutenable





# La diplomatie migratoire dans la Tunisie contemporaine, ou comment naviguer entre la légitimation interne du régime et les peurs de l'Europe

Lorenzo Ghione  
Doctorant à l'[Université de Bologne](#)

*Les travaux de Lorenzo Ghione, doctorant en sciences politique et sociale à l'[Université de Bologne](#), portent sur la diplomatie migratoire tunisienne depuis 2011 à l'aune des relations avec l'Union européenne (UE). En accueil scientifique à l'IRMC en 2023, il a pu mener en Tunisie des entretiens qualitatifs auprès de divers acteurs institutionnels ou privés.*

*Son enquête s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle la pression croissante exercée par l'UE pour contenir les flux migratoires en Tunisie a permis au président Saïed d'élaborer de nouvelles stratégies pour asseoir la légitimité de son régime et s'imposer sur la scène internationale. Cette recherche croise ainsi dynamiques migratoires, coopération internationale et stabilité interne du régime tunisien. Elle vise à montrer comment les formes de politisation des migrations, jointes à l'emplacement géographique de la Tunisie et aux tactiques narratives de publicisation, remettent en question la notion d'asymétrie vis-à-vis de l'UE.*

## Introduction

« Nous sommes tous dans le même bateau. Nous, les Tunisiens, l'Europe, surtout vous, les Italiens. Si la démocratie n'est pas rétablie rapidement en Tunisie, nous sombrerons vite dans le chaos. Le terrorisme se développera, la déstabilisation poussera les gens à partir, par tous les moyens. Plus de 500 000 migrants tunisiens pourraient tenter d'atteindre les côtes italiennes en très peu de temps »<sup>1</sup>.

Cette déclaration est publiée dans l'un de plus importants journaux italiens par le chef du parti islamiste *Ennahdha*, Rached Ghannouchi, en prison depuis avril 2023. À l'époque de cette adresse, il venait juste d'être destitué de son rôle de président du parlement tunisien à la suite de l'« auto-coup d'État » du président Kaïs Saïed (International Crisis Group, 2023). En reliant la question des flux migratoires à la situation politique interne de la Tunisie, Ghannouchi invite ici les partenaires européens à intervenir en faisant usage d'un sentiment qu'il sait partagé par l'électorat italien et européen : la peur des migrations.

Plus précisément, cette déclaration s'insère dans les études sur la « diplomatie migratoire ». Au croisement entre la littérature des relations internationales et celle des études sur les migrations, la diplomatie migratoire « se concentre sur la façon dont les États utilisent la gestion de la mobilité transfrontalière des populations dans leurs relations étrangères, ou sur la façon dont ils utilisent des moyens diplomatiques pour atteindre des objectifs liés à la migration » (Adamson, Tsourapas, 2019, p. 116). Ce phénomène se manifeste le plus clairement dans les menaces que formule un État d'ouvrir ou de fermer ses frontières aux flux migratoires si ses requêtes ne sont pas satisfaites par un autre État, créant ainsi une situation propice à l'interdépendance et à la négociation.

Le phénomène n'est pas nouveau, et on peut en trouver plusieurs exemples au cours des

XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (Tsourapas, 2017). Son importance actuelle dans l'espace méditerranéen est liée au contexte de pressions croissantes d'externalisation des frontières de la part de l'UE, auxquelles répond la vision stratégique que développent des pays partenaires au sujet des flux migratoires (Gazzotti *et al.*, 2022). Certains exemples empiriques aident à mettre en exergue la portée du concept ainsi que sa mise en pratique.

## La diplomatie migratoire dans le voisinage européen

La Turquie d'Erdogan est le cas le plus souvent mentionné. La déclaration sur les migrations de 2016 envisage qu'en échange de l'autorisation donnée à la Grèce de renvoyer en Turquie tous les nouveaux migrants dits « irréguliers », l'UE accepte d'aider Istanbul en lui fournissant une aide financière de plus de 6 milliards d'euros, en s'engageant à accélérer sa demande d'adhésion à l'UE, et en permettant à ses citoyens d'accéder sans visa à l'espace Schengen (Greenhill, 2016 ; Adamson, Tsourapas, 2019). Cet épisode est révélateur du potentiel du chantage qui s'appuie sur les flux migratoires dans le contexte européen. Ainsi, en 2020, la Turquie, en violation de l'accord de 2016, a organisé le départ de quelque 13 000 migrants vers la Grèce, obligeant l'UE à de nouveau s'asseoir à la table des négociations et à garantir de nouveaux avantages à Erdogan (Cantat *et al.*, 2023).

La Libye de Kadhafi constitue un autre cas paroxystique de l'usage stratégique des migrations. Après avoir été politiquement isolée pendant de nombreuses années, la Libye a renforcé son rôle au sein de la communauté internationale en se positionnant comme *leader* dans la lutte contre la criminalité organisée à l'échelle internationale, notamment le terrorisme, grâce à son engagement en matière de migration avec l'Italie (Paoletti, 2011). Le cas libyen s'avère intéressant dans une perspective longitudinale, si l'on considère qu'avant cette forme de diplomatie coercitive vis-à-vis de l'Italie, Kadhafi a encouragé l'arrivée de migrants arabes et subsahariens à plusieurs reprises pour faire la promotion de sa politique panarabe et panafricaine (Tsourapas, 2017).

Avec la Libye et la Turquie, le Maroc se présente comme l'autre pays « fort » du voisinage européen. Après 2011, afin de renforcer ses liens stratégiques avec les pays d'Afrique subsaharienne, Rabat met en place une politique de complaisance vis-à-vis des immigrants subsahariens (Abourabi, Ferrié, 2022). Dans le même temps, en 2021, le Maroc ouvre ses frontières à Ceuta, permettant ainsi à environ 10 000 migrants subsahariens d'entrer en Espagne dans le but de faire pression sur le gouvernement espagnol par rapport à la question du Sahara occidental (Cantat *et al.*, 2023).

Un autre pays qui a connu un virage radical dans sa diplomatie migratoire est le Niger. Le premier pays d'Afrique de l'Ouest à avoir approuvé une loi anti-passeurs en 2015 (loi 36) sous la pression de l'UE a finalement fait volteface après le coup d'État d'août 2023, en abrogeant la loi 36 et en révoquant les accords de partenariat militaire avec Bruxelles. Après avoir fait preuve de complaisance à l'égard de l'externalisation des frontières européennes, Niamey a choisi d'abandonner sa tactique coopérative et opte pour une attitude résolument plus coercitive.

## Le cas tunisien

Malgré le manque de ressources économiques et diplomatiques en comparaison avec celles de ses voisins puissants, à savoir l'Algérie et la Libye, la Tunisie ne fait pas exception en termes de diplomatie migratoire. En raison de l'augmentation du nombre de départs depuis ses côtes vers la fin de l'année 2022, la Tunisie s'est brusquement imposée comme un pays de première importance dans la politique étrangère de l'UE. Les visites diplomatiques du côté européen se sont multipliées au premier semestre de 2023 jusqu'à la signature, en juillet, d'un mémorandum d'entente correspondant à un soutien économique de la part de Bruxelles, contre l'assurance « d'améliorer encore la gestion des frontières de la Tunisie » (Commission européenne, 2023). Toutefois, après la signature de cet accord, le président Saïed décide de modifier sa diplomatie migratoire vis-à-vis de l'UE,

1. « Siamo tutti sulla stessa barca. Noi tunisini, l'Europa, in particolare voi italiani. Se in Tunisia non sarà ripristinata la democrazia al più presto, rapidamente scivoleremo nel caos. Potrà crescere il terrorismo, la destabilizzazione spingerà la gente a partire, in ogni modo. Oltre 500 000 migranti tunisini potrebbero cercare di raggiungere le coste italiane in tempi molto brevi ». Propos recueillis par Lorenzo Cremonesi dans le *Corriere della sera Esteri* (30 juillet 2021).



jusqu'alors pleine de complaisance envers Bruxelles. On constate ainsi une nouvelle approche politique du côté tunisien, que nous pouvons résumer en trois « P » : position, politisation et publicisation.

### Position

Au-delà de son statut historique de pays d'émigration, la Tunisie se positionne aujourd'hui comme le premier pays de transit en Afrique du Nord vers les côtes européennes. La contingence historique liée à la priorité conférée par Bruxelles à l'externalisation des frontières a ouvert un éventail de nouvelles opportunités pour la politique étrangère de Tunis.

### Politisation

Pour éviter des contrecoups électoraux, les gouvernements tunisiens de l'après-2011 ont manifestement cherché à traiter les problématiques migratoires davantage comme des questions techniques (Natter, 2022). Cette tendance semble s'inverser aujourd'hui (Cassarini, Geisser, 2023). La politisation des questions migratoires trouve un écho dans le *modus operandi* du président, lorsqu'il déclare que les migrants subsahariens sont :

« [...] victimes d'un système mondial qui les traite non pas comme des êtres humains, mais comme de simples numéros, et il est inacceptable que nous jouions les gendarmes pour d'autres pays » (Euronews, 2023).

### Publicisation

Lorsque les processus de négociation sont soumis à un examen public, les dirigeants politiques sont incités à afficher stratégiquement une position de force et à se présenter comme des négociateurs déterminés (Stasavage, 2004). L'intérêt européen sans précédent pour les flux migratoires en Tunisie est arrivé à point nommé : au milieu du processus de légitimation du régime que Kaïs Saïed recherche en se présentant comme l'homme fort du peuple, opposé aux élites corrompues qui ont sapé la grandeur de la Tunisie depuis la révolution de 2011.



Il convient ici de prendre en compte le contexte. La nouvelle diplomatie de la Tunisie en matière de migrations – avant même de servir de réponse aux pressions européennes – est le produit naturel de la gouvernance de Saïed. Cette gouvernance s'appuie sur une forte politique identitaire à l'intérieur (Cassarini, Geisser, 2023), et à l'extérieur sur un discours souverainiste porté à son paroxysme. L'importance que recouvrent actuellement les questions migratoires nous rappelle que l'étude du contexte ne constitue jamais une fin en soi, mais plutôt qu'elle fournit des éléments d'analyse fondamentaux pour « comprendre pourquoi les agents agissent comme ils agissent, pensent comme ils pensent » (Bigo, 2017, p. 36). À cet égard, il faut rappeler qu'une pierre angulaire de la gouvernance saidienne est la politique du bouc émissaire, appliquée à plusieurs domaines : pénuries alimentaires, trous dans le budget de l'État, transports publics défaillants et migrations en provenance d'Afrique subsaharienne. C'est ainsi que le 21 février 2023, le président appelle à prendre des « mesures urgentes » contre l'immigration

subsaharienne dite « irrégulière » en Tunisie, associant la présence des migrants à « la violence, [aux] crimes et [aux] actes inacceptables » (Agence France-Presse, 2023). Dans cet esprit, une semaine après avoir pris les pleins pouvoirs, le président Saïed affirme qu'il existe :

« des gens qui encouragent [l'immigration irrégulière] pour dire ou suggérer que le processus électoral, notamment présidentiel, n'a pas atteint les objectifs du peuple tunisien »<sup>2</sup>.

La posture belliqueuse du président envers les requêtes européennes s'inscrit dans un narratif plus étendu qui le présente comme l'homme capable de juguler les injonctions néo-coloniales de Bruxelles. Cette opinion gagne de plus en plus de terrain au sein de la population tunisienne, en particulier à la lumière de la position de l'UE à l'égard de l'occupation israélienne de Gaza depuis le 7 octobre 2023. La quête de légitimation du nouveau régime

politique, qui tourne largement autour la figure et des actes de son président, est intimement liée aux récits déployés par celui-ci. Toutefois, l'image d'un président qui ne veut pas être « le garde-frontière de l'Europe » (Africanews, 2023) tranche avec les données sur les migrations qui montrent une sécurisation de la frontière en constante expansion : en effet, depuis le début de l'année 2023, on compte plus de 50 000 interceptions de migrants en mer, l'ouverture du premier centre commun de formation à la gestion des frontières financé par l'Autriche, l'Allemagne et les Pays-Bas, et des projets de coopération indirecte avec Frontex.

### Conclusion

En Tunisie, le discours souverainiste fort, combiné à une approche des requêtes européennes à l'évidence plus souple, laisse supposer que la « carte » des flux migratoires a permis à Kaïs Saïed de renforcer sa légitimité intérieure sans

2. Cité par ABDELMOULA Mohamed R., 2022, "Irregular Migration in Kais Saïed's Discourse", *The Legal Agenda*, 18 juillet.





« Panel »  
(France), vers  
1900. © Art  
Institute of  
Chicago

pour autant perdre le soutien matériel et immatériel de son partenaire principal, l’UE.

Mais au-delà du cas tunisien, il existe une raison théorique fondamentale pour rendre sa place à la diplomatie migratoire dans les sciences sociales. Depuis les travaux très influents du père du réalisme Kenneth Waltz sur les trois niveaux d’analyse (le système, l’État, l’individu) :

*« l’idée que l’international fonctionne comme un “niveau” indépendant (de la réalité) qui est séparé du national, continue d’être la doxa qui aide à constituer la discipline des relations internationales » (Bigo, 2017, p. 28).*

En revanche, la diplomatie des migrations nous permet d’explorer les multiples « lignes transversales » de connexion entre deux niveaux – l’État et le système international. La première de ces lignes est constituée par les négociations, qui rendent manifeste l’interdépendance entre les intérêts de politique étrangère et les équilibres politiques internes. Mais le trait le plus caractéristique de la diplomatie migratoire est sa capacité à questionner l’un des postulats élémentaires des relations internationales : l’asymétrie Nord-Sud. El Qadim (2017) l’explique en ces termes :

*« [...] les négociations sur la migration, y compris les négociations internationales sur la migration et le contrôle des frontières de manière plus générale, constituent un cas particulièrement intéressant pour l’agenda de décentrement car les politiques migratoires concernent la définition et la redéfinition même des frontières entre les États, entre les “pays de destination” ou les “pays d’origine” / “pays de transit”. En tant que telles, elles sont le lieu d’une contestation asymétrique entre les personnes et leur libre circulation » (p. 145).*

Bibliographie

ABDELMOULA Mohamed R., 2022, “Irregular Migration in Kais Saied’s Discourse”, *The Legal Agenda*, 18 juillet.

ABOURABI, Yousra, FERRIÉ Jean-Noël, 2019, « La politique migratoire du Maroc comme instrument de sa diplomatie africaine », *Afrique(s) en mouvement*, n° 1, p. 68-80.

ADAMSON Fiona B., TSOURAPAS Gerasimos, 2019, “Migration Diplomacy in World Politics”, *International Studies Perspectives*, vol. 20, n° 2, p. 113-128.

AFRICANEWS, 2023, « Kais Saïed, “La Tunisie ne peut être le garde-frontière de l’Europe” », 20 mai.

AGENCE FRANCE-PRESSE, 2023, « Tunisie : des ONG dénoncent le discours “raciste” de Kaïs Saïed contre les migrants », *TV5 Monde*, 22 février.

BIGO Didier, 2016, “International political sociology: Rethinking the international through dynamics of power”, *International Political Sociology: Transversal Lines*, p. 24-48.

CANTAT Céline, PÉCOUD Antoine, THIOLLET Hélène, 2023, “Migration as crisis”, *American Behavioral Scientist*.

CASSARINI Camille, GEISSER Vincent, 2023, « Une politisation en devenir ? L’immigration subsaharienne dans les tourments d’une xénophobie stratégique », *Afrique(s) en mouvement*, n° 6, p. 72-81.

CREMONESI Lorenzo, 2021, « Ghannouchi al Corriere: “Se l’Italia non ci aiuta a ritrovare la democrazia, decine di migliaia di migranti pronti a partire” », *Corriere della sera Esteri*, 30 juillet.

EL QADIM Nora, 2017, “De-EUropeanising European Borders. EU-Morocco negotiations on migrations and the decentring agenda in EU studies”, in M. Woons, S. Weier (eds), *Critical Epistemologies of Global Politics*, *E-International Relations Publishing*.

EURONEWS, 2023, “European leaders offer more aid to Tunisia amid efforts to curb migration”, 11 juin.

GAZZOTTI Lorena, MOUTHAAAN Melissa, NATTER Katharina, 2023, “Embracing complexity in ‘Southern’ migration governance”, *Territory, Politics, Governance*, vol. 11, n° 4, p. 625-637.

GREENHILL Kelly M., 2016, “Open arms behind barred doors: fear, hypocrisy and policy schizophrenia in the European migration crisis”, *European Law Journal*, vol. 22, n° 3, p. 317-332.

INTERNATIONAL CRISIS GROUP, 2023, “Steering Tunisia away from default”, *International Crisis Group. Commentary*, 4 octobre.

NATTER Katharina, 2022, « La politique migratoire tunisienne : les conséquences ambiguës de la démocratisation », *Heinrich Böll Stiftung. Analyse*, 24 juin.

PAOLETTI Emanuela, 2011, “Power Relations and International Migration: The Case of Italy and Libya”, *Political Studies*, vol. 59, n° 2, p. 269-289.

STASAVAGE David, 2004, “Open-door or closed-door? Transparency in domestic and international bargaining”, *International organization*, vol. 58, n° 4, p. 667-703.

TSOURAPAS Gerasimos, 2017, “Migration diplomacy in the Global South: cooperation, coercion and issue linkage in Gaddafi’s Libya”, *Third World Quarterly*, vol. 38, n° 10, p. 2367-2385.

De gauche à droite : le Premier ministre néerlandais Mark Rutte, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, le président tunisien Kaïs Saïed et la Première ministre italienne Giorgia Meloni à Tunis, le 16 juillet 2023.  
© Présidence de Tunisie/AFP





# VIENT DE PARAÎTRE | Coédition IRMC-Cérès éditions-Beït al-Hikma

Réédition des mémoires de Mohamed-Salah Mzali (1972),

*Au fil de ma vie*

suivi de *Mohamed-Salah Mzali,*

*l'intellectuel et l'homme d'État* par Elyès Jouini

Décembre 2023 | en vente en librairie | 45 dt

14-15 décembre : colloque pluridisciplinaire : « Mohamed-Salah Mzali (1896-1984) : la Tunisie du *makhzen* à l'État national »

[consulter le programme](#) | [écouter les sessions](#)

17 décembre : présentation de l'ouvrage à la librairie al-Kitab de Mutuelleville

Mohamed-Salah Mzali (1896-1984) est un intellectuel et homme de pouvoir. Il est le premier Tunisien à soutenir une thèse de doctorat en économie après une brillante scolarité à Sadiki et à Carnot. Historien, érudit, sauveur des archives de Khéridine Pacha, il contribuera à inscrire ce dernier dans l'historiographie nationale. La première partie de cet ouvrage reproduit *Au fil de ma vie*, les mémoires de l'écrivain méconnu, imprégné de culture classique et plume singulière de la littérature tunisienne. Elle retrace les étapes d'un parcours d'exception, de l'enfance jusqu'à une retraite tourmentée après une fulgurante carrière. S'il finit écarté des centres du nouveau pouvoir, il n'en livre pas moins un témoignage « de bonne foi » au lecteur soucieux de saisir les soubresauts d'un siècle qu'il traverse tantôt en fin politique, tantôt en promeneur méditatif.

En deuxième partie, Elyès Jouini poursuit le travail entamé dans le premier volet largement enrichi de notes explicatives, et nous propose une deuxième œuvre qui procède à un rare décryptage et à une mise en contexte historique de l'homme et de l'œuvre.



# VIENT DE PARAÎTRE | Coédition IRMC-Nirvana

Traduction en arabe,  
sous la direction de Constance de Gourcy et Monia Lachheb,  
*Terrains sensibles au Maghreb et au-delà.*

*Acteurs, chercheurs et affects*

Décembre 2023 | en vente en librairie | 25 dt

## ميادين حساسة في المغرب العربي الكبير وخارجه

### الفاعلون، والباحثون والانفعالات

تتطلب العلوم الاجتماعية من الباحثين تقديم بيانات تجريبية تكون بمثابة أساس لتحليلهم وقراءتهم للواقع. تأتي هذه البيانات من الميدان الذي يتوافق مع المجال والموضوع والتفاعلات مع الأشخاص ذوي الخبرة والأشخاص الذين شملهم الاستطلاع وفقاً لبروتوكول منهجي محدد. وبعيداً عن تنوع الميادين، ما هي الأبعاد التي تجعلها حساسة؟ وكيف تتناسب مع التغيرات في المجتمعات المعاصرة وتكشف عنها كقضايا معرفية جديدة؟

النصوص المجمعة في هذا العمل تضع في الاعتبار ما يسمى بالميادين الحساسة في الفضاء المغاربي وخارجه، في سياقات ديمقراطية وسلطوية. وهي تسلط الضوء على الرهانات التي تعترض الباحثين عندما يواجهون فئات اجتماعية قليلة البروز أو موصومة، أو مواقف خطيرة، أو ممارسات غير قانونية، أو حتى مواضيع محظورة. وبعيداً عن أي موقف، يقدم العمل تأملات جديدة حول نشاط البحث وإنتاج المعرفة الأقرب قدر الإمكان إلى التحديات المتعددة التي تطرحها دراسة الميادين الحساسة. ١



# PARUS EN 2023 | Thèses

Thèse de sociologie,  
par Francesco Piraino

Mai 2023 | 35 dt - 35 €  
*En vente à l'IRMC*

Dans une perspective réflexive en socio-anthropologie des religions, l'auteur montre la tension qui marque le soufisme contemporain, entre la *scientia experimentalis* axée sur l'expérience directe du divin, et la *sacra doctrina*, tradition fondée sur les textes sacrés et reproduisant les structures et l'ordre moral islamiques. Il décrit également ses formes d'hybridation et la création de nouveaux rituels, doctrines et structures organisationnelles qu'il permet. Enfin, l'ouvrage aborde les différentes options politiques du soufisme en Europe, comme l'engagement citoyen ou l'élitisme métapolitique.

Coédition IRMC-Karthala. [En savoir plus](#)

Édition électronique.  
Thèse d'histoire, par Myriam Bacha

Février 2023 [2013] | [open access](#) sur OpenEdition

Le patrimoine de la Tunisie, d'une incroyable richesse, est tout autant constitué de monuments puniques, romains, byzantins qu'islamiques dont certains sont aujourd'hui protégés au titre des monuments historiques, voire inscrits sur la liste du patrimoine de l'UNESCO. Ces monuments ont d'abord suscité la curiosité des explorateurs et voyageurs du XIX<sup>e</sup> siècle puis l'intérêt des savants européens et des autorités coloniales françaises. L'histoire de leur patrimonialisation prend ses sources bien avant l'établissement du protectorat, mais c'est au début de celui-ci que sont fondées les institutions modernes, à l'origine de l'actuel [Institut national du Patrimoine](#) de Tunisie.

Édition des Presses universitaires de Rennes (PUR).  
[En savoir plus](#)

| *La Lettre de l'IRMC n° 34*

| *La Lettre de l'IRMC n° 33*



# VIENT DE PARAÎTRE | Collection « Recherches contemporaines »

sous la direction de  
**Neila Saadi**

## Éclairages variés sur la **Libye** contemporaine



RECHERCHES CONTEMPORAINES ●

Ouvrage collectif,  
sous la direction de **Neila Saadi**



[open access sur OpenEdition](#)

Dans le cadre du colloque international « La Libye contemporaine : entre Afrique et Méditerranée » organisé par l'IRMC, des chercheurs de sciences humaines et sociales se sont réunis autour de thématiques historiques, politiques et géographiques situées entre le XIX<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui.

Le présent ouvrage aborde à travers sept contributions inédites et pluridisciplinaires des aspects variés de la société libyenne, avec pour objectif de proposer une analyse de la situation en Libye, terrain difficile d'accès et récemment marqué par des transformations politiques et sociétales majeures.

*Avec les contributions de*

Mustafa Ettir, Mohamed Chérif Ferjani, Thomas Hüsken,  
Nora Lafi, Jinan Limam, Amal S. Obeidi, Enaam Sharfeddine et  
Mustafa Younis.